

HISTOIRE
DU PARAGUAY
SOUS LES JESUITES.

TOME II.



HISTOIRE
DU
PARAGUAY,
SOUS LES JÉSUITES,

Et de la royauté qu'ils y ont exercée pendant un fiecle & demi ;

Ouvrage qui renferme des détails très-intéreffans, & qui peut fervir de fuite à l'*Hiftoire philofophique & politique des établiffemens & du commerce des Européens dans les deux Indes.*

TOME SECOND.







A AMSTERDAM & A LEIPZIG,

Chez ARKSTÉE & MERCUS.

M. D. CCLXXX.



LE

GOUVERNEMENT DU PARAGUAY SOUS LES JÉSUITES.



SECONDE PARTIE.

NOUVELLES PREUVES de l'exiſtence de la Royauté Jéſuitique, tirées de la réſiſtance que les PP. Jéſuites ont faite au Roi d'Eſpagne, tant verbalement, que par écrit, ainſi que par leurs œuvres & par leurs armes; & l'heureuſe découverte de leurs Livres & Papiers les plus ſecrets.

INTRODUCTION.

Moins les choses sont composées, plus elles sont parfaites. Voilà pourquoi l'essence de l'Ange, qui est un pur esprit, est si supérieure à celle de l'homme qui est composée d'un corps & d'une ame. Cependant l'Ange est encore un être très compliqué & très imparfait en comparaison de Dieu, infiniment simple dans son essence & dans ses œuvres. Un seul mot lui suffit pour exprimer tout ce qu'il est possible de dire, tandis que l'Homme & l'Ange peuvent à peine rendre en beaucoup de mots le peu qu'ils conçoivent.

Par un seul Acte de sa volonté divine Dieu a créé l'Univers ; au lieu que l'Homme & l'Ange, quelques soins qu'ils se donnent, n'effectuent encore que très peu de chose : c'est ce que les Jésuites ont éprouvé,

quoiqu'ils ſe croient des êtres d'un très rare mérite, & même d'une eſpece ſemblable à celle des Anges. Avec toutes les machines qu'ils ont miſes en œuvre, & dont nous avons rendu compte dans la premiere Partie de ces Mémoires, ils n'ont pu réuſſir à tenir toujours caché le Royaume qu'ils avoient établi dans leur Province du Paraguay: & il n'a fallu à Dieu qu'un ſeul moyen pour détruire leur Ouvrage, ainſi qu'on le verra dans cette ſeconde Partie.

La rupture du Traité des limites de l'Amérique entre l'Eſpagne & le Portugal, a été ce moyen dont Dieu s'eſt ſervi en apparence pour cet unique objet, puiſque ce n'a été pour lui qu'une même choſe de découvrir & anéantir cette Royauté, qui, comme une comete éclatante, fixoit depuis ſi long-tems l'attention des deux hémiſpheres. Quelques dépenſes &

quelques fatigues qu'il en ait pu coûter pour faire cette entreprise, on ne doit point les regreter, puisqu'elle a réussi, & que son succès pocurera à l'Espagne des avantages sans nombre & des biens inestimables; mais je réserve ce que j'ai à dire sur cet objet pour la troisieme Partie. Je me bornerai à donner dans celle-ci une relation fidele & détaillée de la découverte de ce Royaume Jésuitique, n'avançant rien, ainsi que je l'ai observé jusqu'à présent, que d'après les piéces originales, & l'aveu des Jésuites eux-mêmes.

Puisque l'on avoit en main de si fortes preuves de leur conduite en Amérique, il a bien fallu les mettre au jour; sans cela ils auroient eu recours à leurs artifices ordinaires, & ils auroient profité de l'éloignement des lieux, pour faire en Europe un problême de ce qui étoit si notoire en

Amérique. D'ailleurs, ceux qui auroient pu avoir quelques doutes sur les faits rapportés dans la premiere Partie, les trouveront éclaircis dans cette seconde, qui servira de preuve à l'autre. Il ne manquoit plus à l'Etat Jésuitique pour être un de ceux à qui l'on donne le nom de Royaume, que d'abandonner les discours & les écrits, & de mesurer ses armes avec celles de ses voisins, *l'Espagne & le Portugal.*

Ils l'ont fait, & c'est ce que nous allons prouver.





LIVRE PREMIER.

RÉSISTANCE que les Jésuites opposent au Traité des Limites, tant par leurs discours, que par leurs écrits.

CHAPITRE PREMIER.

IDÉE succincte de cette seconde Partie.

IL étoit nécessaire qu'une ligne de Démarcation distinguât les limites précises des Possessions Espagnoles & Portugaises, dans l'Amérique : c'est une précaution qui a été sagement prise par le Saint-Siége dès le commencement de la découverte de ces Pays. A-peine eût-on appris cet heureux événement, que dès le mois de

Mai 1493, Alexandre VI expédia une Bulle, dans laquelle, pour encourager les Rois Catholiques à poursuivre leur entreprise, il leur accorde la Souveraineté exclusive de tous les Pays qu'ils découvriront au Couchant, en tirant une ligne d'un Pole à l'autre, à cent lieues à l'Ouest du *Cap Vert*, mais sous la condition qu'aucune partie des Pays cédés ne feroit déja en la possession de quelqu'autre Prince Chrétien.

Dans le même tems les Portugais faisoient des découvertes du côté de l'Orient. C'est par cette raison, & pour ne point préjudicier à leurs droits ni refroidir leur activité, que le Souverain Pontife avoit mis sagement les modifications dont nous venons parler, à la donation qu'il avoit faite aux Espagnols, parceque l'Esprit Divin qui l'inspiroit dans cette disposition pastorale, vouloit prévenir tous

les défordres qui auroient pu naître par la fuite, s'il arrivoit que quelques-unes des autres Nations Européennes, que le torrent des nouvelles héréfies entraînoit fi rapidement, s'emparaffent de ces Pays, & y introduififfent le venin dont l'Efpagne & le Portugal venoient de fe préferver par l'établiffement du Tribunal de la Foi (l'Inquifition.)

On reçût, avec le plus grand refpect, la Bulle publiée par le S. Pere, pour régler le partage entre les deux Couronnes. Les Souverains refpectifs, dans la vue d'affermir cette difpofition, & de la combiner avec leurs intérêts particuliers, affemblerent l'année fuivante 1494, à Tordefillas, un Congrès, où il fut convenu le 7 Juin que *la ligne Alexandrine* feroit tirée trois cents foixante-dix lieues à l'Occident des Isles fusmentionnées, l'Efpagne préfumant,

que, de cette façon, elle auroit une plus grande partie de l'Asie, & le Portugal ayant les mêmes espérances pour l'Amérique, parcequ'on ignoroit alors l'étendue de ces Contrées, & que les découvertes n'étoient encore qu'à leur commencement.

En effet, trente-cinq ans après cette convention, sous le regne de l'Empereur Charles V, les Espagnols ayant fait le tour du Monde sur les limites de la Démarcation, s'étoient emparés des Isles Moluques, & les Portugais, des Côtes du Bresil; mais ces derniers prétendirent que les Isles Moluques étoient dans les limites de leur Démarcation.

On assembla, pour arranger ce différend, un autre Congrès à Sarragosse; & le 22 Avril 1529, il y fut convenu que l'Espagne céderoit au Portugal ce droit équivoque, & jusqu'alors mal assuré, moyennant la

ſomme de 350,000 ducats d'or, ſous la condition du rachât, c'eſt-à-dire, que l'Eſpagne pourroit recouvrer le droit qu'elle cédoit dès qu'elle rendroit cette ſomme au Portugal ; & en conſéquence, on tira la ligne par les Isles de Las Velas à deux cents quatre-vingt-dix-ſept lieues des Moluques.

Les Portugais ne reclamerent point contre la poſſeſſion que les Eſpagnols prirent des Isles qu'ils nommerent *Philippines*, du nom de leur Roi Philippe II, ſoit parceque ces Isles n'étoient point dans la Mer défendue par le Traité de Sarragoſſe, ſoit parceque dans le même tems ils violerent bien plus ouvertement en Amérique le Traité de Tordéſillas, infraction que Philippe II diſſimuloit, comme étant ſur le point d'acquérir la Couronne avec laquelle ſubſiſtoient ces différends, qui finirent par l'union

du Portugal à la Castille en 1580.

Pendant l'espace de soixante ans que dura l'union de l'Espagne & du Portugal, & pendant un pareil espace de tems depuis la séparation de ces Royaumes, les Portugais profitant de notre négligence, ne cesserent point de s'étendre en deçà de la ligne de Démarcation, & ils occuperent ainsi une étendue de près de huit cents lieues dans le Maranon, jusqu'à l'embouchure de Javary, & environ huit cents lieues dans le Bresil, jusqu'au lieu où sont aujourd'hui les fameuses Mines de Cuyaba. Cette usurpation a porté un coup mortel à l'Espagne, non pas en ce qu'elle l'a privée de ces Terres, puisqu'elle en a de plus étendues & de meilleures qui sont inhabitées, mais parceque les Rivieres qui arrosent ces Contrées communiquent avec nos belles Provinces du Pérou, de Quito & de

Nuevo Reyno ; & que par ce moyen l'introduction en fraude des marchandiſes étrangeres eſt devenue bien plus facile, l'inépuiſable magaſin du grand Para étant établi à l'embouchure du Maranon, ce qui porte continuellement préjudice aux Finances de Sa Majeſté.

Les Portugais avoient le même objet, & ils n'ont pas fait moins de tort aux Finances du Roi, lorſqu'ils ont établi, en 1680, à l'embouchure de la Riviere de la Plata ſur ſa rive Septentrionale, & vis-à-vis de Buenos-Ayres, la nouvelle Colonie du Sacrement qui devoit attirer à elle tout le commerce de ce Gouvernement & des Provinces du Paraguay, de Tucuman & du Chily, ces Provinces devenant ainſi tributaires des Portugais, ou, pour mieux dire, des Anglois, de qui s'achettent toutes les marchandiſes qui paſſent dans cette

partie de l'Amérique Méridionale Espagnole.

Don Joseph Garro, Gouverneur de Buenos-Ayres, voulut prévenir tous les funestes effets d'un pareil Etablissement, en attaquant le mal dans son principe; & s'étant mis à la tête des Troupes, il fit prisonnier Manuel Loba, Gouverneur de Janeyro, avec tous ses Portugais, & il s'empara de tout ce qu'ils avoient apporté avec eux. Après avoir détruit cette nouvelle Plantation, il retourna à Buenos-Ayres, d'où il ne partit point pour son expédition, sans avoir écrit à la Cour de Madrid sur l'arrivée des Portugais.

La Cour de Lisbonne étoit déja instruite de cet événement; mais elle fit semblant de n'en rien savoir jusqu'à ce que nous lui portassions nos plaintes. Quand nous nous plaignimes, elle demanda un Congrès pour ter-

miner à l'amiable ce différend ; & lorsqu'il fut assemblé, cette même Cour publia la nouvelle qu'elle avoit cachée ; & les Portugais débiterent, mais avec le soin de ne point citer d'époques, que nous avions enfreint la paix du Congrès par les hostilités de Garro.

On signa, le 6 Mai 1681, le Traité préliminaire de Lisbonne. Ce Traité commence par une déclamation contre l'immortel Gouverneur de Buenos-Ayres, dont la conduite héroïque y est séverement censurée. On y convient ensuite de rendre aux Portugais la Colonie, à condition néanmoins, que l'on décidera, sous un certain tems, dans quelle Démarcation elle est située ; & que si ce terme s'écoule sans que cette difficulté soit levée, on s'en rapportera pour cet objet au jugement du Saint-Siége. Comme les Portugais n'avoient d'autre dessein

que de s'emparer de la Colonie, ils abuserent de notre bonne foi pour conserver leurs usurpations; & les plaintes du foible Monarque Charles II, ne les inquiéterent pas beaucoup.

Philippe V, plus hardi & plus ferme, fit entendre les siennes au bruit du canon : il prit la Place au commencement de ce Siécle, & il la conserva jusqu'à la Paix d'Utrecht. On convint enfin, le 6 Février 1715, de se rendre réciproquement ce qui avoit été pris dans cette Guerre. En conséquence, la Colonie fut restituée au Portugal; & les deux Nations eurent en commun l'usage de son Territoire. On annulla le Traité préliminaire de Lisbonne; & l'Espagne se réserva le droit d'offrir, sous dix-huit mois pour la Colonie, un équivalent, à condition que s'il n'étoit pas accepté dans ce terme, quoiqu'il fût con-

venable, les choses resteroient sur le pied où elles avoient été avant la Guerre. La supposition prévue se vérifia; & le Roi Philippe V, voyant cette mauvaise foi, fit élever, en 1724, la nouvelle ville de San Phelippe de Monte-Video, qui est en même-tems une Place Maritime propre à resserrer la Colonie.

Dix années après, la Guerre s'étant allumée, on attaqua encore la Colonie qui seroit à présent entre nos mains, si les Indiens Guaranis, que les Jésuites amenoient à ce Siége pour faire une vaine parade de leur fidélité, n'y avoient pas fait entrer un convoi de bestiaux, & s'ils n'y avoient pas porté la nouvelle que l'on alloit abandonner l'entreprise le jour même que les Portugais, dénués de tout secours, étoient sur le point de se rendre. Joseph Ignacio Almeyda, Sergent-Major de la Colonie, & le meilleur Portugais

tugais que j'aie jamais connu, avoit été témoin oculaire de cet événement; & il m'en a rapporté plusieurs fois jusqu'aux moindres circonstances, que je crois inutiles de répéter ici.

L'attaque fut changée en blocus. Peu de jours après, il arriva une barque d'avis, avec la nouvelle de la conclusion de la Paix. Les dépêches portoient que les choses resteroient dans l'état où elles se trouveroient, lors de leur arrivée. En conséquence, depuis 1735, la Colonie est restée bloquée, par terre, comme Gibraltar; mais elle a continué de recevoir, par eau, tout ce qui lui étoit nécessaire; approvisionnement qui enrichit l'Angleterre, en même-tems qu'il ruine notre Commerce & les Finances Royales.

L'esprit pacifique du Roi Ferdinand VI le porta à tâcher de remé-

dier à ces désordres par le moyen du Traité des limites, conclu au commencement de l'année 1750, avec son Beau-Pere Juan V, Roi de Portugal; & comme on observa que toutes les divisions précédentes étoient venuès de ce que les lignes des Traités antérieurs avoient été imaginaires & tirées par les Méridiens, il fut convenu par ce nouveau Traité, que tous les anciens seroient annullés relativement à cet article, & qu'il seroit tiré une ligne Royale & très visible, puisqu'elle seroit formée par des chaînes de montagnes qui dureront autant que le monde, & par des fleuves très profonds qui ne peuvent éprouver aucun changement.

On ne négligea rien de tout ce qui étoit nécessaire pour que la ligne fut tirée de la maniere la plus claire, & telle qu'il ne pût y avoir lieu à aucuns doutes ou contestations pour

l'avenir. Ce fut uniquement pour cet objet que, dans ce dernier Traité, les deux Couronnes se firent des cessions respectives. La Couronne d'Espagne céda le petit pays d'Ibicuy, où sont les sept Peuplades Guaranis de la Partie Orientale de l'Uruguay, mais sans y comprendre leurs biens meubles avec lesquels ils devoient se retirer sur les terres qui nous restoient. La Cour de Portugal de son coté céda, entr'autres choses, sa Colonie qui lui étoit si précieuse, & la navigation entiere de Rio de la Plata. Les deux Souverains déclarerent que ces cessions n'étoient point faites à titre d'équivalents, mais dans le dessein de perpétuer l'union des deux Nations au moyen d'une démarcation & d'une ligne de division qui ne donnassent plus lieu à aucunes contestations. Ce Traité causa la plus grande satisfaction à tout le monde,

excepté aux Anglois dont il diminuoit le commerce, & aux Jésuites qui y perdoient une partie de leur Royaume.

CHAPITRE II.

Premiers efforts de la résistance des Jésuites dès qu'ils eurent vent de ce Traité.

Le premier Jésuite qui eut connoissance de ce Traité, quoiqu'assez confusément, fut le P. Ladislao-Horos, Hongrois de Nation, & Procureur Général du Paraguay, en Europe. Ce Religieux ayant conduit à Lisbonne la Mission qui alloit à sa Province, eut quelques entretiens avec Marie Anne d'Autriche, Reine de Portugal; & cette Princesse lui donna à entendre qu'il y avoit sur le tapis un Traité pour tirer en

Amérique un ligne de division entre les Domaines des deux Couronnes : c'est ainsi que le secret de cette Négociation parvint aux Jésuites avant qu'elle fut consommée. Le P. François Rabago, Confesseur de Ferdinand VI, en fut instruit dans toutes les formes, peu de tems après, ainsi qu'on le voit par sa Lettre aux Jésuites du Paraguay, en date de Madrid le premier Février 1750, où il dit : » Qu'il n'a pû éviter d'écrire à notre » P. Général de faciliter l'exécution » d'un Traité que le Roi avoit fait, » le croyant convenable «.

Cet avis étoit encore antérieur à la conclusion du Traité, puisque le Roi le signa le 8 Fevrier 1750 ; & que le P. Général Ignacio Vizconti, écrivant l'année suivante aux mêmes Jésuites, leur dit : » Quoique » feu notre P. Général, dans sa Let- » tre du 7 Janvier de l'année dernie-

» re, eût recommandé expressément » que l'on travaillât, par la douceur, » à disposer favorablement les esprits » des Indiens Guaranis qui composent les sept Peuplades, qui sont » établies entre les Fleuves Ibicuy, » Uruguay, &c «. Le Traité fut imprimé dans les deux Langues, à Lisbonne, dans le cours du mois de Février de l'année 1750; & quoiqu'on le tînt très secret, le P. Joseph Campos, Confesseur de l'Infant Don Antoine, en envoya aussi-tôt un Exemplaire dans la Province du Paraguay, dont le P. Ladislao-Horos l'avoit nommé Agent.

Les Jésuites de cette Province assemblés en Congrégation Provinciale à Cordoue, dans le mois de Septembre de la même année, blâmerent la conduite du P. Horos, leur Procureur Général, se plaignant de ce qu'il n'étoit pas resté en Europe assez

long-tems pour y prendre une connoiſſance ſuffiſante de cette affaire, & pour l'étouffer dès ſa naiſſance. — Il s'excuſa en diſant que les nouvelles qu'il avoit recueillies à Lisbonne étoient ſi vagues, qu'il ne lui avoit pas été poſſible de ſavoir ſi le Traité contiendroit des ceſſions, & encore moins qu'elles duſſent tomber ſur les Peuples Guaranis; que ſon Compagnon, le P. Bruno Morales, étant mort à Madrid, s'il fut reſté en Europe, en attendant l'iſſue d'une affaire qui d'ailleurs étoit impénétrable, il eût été obligé d'abandonner à leur diſcrétion la Miſſion de jeunes gens qui étoit ſur le Vaiſſeau.

J'appris tous ces détails de la bouche du P. Horos lui-même à Cordoue, lorſqu'il revenoit pour convoquer la Congrégation Provinciale. Celle qui ſe tenoit alors, ne voulant

pas perdre de tems, élut, pour ses Procureurs en Europe, les PP. Pedro Arroyo & Carlos Gervasons ; & elle leur recommanda sur l'affaire en question, tout ce qu'il est possible d'attendre d'une Assemblée, où le Traité des deux Rois avoit été unanimement qualifié d'injuste, d'inique & de funeste, parcequ'il ôtoit au Royaume Jésuitique les pays d'Ibicuy, avec les sept Peuplades.

La Congrégation étant dissoute, & le P. Provincial Manuel Quirini étant absent pour faire sa visite, la Consulte de Province, résidente dans le grand College de Cordoue, & composée des PP. Juan Domingo Masalla, Ladislao Horos, Raphaël Caballero, Eugeniz Lopez & Pedro Lozano, ainsi qu'on le voit par leurs propres signatures, dressa & signa, le 12 Mars 1751, un énorme écrit, intitulé *Représentation à l'Audience Royale*

de Charchas : Ouvrage rempli de calomnies & de griefs contre le Traité & ses Auteurs, & par lequel on cherchoit à décrier le Traité dans tous ces Pays.

Le Sieur Gomès, Fiscal de cette Audience, fit sur ces Remontrances un rapport aussi favorable aux Jésuites qu'il étoit offensant pour le Roi. Il y insistoit fortement pour que l'on expédiât sans délai les ordres les plus précis au Gouverneur de Buenos-Ayres, afin qu'il eût à s'opposer au débarquement des Commissaires envoyés par le Roi, & qu'il les fît repartir sur le même vaisseau pour l'Espagne. L'Audience joignit le rapport du Fiscal aux Remontrances, avec une Lettre de même teneur que le rapport, que les Jésuites avoient extorquée de M. Santelices, Gouverneur du Potosi. Le tout fut remis à Lima entre les mains du Vice-Roi. Son Con-

feſſeur, le P. Balthaſar Moncada, Provincial du Pérou, & nommé à cette occaſion même Procureur de la Province du Paraguay, devoit appuyer ces Remontrances, comme il le fit par un Mémoire en date du 22 Juin de la même année 1751.

Cela n'empêcha pas que l'Audience de Lima, plus ſage que celle de Charchas, ne fit un rapport conçu en ces termes : » Leſdits Seigneurs ont été » d'avis que ſon Excellence ſeroit » priée de remettre, ſans délai & par » les voies les plus promptes, copie » de ladite Repréſentation à Sa Ma- » jeſté ; & qu'il la feroit paſſer auſſi au » Gouverneur de Buenos-Ayres, pour » que ce Gouverneur la remette aux » Commiſſaires qui ſeront arrivés à » ce Diſtrict pour effectuer la red- » dition de la Colonie, afin qu'ils » aient ladite Repréſentation devant » les yeux, & qu'ils profitent de cette

» connoiſſance pour agir d'une ma-
» niere conforme aux intentions ro-
» yales de Sa Majeſté Catholique, &
» aux Inſtructions & Ordres qui leur
» auront été donnés. Et Son Excel-
» lence s'eſt conformée audit avis «.
— *Signé*, LE COMTE DE SUPER UNDA.

Cet avis étoit beaucoup plus rai-ſonnable; cependant le Conſeil de Lima, comme celui de Charchas, qui ajoûta foi ſi légerement aux ca-lomnies & aux griefs contenus dans la Repréſentation des Jéſuites, étoit auſſi éloigné de pouvoir juger ſaine-ment des matieres qui faiſoient l'ob-jet du Traité, que le ſeroient les Au-diteurs de Valladolid & de Grenade, de pouvoir donner leur avis ſur un arrangement entre les Turcs & les Perſans, au ſujet des contrées du Tauris ou d'Ercerum; & ils ne con-noiſſoient pas mieux les pays par

lesquels devoit passer la ligne de Démarcation.

C'est pour cette raison que les personnes qui ont été sur les lieux dont il s'agit dans cette Représentation, & dans tant d'autres Mémoires semblables, sont toutes de mon avis, & ne peuvent concevoir l'audace avec laquelle on y avance les choses les plus fausses, seulement pour embrouiller le tout par un amas de vaines difficultés. Les Jésuites savoient que ces allégations, toutes fausses qu'elles étoient, en passant par leurs bouches ou par leurs plumes, acquerroient du crédit, sur-tout lorsqu'elles seroient publiées loin des lieux où les faits pourroient les démentir. Ce seroit une tâche trop longue & trop fastidieuse, que de rapporter ici le texte même de ces Mémoires, & de démontrer, par un examen suivi, tout le faux des allégations qui y

ſont contenues. Cependant comme le tout ſe réduit à montrer que le Traité étoit illicite & préjudiciable à l'Etat, je dirai un mot ſur ces deux objets.

Le Traité, diſent-ils, péche contre l'équité; 1°. parceque ces Indiens ne ſont pas la Conquête du Roi, mais de la Religion & des Peres; & que les obliger de quitter leur pays, eſt une choſe injuſte & illégale: c'eſt ainſi que s'exprime le P. Thadeo Ennis dans ſes Ephémérides; & ſon témoignage eſt appuyé par celui du P. Joſeph Cardiel, au ſujet duquel le Frere Franciſco Sama écrivoit en ces termes au P. Pedro Arroyo: » Le » P. Cardiel a été nommé pour être » de ceux qui devoient paſſer avec » les émigrants, & il a répondu au » P. Commiſſaire, qu'il ne pouvoit » en conſcience ſuivre cette deſtina- » tion, & qu'il ſavoit bien en quels

» cas les préceptes étoient obligatoi-
» res «.

2°. Quoique tous ces pays n'appartiennent pas aux Indiens, il y a déja un siécle & demi qu'ils les possedent, & ils y ont formé des Etablissemens dont on ne peut légitimement les chasser ; c'est ce que le P. Joseph Barréda, Provincial, fait dire par la bouche de ces Indiens à l'Evêque de Buenos-Ayres, dans un Mémoire daté du 19 Juillet 1753 : » Les
» Indiens alléguant avec obstination
» que la volonté de Sa Majesté Ca-
» tholique n'est point qu'ils soient
» dépouillés de leurs Terres, Maisons
» & Bourgades, attendu la bonne
» foi dans laquelle ils s'y sont éta-
» blis, & une possession paisible de
» cent trente ans, confirmée par les
» Ordonnances répétées de leurs Sou-
» verains «.

3°. Ce châtiment ne doit pas être

le prix des services rendus par ces Indiens dans les Siéges de la Colonie & dans les Révoltes du Paraguay, ainsi que dans beaucoup d'autres occasions que les Peres ont bien fait valoir dans leurs Mémoires; & leur zèle mériteroit, au contraire, les plus grandes récompenses: ce sont les termes dans lesquels le P. Ladislao-Horos en parle au Confesseur de l'Impératrice Reine.

Enfin, ce Traité péche contre la politique d'Etat, s'il faut en croire toutes les fausses allégations contenues dans la Représentation à l'Audience Royale de Charchas, & qui coûteroient trop de tems & de peines s'il falloit les résumer.

Je réponds à toutes ces Objections par ce Dilême sans replique: Ou les Peres croient que le Traité étoit contraire à l'équité & à la Justice, &c, ou ils ne le croient pas. S'ils le croient,

pourquoi disent-ils au Roi le contraire? Ecoutons, à ce sujet, leur Provincial Barreda, dans sa Représentation au Roi du 10 Juin 1753 : » Enfin, SIRE, pour achever de dissiper
» tous les soupçons de certaines personnes qui pensent que la charité
» qui attache les Peres aux Indiens,
» & le zéle peut-être trop ardent,
» avec lequel ils veillent à leur prospérité, peuvent avoir été cause que
» les Ordres de Votre Majesté n'ont
» pas été remplis aussi promptement
» qu'ils auroient dû l'être, il est nécessaire de vous faire connoître les
» dispositions intérieures des Missionnaires de cette Province, pour que
» Votre Majesté y puisse lire les sentimens de leur héroïque fidélité.
» La résolution que notre conscience nous a fait prendre, & qui sert
» de regle à notre conduite dans ces
» conjonctures, est la certitude de

» l'obligation où nous sommes, sous
» peine de péché mortel, de con-
» courir avec toute efficacité à la re-
» mise des Peuplades, non-seule-
» ment en vertu de nótre profond
» respect pour les Ordres de Votre
» Majesté, mais encore parceque
» c'est Dieu qui a remis son autorité
» aux Souverains de la terre, & que
» nous leur devons une soumission
» aveugle, ainsi que le dit Saint
» Paul, &c. «.

S'ils ne croient point que le Traité soit contraire à l'équité, à la justice & au bien de l'Etat, pourquoi le disent-ils dans tous leurs écrits & leurs Discours? Le Pere Rabago, Confesseur du Roi, donne à ces Peres le fil de ce labyrinthe inextricable dans la Lettre dont on a déja parlé, & où il leur dit : » J'ai deux inquié-
» tudes à ce sujet; la premiere vient
» de ce que les Jésuites seuls se plai-

» gnent de ce Traité; la feconde de » ce que, fi les faits étoient comme » Vos Révérences les repréfentent, » & que les événemens tragiques » & affreux dont ils parlent, fuf- » fent vrais, rien ne devroit empê- » cher Vos Révérences d'abandon- » ner ces Peuplades & même toutes » les autres, pour ne point défobéir » au Roi, & pour démontrer à tout » l'Univers que vous n'étiez point » guidés par l'intérêt, mais par la » gloire de Dieu, que vous pourriez » chercher dans d'autres pays où l'E- » vangile n'a point encore été pu- » blié, & tout cela feroit praticable. » Mais que Vos Révérences tra- » vaillent à tromper ces Peuples & » à coopérer à tant d'horreurs, je ne » conçois pas comment cela pour- » roit fe faire légitimement, duffiez- » vous être accablés de decrets du » Roi, & d'excommunications du

» Pape. Or, comme je vois néanmoins
» que Vos Révérences se croient
» obligés d'obéir, je conclus dans ce
» cas, que, bien que les malheurs
» que vous envisagez soient très pro-
» bables, ils ne sont pourtant point
» certains «. Que penser de cette plaisanterie, d'ailleurs fort juste, où un Jésuite, si considérable parmi eux, leur dit : » Vos Révérences repan-
» dent par tout le monde, & m'é-
» crivent, que les ordres du Roi sont
» injustes & cruels; & elles m'assu-
» rent en même-tems qu'elles se
» croient obligées, sous peine de pé-
» ché mortel, de s'y conformer. Vous
» en imposez donc au Public en lui
» annonçant des dangers assurés dans
» une chose où Vos Révérences sont
» intimement convaincues qu'il n'y
» en a point; & vous lui mentez
» en appellant illégal un Traité

» que cependant vous eſtimez devoir
» être exécuté, ſous peine de faute
» grave «.

CHAPITRE III.

Nouveaux efforts de la réſiſtance des Jéſuites, lorſque les Commiſſaires du Roi ont voulu ſe mettre en devoir d'exécuter leur Commiſſion.

Au commencement de l'année 1752, les Commiſſaires du Roi arriverent à la Riviere de la Plata pour ſe mettre en devoir d'exécuter ſes ordres : ils étoient dans la ferme confiance qu'ils trouveroient toutes ſortes de ſecours de la part des Jéſuites, puiſque le P. Général les avoit déja prévenus par des Lettres, diſoit-il, très fortes, telles que celle que portoit avec lui le Marquis de Valdélirios, Princi-

pal Commissaire, que l'on avoit, pour la même raison, fait accompagner d'un Jésuite, appellé le P. Lope Louis Altamirano, qui avoit été tiré exprès du Rectorat d'Ezija en Andalousie. Ce Religieux étoit muni de tous les pouvoirs du Général, & il avoit été élu Commissaire Général des Jésuites. Enfin on avoit nommé pour Provincial de la Province du Paraguay, le P. Joseph Barreda, qui, étant du Pérou, devoit regarder avec plus d'indifférence & moins d'intérêt, l'article de la cession des sept Peuplades.

Tout cela donnoit les plus grandes assurances que cette opération n'éprouveroit aucune difficulté de la part des Jésuites; & qu'au contraire, ils agiroient avec la vigueur la plus efficace pour écarter tous les obstacles qui pourroient la troubler dans quelque partie que ce fût, quoiqu'on n'eût gueres sujet d'en appréhender, puis-

que non-seulement les Gouverneurs, mais le Vice-Roi lui-même, devoient obéir au Marquis de Valdélirios, dans ce qui étoit relatif à sa Commission de faire exécuter le Traité.

Cependant lorsque le Marquis vint mouiller dans la Rade de Buenos-Ayres, il reçut, pour premier salut de la Place, un message du Gouverneur Don Joseph d'Andoanégui, qui lui envoyoit toutes les piéces de la procédure, piéces fabriquées dans l'Audience de Charchas, & approuvées dans celle de Lima, & que le Vice-Roi lui avoit adressées. Le Marquis étoit pénétrant; il connut sur-le-champ la main cachée qui vouloit traverser sa Commission, & il sentit l'étendue du pouvoir des Jésuites dans ces pays; c'étoit une observation aisée à faire, en voyant les moyens dont ils se servoient, & la conduite que tenoit Andoanégui. Ce Gouverneur, au lieu

de l'inviter à prendre un logement chez lui, & de l'aller recevoir lui-même, lui envoya un Domeſtique, ſans autre commiſſion que de lui remettre les papiers en queſtion, ce qui étoit lui dire de s'en retourner ſur-le-champ, ſans ſeulement deſcendre à terre.

Valdélirios mépriſa une députation auſſi impertinente ; & croyant que tout le monde ſe rendroit auſſitôt qu'il auroit fait voir les Ordres du Roi, il mit pied à terre, & ſut ſi bien diſſimuler, qu'il alla même prendre ſon logement dans le Collége de la Compagnie, où il fut invité par les Peres. Mais cette politeſſe n'étoit qu'une choſe de forme, & elle ne fit point ceſſer la tempête qui commençoit à s'élever. Il n'y avoit pas encore huit jours que Valdélirios étoit au Collége, lorſqu'il vit entrer dans ſa chambre le P. Jaymes Paſino, Pro-

cureur des Missions. Ce Religieux, après lui avoir fait beaucoup de politesses, lui remit un papier de Don Pédro Argandona, Evêque de Cordoue, par lequel ce Prélat, abusant du titre honoraire de Conseiller du Roi, que prennent tous les Evêques, lui conseilloit, l'exhortoit & lui enjoignoit, de retrancher de sa Commission ce qui étoit relatif à la remise des sept Peuplades. Une telle démarche de la part de l'Evêque, étoit sans doute le comble de l'extravagance; mais elle marquoit en même tems le crédit des Jésuites & l'influence de leur autorité.

Valdélirios vit bientôt abonder chez lui d'autres papiers, qui lui furent présentés de la part de la Ville de Saint-Michel de Tucuman & de Don Jaymes San-Just, Gouverneur du Paraguay. Les PP. Jaymes Pasino & Pedro Logu, pousserent même l'effron-

terie jusqu'à vouloir persuader à l'Evêque de Buenos-Ayres qu'il devoit sur-le champ excommunier le Marquis & tous ceux que le Roi avoit envoyés avec lui pour cette Commission, attendu qu'elle étoit contraire à je ne sais quelle Bulle du Pape.

Tous ces feux folets n'étoient point capables d'arrêter Valdélirios : il manda aussi-tôt le P. Provincial à Buenos-Ayres, & il lui ordonna de faire la plus grande diligence : il avoit cru jusques-là que ce Jésuite se tenoit à Cordoue, parcequ'il espéroit que l'éloignement faciliteroit la résistance, & que les délais & les longueurs feroient échouer une affaire que l'on feroit obligé de traiter par lettres, & sans s'approcher du principal Commissaire du Roi; enfin, il n'imaginoit pas que le P. Barreda pût penser aussi follement que les Jésuites du Paraguay.

Ce Provincial arriva à Buenos-Ayres. Dès les premieres visites, Valdélirios comprit le systême dont il étoit armé, & il sentit qu'il falloit procéder en forme & par écrit avec lui, pour voir si l'on pourroit au moins en tirer une preuve évidente, que les Jésuites ne vouloient point obéir aux Ordres du Roi. Dans ce dessein, il remit à leur Collége un Mémoire par lequel il leur demandoit qu'en exécution des Ordres du Roi, ils lui donnassent leur avis sur les moyens les plus propres à opérer la prompte évacuation & remise des sept Peuplades; de maniere que l'on ne fût arrêté par aucun obstacle, & que l'on pût commencer par tirer dans ce pays même la ligne de Démarcation.

La réponse, datée du 25 Avril 1752, est trop longue pour pouvoir être rapportée ici. Elle consiste pour la plus grande partie dans la récapi-

tulation des difficultés déja citées, & qui sont toutes des chimeres & des fictions. L'article le plus intéressant de cette réponse, est le dernier, où, profitant de ce que Valdélirios s'étoit servi de cette expression : *Qu'il lui demandoit son avis*, il le lui donne de la maniere suivante, bien opposée, sans doute, à l'intention de ce principal Commissaire.

» Mon avis, selon Dieu & ma » Conscience, est, 1°. que le Traité » Royal ayant été fait à Madrid, sans » qu'on ait considéré ces difficultés » & beaucoup d'autres que je viens » de résumer, ainsi que vous avez » dû le voir en lisant les Mémoires » de l'Audience de Charchas & les » autres piéces qui vous ont été re» mises ; mon avis, dis-je, est que » l'on ne doit point croire que Sa » Majesté & ses Ministres puissent » faire un crime à qui que ce soit

» du retardement de l'exécution du-
» dit Traité, qui ne peut-être cen-
» ſée avoir été ordonnée qu'autant
» qu'elle ſeroit poſſible & conforme
» à la dignité & à la Religion de Sa
» Majeſté, dont la volonté n'eſt cer-
» tainement pas de révolter les In-
» diens qui ont toujours été de fi-
» deles Sujets, de perdre un ſi grand
» nombre d'ames, & d'expoſer ces
» Provinces à la ruine totale qui
» peut être la ſuite de cette diſpo-
» ſition.

» Mon avis eſt, en ſecond lieu,
» qu'il ſeroit très convenable que
» pour bien connoître les ſuites qui
» peuvent réſulter de cette opéra-
» tion, vous priſſiez à ce ſujet des
» informations de Don Martin de
» Echauri, Don Raphaël de la Mo-
» neda, & Don Marcos Larrazabal,
» qui, ayant été Gouverneurs du
» Paraguay, peuvent vous donner

» des lumieres qui vous servent à
» régler votre conduite dans une af-
» faire aussi délicate.

» Mon avis, en troisieme lieu, est
» que le seul moyen de pouvoir réus-
» sir dans l'affaire de l'émigration des
» sept Peuplades, sera d'y procéder
» avec une extrême lenteur, & de
» n'en point fixer l'exécution à un
» certain tems précis.

» Mon avis est, que si les Indiens
» ne se laissent pas engager par les
» voies de la douceur & de la per-
» suasion à quitter leurs habitations,
» & qu'il faille employer la violence
» pour les y contraindre, ce moyen
» réussira certainement très mal.

» Mon avis est, que si l'on s'arrête
» à ce dernier parti, & que l'on veuille
» dompter les Indiens par la force
» des armes Espagnoles & Portugai-
» ses réunies, les Indiens qui ont
» pour eux le nombre, la connois-

» Enfin, quant à la cédule du 24
» Août 1751, par laquelle Sa Ma-
» jesté m'ordonne de conférer avec
» vous, avec MM. les Commissaires
» Don Juan de Echavarria & Don
» Francisco Arguedus, & avec M. le
» Gouverneur de cette Place, sur le
» tems & la maniere de préparer &
» d'effectuer l'évacuation des sept
» Peuplades; mon avis est, que Vo-
» tre Excellence fasse les dispositions
» nécessaires pour que l'Assemblée
» se tienne dans le lieu, & au tems
» que vous l'ordonnerez; qu'il y soit
» fait lecture de mon rapport & de
» mes avis, & que l'on y entende
» aussi les autres objections, qui ne
» peuvent pas s'expliquer facilement
» par écrit, &c. A Buenos-Ayres,
» le 22 Avril 1752. *Signé*, JOSEPH
» BARREDA «.

Le résumé de tous ces avis du Pere Barreda, est donc, 1°. Que le Roi a

procédé avec légereté & inconsidérément dans cette affaire : 2°. qu'il seroit beaucoup plus avantageux de suivre l'avis de trois Créatures ou Esclaves des Peres, savoir les Sieurs Echauri, Moneda & Larrazabal : 3°. que l'évacuation des sept Peuplades demande tout le tems indéfini dont la Compagnie a besoin pour anéantir le Traité à force de délais : 4°. que dans l'impossibilité de dompter les Indiens à force ouverte, il faut s'en rapporter à l'éloquence Jésuitique pour les persuader ; & que par ce moyen on gagnera du tems, ce que l'on cherche plus que l'émigration : 5°. que l'Espagne & le Portugal sont moins que rien pour ces Indiens ; & que si ces deux Puissances veulent les attaquer, leurs Couronnes pourront bien en sauter : 6°. que les Indiens, ni de gré ni de force ne feront ce que le Roi leur ordonne : 7°. qu'il sera tenu

tenu une conférence où l'on aura ſoin de lire ces prophéties que leur Auteur pourra ſeul faire accomplir.

Je ne doute point qu'à la vue de toutes ces difficultés, le ſage Marquis n'ait regardé l'affaire comme manquée, ſi le Roi ne prenoit promptement des meſures pour prévenir ce malheur, attendu que quelques peines & ſoins qu'il ſe donnât, ſi les Peres ne s'y prêtoient point, ils trouveroient le ſecret, par la diſtance des lieux, par leurs ruſes & par les intrigues de leurs partiſans, de faire de cette opération une ſource intariſſable de dépenſes. D'ailleurs, attendre que les Peres en vinſſent à dire clairement *qu'ils ne vouloient pas*, tandis qu'ils pouvoient dire : *nous ne pouvons pas*, ce qui eſt un équivalent plus modeſte ; c'étoit attendre l'impoſſible de la part de gens auſſi fins & auſſi adroits qu'eux. Cependant le Marquis, obligé

de consulter mille considérations, ne pouvoit employer sur-le-champ la voie de la force & des armes, sans avoir encore par devers lui quelques preuves plus marquées de résistance pour justifier la cause du Roi; & il falloit qu'il attendît des ordres de Sa Majesté sur les difficultés qu'il éprouvoit dans sa Commission, sans omettre cependant les diligences ultérieures qui étoient en son pouvoir.

La Conférence demandée eut lieu trois jours après. L'Assemblée étoit composée des Commissaires déja nommés, & du côté des Jésuites, du P. Provincial, avec son Secrétaire le P. Juan Escandon, & du P. Commissaire Alta Mirano, avec le P. Raphaël de Cordoue, qu'il avoit amené d'Espagne pour l'accompagner. Les deux premiers exposerent tous les inconvéniens, & toute l'impossibilité de l'affaire; & comme le Roi disoit

qu'il falloit laiſſer aux Indiens un tems convenable pour évacuer leur pays, ce fut pour lui une occaſion de parler avec exagération du tems qui ſeroit néceſſaire pour conſommer cet ouvrage, puiſqu'il falloit évacuer toutes les Habitations qu'ils diſoient être dans le pays cédé ; & pour le prouver, ils produiſirent une Carte compoſée, à ce qu'ils diſoient, par le Pere Joſeph Quiroga, avec des obſervations dans laquelle on plaçoit méchamment & fauſſement toutes les Habitations des Peuplades dans le terrein qui devoit reſter aux Portugais.

Les Commiſſaires du Roi n'avoient jamais mis le pied dans le pays, & il étoit aiſé de leur en impoſer ſur l'exactitude de cette Carte ; mais le Pere Quiroga, qui n'avoit pas été davantage dans le pays des Habitations,

n'avoit pas été plus en état de la faire sur ses observations particulieres. Le fait est qu'il n'y avoit pas un tiers de ces Habitations dans le pays cédé par l'Espagne ; & la Carte n'avoit été faite que pour cet objet spécialement, puisque les Peres en ont une très exacte, qui sert à décider les moindres contestations qui s'élevent sur les limites entre les Peuplades, comme le P. Escandon qui citoit la Carte du P. Quiroga, le dit dans sa Lettre au P. Pedro Arroyo, Procureur de cette Province à Madrid. » Pour mettre Votre Révérence plus à portée » de savoir positivement quelles sont » les Habitations que nous perdrons, » & celles qui restent aux Indiens, » je lui envoie cette Carte dressée, » avec la plus grande exactitude » sur une autre Carte, qui, jusqu'à » présent, a servi de regle pour notre

» Administration dans les doutes qui
» ont pû s'élever pour savoir à qui les
» Peuplades appartenoient «.

Si l'on avoit une Carte si exacte, pourquoi en présenter une autre si fausse ? N'étoit-ce pas pour prouver par des mensonges ces difficultés & inconvéniens prétendus. La supposition des obstacles qui s'opposoient à l'émigration étoit encore plus révoltante, puisqu'on verra par cet ouvrage que cette émigration étoit la chose du monde la plus facile, & que le terme de six mois que l'on accordoit étoit bien plus que suffisant pour cette opération. Enfin, l'unique fruit de cette Conférence pour le Marquis, fut la résolution qu'il prit de ne plus traiter directement avec les PP. de cette Province, & de faire agir le Pere Commissaire Altamirano ; mais par la négociation de celui-ci, il sembloit que pour transporter les sept Peuplades

de l'autre côté du Fleuve Ibiguy, qui étoit tout près, & que l'on pouvoit d'ailleurs passer à gué, ils avoient besoin de presque autant de tems qu'il en avoit fallu au Peuple de Dieu pour aller d'Egypte en Palestine. Il fut arrêté enfin, que le P. Commissaire demanderoit au Marquis trois ans pour une émigration, qui, si on l'eût voulu, auroit pu se faire en trois semaines.

Une résistance si peu attendue décida Valdélirios. Il résolut donc de mettre la main à l'œuvre sans l'intervention des Peres, & de tâcher de connoître par lui-même ces obstacles qu'on faisoit sonner si haut. Il ordonna pour cet effet, au P. Commissaire, de se rendre en personne aux Missions, & il passa lui-même, avec tout son monde, de l'autre côté de la Riviere, pour y joindre Don Gomez Freyre de Andrada, Commissaire principal du Portugal, devant y faire avec lui

toutes les dispositions nécessaires pour envoyer des partis former la ligne. Ainsi les Peres alloient se trouver entre deux feux, ayant d'un côté le P. Commissaire, & de l'autre les Officiers préposés à la Démarcation.

CHAPITRE IV.

Source & origine de cette opposition ; résistance ultérieure des Jésuites dans la personne de leur Chef le R. P. Général de la Compagnie.

LE Général étoit plus fâché que personne du démembrement du Royaume Jésuitique ; mais s'il falloit qu'il traversât l'exécution du Traité qui lui attiroit ce chagrin, il convenoit aussi qu'il n'exposât point au ressentiment des deux Souverains contractans, le corps de sa Compagnie qui avoit des établissemens si nom-

breux dans les pays de leur domination ; & c'eût été le perdre, que d'annoncer à Rome une résistance ouverte.

Pour pénétrer les moyens artificieux dont il usa pour arriver à son but sans trop se commettre, il faudroit connoître par une suite d'expériences aussi constantes, & aussi uniformes que celles que j'ai faites, tous les artifices que les Jésuites sont dans l'habitude d'employer dans des cas difficiles. Je vais en toucher quelque chose pour donner l'intelligence de tout ce que j'ai à dire. Je suis, relativement à eux, ce qu'on appelle un voleur domestique, & je connois parfaitement tous leurs détours.

Dans les grandes affaires où ils ont à cœur d'obtenir ce qu'ils desirent, ou de détourner ce qui leur déplaît ; & lorsqu'ils ignorent, comme il est assez ordinaire, quel sera l'événe-

ment, la Politique des Peres s'applique en premier lieu à gagner du tems, pour pouvoir, à la faveur d'un délai, ou éclaircir ce qui est obscur, ou détruire ce qui pourroit leur être préjudiciable. Ensuite ils forment deux partis; l'un desquels prenant un langage modéré, fait semblant d'approuver leurs adversaires, tandis que la charge de l'autre est de les contredire. Le gros du Corps garde pendant ce tems-là une exacte neutralité; & s'unissant à propos au parti victorieux, ces deux troupes jointes ensemble chargent de concert le petit nombre des vaincus; en sorte que la Compagnie puisse toujours en venir à ses fins, ou au moins qu'elle sauve son honneur si le succès ne répond pas entierement à son attente.

Nous allons voir que le P. Général raisonna suivant ce principe : » Le » P. Lopez Altamirano, aura-t-il dit,

» partira d'Espagne avec tous mes
» pouvoirs & toutes mes instructions;
» & il soutiendra vigoureusement en
» apparence le parti de la Cour de
» Madrid, qui l'a nommé aussi son
» Commissaire dans l'affaire des Jé-
» suites; mais il emmenera avec lui,
» pour Compagnon, le P. Raphaël
» de Cordoue; celui-là sera du parti
» contraire, & il s'unira à ceux de la
» Province qui n'ont pas besoin d'ê-
» tre excités pour résister à la Cour,
» & pour faire ce que je desire. Nous
» ferons voir aussi que, comme on
» ne doit pas s'attendre à trouver
» dans la Province du Paraguay un
» seul Sujet à qui la remise des sept
» Peuplades ne soit très sensible, il
» est nécessaire pour que le sacrifice
» se fasse de meilleure grace, d'y faire
» passer un Provincial du dehors,
» qui, par cette raison, y soit moins
» attaché. Ce Provincial sera le Pere

» Joseph Barreda, Jésuite de distinc-
» tion dans la Province du Pérou,
» & Sujet très capable d'entendre à
» demi-mot mes véritables & plus
» secretes intentions, & que rien n'ar-
» rêtera quand il s'agira de les faire
» réussir.

» Nous écrirons pour le Public de
» la Province une Lettre qui paroî-
» tra s'accorder en partie avec celle
» que le Marquis de Valdélirios doit
» porter ouverte, mais j'y insérerai
» un article auquel nos Peres pour-
» ront s'accrocher pour faire ce que
» je veux, & ce qu'ils desirent eux-
» mêmes. Les deux Lettres seront au
» surplus très pressantes & remplies
» des plus fortes expressions pour les
» déterminer à obéir; mais je ferai
» connoître, par une voie secrete,
» au P. Barreda, que toutes mes ins-
» tances & tous mes préceptes ne
» sont qu'affectés; que la nécessité

» où je ſuis de me mettre à couvert
» du côté de la Cour de Madrid,
» m'oblige d'uſer de ce détour ; &
» qu'il peut, ſelon les circonſtances,
» & lorſque l'on touchera au mo-
» ment de l'exécution, confier une
» partie de ſon ſecret à ceux qu'il
» croira capables de le garder pour
» empêcher qu'ils ne perdent coura-
» ge, & les exciter à perſévérer avec
» conſtance dans l'oppoſition qui eſt
» l'objet de nos deſirs. De même,
» les dépêches ou inſtructions oſten-
» ſibles que je donnerai au Commiſ-
» ſaire, contiendront les pouvoirs les
» plus étendus, mais j'aurai ſoin de
» les reſtreindre par des Lettres ſe-
» cretes & particulieres, pour empê-
» cher qu'il ne lui arrive de punir des
» peines les plus rigoureuſes, comme
» un délit très grave, la réſiſtance aux
» Ordres du Roi, qui, à mes yeux,
» ne ſera qu'un acte méritoire «.

Il ne faut point qu'on s'imagine que c'est moi qui fais parler ainsi le Général ; si on veut examiner tout ce plan de conduite, en commençant par le dernier point, on verra que ceux qui ont perverti l'Institut de S. Ignace, ont aussi mêlé une maxime si irréligieuse & si mondaine avec ses plus saintes constitutions qu'elle a souillées: *Prepositi Généralis est eam potestatem singulis communicare quam judicaverit expedire ; & si in patentibus litteris amplissimam impertierit, per secretas eam contrahere poterit.* Epitome, Inst. Soc. p. 195.

Cela nous explique pourquoi le P. Général, ayant jetté feu & flamme sur le papier dans ses Instructions au Pere Commissaire, celui-ci n'a cependant expulsé aucun des Religieux rebelles qui étoient très connus & en très grand nombre, quoiqu'il lui fût enjoint d'expulser, en cas de résis-

tance, jusqu'aux PP. Provinciaux. Le seul acte de rigueur qu'il se soit permis, a été de déposer de son emploi de Supérieur des Missions le P. Matthias Strobel, parcequ'en effet, ce Pere lui dit, en face & devant tout le monde, les injures les plus piquantes; encore y a-t-il des gens qui attribuent cet événement à une autre cause. Ils prétendent qu'Altamirano vouloit donner la place de ce Religieux au P. Theodoro Valenchana, grand ami du P. Alonzo Hernandez, qui l'étoit lui-même du P. Commissaire.

Le point qui précede est énoncé dans les Ephémérides du P. Thadeo Ennis, Chef public des Peres rebelles des sept Peuplades, qui, rapportant ce que l'on appréhendoit du côté des Rebelles, ajoûte : » *Hæc sententia* » *sub Maii medium allata, ac ista* » *cum etiam Commissarii Generalis*

» *nova exterminii ultimi interminatio*
» *ac denique hujus importunitate ab*
» *ipſo Provinciæ Preſide extorta ſpeî*
» *omnis ſuciſæ intimatio. Apulit ta-*
» *men etiam ſecreta ejuſdem præſidis*
» *admonitio ſecurâ ac geminâ viâ iis*
» *quos duntaxat ſolum feriebat, ſecre-*
» *tique capacibus intimanda : ne mi-*
» *nis his nec ſuis quidem in terminis*
» *pene addantur ; vana hæc eſſe om-*
» *nia ac bruta fulmina, nec ſpes inter-*
» *miſſas concidiſſe penitus, ſalutem*
» *imo vero eſſe in proximo. Addebat*
» *ad hæc unam aliam epiſtolam ab ipſo*
» *conſiliorum intimo aſſeſſore quopiam*
» *totum hunc apparatum inſularis con-*
» *ſilii minaſque gerras eſſe ac nugas.*
» *Hoc itaque ſecreto nuntio præmuniti*
» *feralem preſtolabantur ſententiam*
» *magnanimi Uruguayenſis cum pal-*
» *lerent, turbarentur ac areſcerent præ*
» *timore Paranenſes* «.

Je me contenterai de traduire quel-

ques paſſages de ce texte aſſez obſcur, & on verra que je n'avance rien de trop. » Cette ſentence fut apportée » vers le milieu du mois de Mai. On » reçut avec elle une nouvelle noti- » fication du P. Commiſſaire Géné- » ral, avec des menaces du plus ri- » goureux traitement, & enfin une » intimation extorquée par le même, » à force d'importunités du P. Pro- » vincial, par laquelle il faiſoit ſa- » voir qu'il n'y avoit plus déſormais » rien à eſpérer « : (c'eſt qu'ils ſe flattoient que le P. Rabago qui étoit à la Cour, feroit tomber le projet des ceſſions.) » Mais on reçut par » une voie sûre & par duplicata, un » avis ſecret du même P. Provincial, » qui ne devoit être communiqué » qu'à ceux qu'il intéreſſoit particu- » lierement, & qui étoient capables » du ſecret; cet avis portoit de ne » point s'effrayer de ces menaces, ni

» même

» même d'aucunes de celles que contenoit sa Lettre; que tout cela n'étoit qu'un vain appareil; qu'il ne falloit point du tout perdre espérance; mais qu'au contraire, le salut étoit très prochain.

» Le P. Provincial joignoit à cette Lettre un avis de l'un des membres de la Junte de l'Isle (de Martin Garcia) où l'on disoit que tout cet appareil de menaces n'étoit que des chansons. Les Jésuites de l'Uraguay, prévenus par cet avis secret, attendoient, sans se déconcerter, la Sentence fatale; tandis que ceux du Parana, à qui on n'avoit pas fait les mêmes confidences, étoient dans les plus vives allarmes «.

En effet, le P. Thadeo auroit-il inséré tout cela dans un Journal qu'il faisoit pour le P. Général de la Compagnie, & qui devoit servir de suite

à celui que le P. Bernard Nurſdorffer avoit déja envoyé à Rome, ainſi qu'il paroît par la Lettre que celui-ci écrivit au P. Général, & qui eſt datée de San Carlos le 4 Mars 1746, s'il n'eût pas ſu que le P. Général étoit l'auteur de ce grand ſecret, qui ne devoit être communiqué qu'aux Peres rebelles des ſept Peuplades, & à ceux ſeulement qui étoient capables de diſcrétion ?

Ce que nous voyons faire au Pere Provincial, avec les Jéſuites ſes ſubordonnés, le P. Général de la Compagnie l'avoit fait dès le commencement avec ce Provincial. C'eſt un fait qui eſt aſſez prouvé par ce que je vais dire en rapportant les Lettres publiques de ce Général, & en en faiſant la comparaiſon avec ce qui s'eſt paſſé, & avec les Lettres qui ont ſuivi : j'en extrairai ſeulement ce qu'il y a de plus intéreſſant, parcequ'elles ſont

fort longues. Voici ce que je trouve dans la premiere.

» Quoique notre feu P. Général
» eût écrit dès le 7 Janvier de l'an-
» née derniere, afin de recomman-
» der expreſſément de diſpoſer les
» eſprits des Indiens Guaranis qui
» compoſent les ſept Peuplades éta-
» blies entre la Riviere d'Ibicuy &
» celle d'Uraguay, pour que le tems
» étant venu d'exécuter le Traité
» conclu entre Sa Majeſté Catho-
» lique & le Roi Très Fidele, les In-
» diens ſe trouvaſſent déja hors des
» Peuplades, ſi la choſe étoit poſſible,
» ou tout au moins qu'ils en ſortiſſent
» ſans aucune oppoſition ni réſiſtan-
» ce, lorſqu'on le leur ordonneroit;
» les obligations que m'impoſe Sa
» Majeſté Catholique, ſont telles que
» la Compagnie ne ſauroit faire aſſez
» d'efforts pour déterminer les In-
» diens à obéir, ſans délai & ponc-

» tuellement, à Sa Majeſté : événe-
» ment qui ſeroit un triomphe des
» plus glorieux pour la Compagnie,
» & qui couvriroit ſes ennemis de la
» plus grande confuſion, comme Vo-
» tre Révérence le verra par la Let-
» tre que j'écris aujourd'hui même,
» & que portent les Commiſſaires
» qui vont tirer la ligne de Démar-
» cation qui doit fixer les limites des
» deux Empires. . . . . .

» L'obſtacle le plus à craindre vien-
» dra de l'oppoſition que peuvent
» mettre à l'exécution du Traité les
» Indiens qui ont été élevés & qui
» ſont gouvernés par la Compagnie,
» ſoit de leur propre mouvement,
» ſoit à l'inſtigation de leurs PP. Miſ-
» ſionnaires qui ſeroient fâchés d'a-
» bandonner ces Peuplades.

» Dans la Lettre ſuſdite, que j'a-
» dreſſe à Votre Révérence, & qui
» lui ſera remiſe par les Commiſſai-

» res, je lui ordonne de paſſer en
» perſonne aux Miſſions en queſtion,
» d'y ſignifier, comme un précepte
» en vertu de la ſainte obéiſſance &
» ſous peine de péché mortel (par-
» ceque je veux prévenir tous les
» obſtacles qui pourroient retarder
» la remiſe des Peuplades), que je
» défens à aucun des nôtres de s'op-
» poſer directement ou indirecte-
» ment à la remiſe des Peuplades
» que Sa Majeſté Catholique veut
» être faite au Roi de Portugal; mais
» au contraire, en vertu du même
» précepte, & ſous peine de péché
» mortel, je mande & ordonne à
» tous & chacun des Jéſuites qui ſe
» trouveront alors dans ce pays,
» d'employer toute leur autorité &
» tout leur crédit ſur l'eſprit des In-
» diens, pour les diſpoſer à aban-
» donner, ſans oppoſition ni diffi-
» culté quelconque, les Bourgades

» où ils habitent, au premier ordre
» de Sa Majesté Catholique.

» Enfin, je desire avec tant d'ar-
» deur que la Compagnie fasse écla-
» ter aux yeux de l'Univers des preu-
» ves de sa soumission & de sa pro-
» fonde vénération pour les ordres
» de Sa Majesté Catholique, que
» malgré ladite dépêche que portent
» les Commissaires, je me suis déter-
» miné à écrire par cette voie parti-
» culiere, pour voir si elle pourra pré-
» venir l'arrivée des Commissaires
» pour mettre Votre Révérence à
» portée d'exécuter, avec plus de
» sûreté, la volonté du Roi & la
» mienne, qui est que l'on accom-
» plisse & exécute les ordres du Roi
» sans délai ni opposition quelcon-
» que; & en conséquence, j'ordonne
» à Votre Révérence, que s'il arri-
» voit que ma Lettre lui parvînt avant
» l'arrivée des Commissaires, dans le

» cas où vous ne pourriez vous charger vous même de la commission, (ce qui me feroit très désagréable) vous dépêchiez sur-le-champ un Sujet pourvu de la sagesse religieuse & de l'expérience que requiert l'importance de cette affaire, & que vous lui ordonniez de se rendre dans les Missions le plus promptement que faire se pourra, pour qu'il impose dans les termes ci-dessus rapportés le précepte en question à tous & chacun des Jésuites, & qu'il prépare & effectue ainsi l'opération tant desirée, de la *remise volontaire des Peuplades* du Ressort de cette Provinee, qui est ordonnée par Sa Majesté Catholique, ce que je mande aussi au P. Supérieur des Missions par la voie des Commissaires. Cependant Votre Révérence, sans attendre cette derniere

» dépêche, fera ce que je lui recom-
» mande, avec la plus grande dili-
» gence.

» Mon fecond motif, pour faire
» prendre les devants à cette Lettre,
» eft le plus intéreffant, puifque c'eft
» l'honneur de la Compagnie : il
» confifte dans le defir que j'ai que
» les Jéfuites de ces Miffions puiffent
» difpofer les chofes de façon, qu'à
» l'arrivée des Commiffaires du Roi
» les Indiens aient déja évacué les
» Peuplades, & retiré leurs effets;
» en conféquence, je charge expref-
» fément Votre Révérence, & même
» je lui ordonne de travailler, avec
» le plus grand foin, ou par lui-même
» ou par le miniftere de quelque Su-
» jet qu'elle choifira, à remplir l'objet
» defiré, & à convaincre les Indiens
» de l'obligation étroite où ils font
» d'obéir à Sa Majefté Catholique,

» en reſtant ſes Sujets ; & je fais la
» même injonction à tous les Miſ-
» ſionnaires.

» Le zéle & l'eſprit religieux de
» Votre Révérence me font eſpérer
» qu'elle ſe conduira avec autant de
» diſcernement que de ſuccès dans
» la conduite de cette grande affaire,
» qui eſt pour moi l'objet de l'atten-
» tion la plus ſérieuſe, par l'impor-
» tance dont elle eſt pour les inté-
» rêts du Roi d'Eſpagne, l'honneur
» de la Compagnie & la gloire de
» Dieu. Il ne ſera point de ſervice
» pour lequel je me croie plus obligé
» de vous marquer ma reconnoiſ-
» ſance par tous les ſuffrages que
» peut donner la Religion. Je me re-
» commande à Votre Révérence dans
» le Saint Sacrifice de la Meſſe. A
» Rome, le 21 Juillet 1751, de Vo-
» tre Révérence, le Serviteur en Jé-
» ſus-Chriſt, IGNACIO VIZCONTI,

» au P. Provincial du Paraguay «.

Je ne parle point de la copie que portoient les PP. Commiſſaires, quoique celle-ci, qui étoit par duplicata, fût encore beaucoup plus forte & plus preſſante ; & je paſſe à la comparaiſon que je me ſuis propoſé de faire de ces injonctions avec les faits.

Malgré ces ordres ſi poſitifs, le Pere Provincial n'alla point en perſonne aux Miſſions, il n'y envoya qui que ce fût à ſa place, & il ne fit rien de tout ce qui lui étoit ſi fortement recommandé. Il écrivit, au contraire, aux PP. des Miſſions dans les termes ſuivants : » Mes PP. Supérieur & » Miſſionnaires du Parana & de l'U- » raguay. *Pax Chriſti*, &c. Arrivé » depuis peu dans cette ſainte Pro- » vince pour y jouir de l'aimable » Compagnie de Vos Révérences, je » regarde comme un ſingulier bon- » heur l'occaſion précieuſe que me

» fournit Notre Très Révérend Pere
» Général, de saluer aussi-tôt toutes
» Vos Révérences, & de les embrasser
» étroitement & cordialement,
» *in visceribus Jesu Christi.* Notre
» Révérend Pere Général me mande
» & m'ordonne expressément d'écrire,
» de sa part, à Vos Révérences;
» & de leur renouveller, en
» son nom, ses remercimens & sa reconnoissance
» la plus sincere pour
» la vigilance, le zéle & l'application
» soutenue, avec lesquels Vos Révérences
» ont toujours, & particuliérement
» en ces derniers tems, attaché
» leur attention au bien spirituel
» & temporel de ces Missions, aussi célebres
» qu'apostoliques, des Indiens
» Guaranis, dont la réputation s'est
» constamment soutenue, & se maintiendra,
» j'espere, avec le même lustre,
» non-seulement pour notre Province,
» mais pour toute la Compa-

» gnie en général ; ſuccès qui donne
» à Vos Révérences un mérite infini
» devant Dieu , indépendamment
» de l'honneur peu commun qu'il leur
» fait auprès des hommes.

» Enfin, en attendant que je me
» rende ſur les lieux, je vous conjure
» d'ici tous, avec les plus vives inſ-
» tances , par le précieux Sang qu'a
» verſé Notre-Seigneur pour ces pau-
» vres Indiens & pour nous, de faire
» en ſorte que votre conſtance apoſ-
» tolique ne vous abandonne point
» dans les nouvelles peines que vous
» ſouffrez, & qui entroient apparem-
» ment dans les deſſeins impénétra-
» bles de ſa Providence Divine pour
» éprouver ces Miſſions toujours per-
» ſécutées; mais qui ne l'ont jamais
» été avec tant d'acharnement, que
» dans le moment actuel, ſans qu'il
» nous reſte d'autre eſpoir pour parer
» le coup terrible qui eſt prêt à frap-

» per ces malheureux, que d'attendre de la bonté divine qu'elle daigne, comme elle le peut facilement, inſpirer le courage néceſſaire à M. le Vice-Roi, & l'exciter à s'oppoſer à la remiſe ordonnée depuis peu par la Cour d'Epagne, & que l'on veut actuellement exécuter au grand préjudice de ces Miſſions, & même de tous ces Domaines Royaux. Il faut que Vos Révérences s'adreſſent avec ferveur à Dieu, pour le ſupplier de les aider dans cette grande entrepriſe, & de la faire proſpérer, comme il eſt facile à ſa Toute Puiſſance; je prie auſſi Vos Révérences de ne point m'oublier dans leurs Saints Sacrifices & Prieres, auxquelles je me recommande beaucoup. A Cordoue, le 22 Janvier 1752, de Vos Révérences, &c. *Signé*, JOSEPH BAREDA «.

Je demande à présent si l'on pense qu'il n'y ait pas eu d'instructions secretes & contraires à celles que le P. Général Vizconti destinoit à être publiques, & s'il est croyable que le Provincial eût pris sur lui d'écrire dans ce style aux Peres des Missions?

N'est-ce pas le P. Général qui fait tout agir; & qui conduisant la plume du P. Barreda, dit aux Jésuites que jusqu'à présent ils se sont bien comportés; qu'on les remercie de leur bonne conduite; qu'ils continuent d'agir de la même maniere; qu'ils ne fassent aucun cas de tout ce que la politique oblige les Supérieurs de dire pour le public; qu'ils regardent toute cette affaire du Traité comme la plus grande des persécutions que ces Missions aient souffertes; & qu'ils ne se lassent point de faire bonne contenance, parcequ'il en sera de cette affaire comme de toutes les autres, & qu'on parvien-

dra à la faire échouer, ſoit par le moyen du Vice-Roi, ſoit par celui d'autres amis qui ne manquent jamais à la Compagnie?

Enfin, ſi le Pere Général n'avoit point excité & fomenté la réſiſtance & la rebellion que les Jéſuites oppoſerent à l'exécution du Traité Royal, ſoit par leurs diſcours & par leurs écrits, comme nous l'avons déja vu, ſoit par leurs actions & par leurs armes, comme nous le verrons bientôt, & que ſes dépêches publiques euſſent été les ſeules Lettres qu'il eût écrites à cette occaſion: il eſt inconteſtable qu'entre tant de Jéſuites rebelles, il en auroit puni quelques-uns ou du moins qu'il ne les auroit pas récompenſés. Mais, au contraire, il prolongea quelques années par delà le terme ordinaire le Provincialat du P. Barreda, & il lui donna enſuite le

Rectorat du College d'Arequipa, ſa Patrie : il nomma le P. Jayme Paſſino, Supérieur des Miſſions; le P. Pedro Logu, Recteur du Tucuman; & le P. Alonzo Fernandez, Provincial du Paraguay : & chacun fût ainſi récompenſé, en raiſon de ſa réſiſtance.



LIVRE II.



LIVRE II.

RÉSISTANCE ouverte des Jéſuites à l'exécution du Traité Royal des Limites.



CHAPITRE PREMIER.

LES PP. Miſſionnaires réſiſtent au P. Commiſſaire Lopez Altamirano, & le chaſſent du pays des Miſſions.

AUSSI-TÔT que le P. Commiſſaire Lopez Altamirano ſe fut rendu ſur les lieux, en conſéquence des Ordres de Valdélirios, avec ſon inſéparable Compagnon, le P. Raphaël de Cordova, pour traiter l'affaire de l'évacuation des ſept Peuplades, voici comme ces deux Religieux ſe conduiſirent chacun de leur côté. Le Pére Raphaël de Cordova, comme s'il eût fallu ſe tenir prêt pour une guerre

qu'il croyoit inévitable, fit mettre dans la chaloupe appellée *la Royale*, une grande quantité de fusils & de plomb pour des bales dans des caisses, qui à ce qu'il disoit, étoient pleines d'effets d'Eglise envoyés par le P. Roque Ballester, Procureur des Missions. C'est ce que m'a dit à moi-même, & ce que peut déposer le Patron Joseph l'Anglois, homme digne de foi, & qui conduisoit ce petit bâtiment. En même-tems le P. Commissaire par une conduite entierement opposée, commença à jetter feu & flamme dans les Lettres qu'il écrivit aux Peres pour les exhorter à se prêter à l'évacuation qu'on désiroit. Voici une de ses Lettres, datée de S. Borgia le 22 Septembre 1752.

» Si dans les circonstances pré-
» sentes deux des sept Peuplades re-
» fusent absolument d'effectuer leur
» transmigration, il pourra résulter,

» de leur opiniâtreté, qu'elles seront
» misérablement perdues pour Dieu
» & pour le Roi, & que notre Com-
» pagnie perdra également le crédit
» & la réputation dont elle jouit sur
» toute la terre : c'est ce qu'appré-
» hende très sagement Notre Très
» Révérend P. Général ; & sa crain-
» te est fondée sur sa connoissance
» parfaite des affaires de la Cour, &
» de l'opinion qu'on y a de notre
» conduite, ainsi que sa Paternité
» s'en explique elle-même avec beau-
» coup de chaleur dans ses Lettres
» du 21 Juillet & du 8 Septembre
» 1751, écrites au P. Provincial de
» cette Province.....

» Ces maux sont si graves, si fu-
» nestes en eux-mêmes, & le coup
» fatal qui en peut résulter seroit si
» sensible, si douloureux & si désho-
» norant pour cette Sainte Province,
» que ses Fils très Religieux doivent

» le prévenir, s'il est nécessaire, aux
» dépens de leur sang & de leur vie;
» & c'est ce que j'ose attendre de
» leur tendre attachement pour cette
» Province. Au surplus, les ordres
» précis que j'ai reçus du Roi notre
» Maître, & ceux de Notre Très Ré-
» vérend P. Général, ne me laissant
» pas la liberté d'admettre aucune
» espece de moyen ou d'arrange-
» ment, quand même je les juge-
» rois des plus efficaces & tendans
» également au but qu'on se propo-
» se; étant d'ailleurs instruit parfai-
» tement de la substance du Traité,
» des dangers évidens auxquels s'ex-
» posent les pauvres Indiens si cette
» transmigration a lieu, & des dan-
» gers encore plus grands qui nous
» menacent, ainsi qu'eux, si elle n'est
» pas effectuée; sachant aussi les bruits
» fâcheux que font courir certaines
» personnes, qui, par jalousie ou par

» intérêt, cherchent à décrier cette » sainte Province auprès de Notre » Très Révérend P. Général ; en un » mot, n'ignorant aucune de toutes » les nouveautés & circonstances » qu'on peut souhaiter que sa Paternité ait eu présentes avant de » dicter les préceptes qu'il impose à » tous les Sujets de cette Province » par les susdites Lettres de 1751, » j'use en conséquence de tous les » pouvoirs qui me sont accordés pour » cet effet, & je ratifie dans la meilleure forme & maniere que je puis » lesdits préceptes, les déclarant, » comme je les déclare, gravement » obligatoires. Ainsi après avoir invoqué le nom du Christ, j'impose, au nom de notre P. Général » & en mon nom, lesdits préceptes » en vertu de la sainte obéissance, & » sous peine de péché mortel.

» 1°. Qu'aucun Jésuite de cette

» Province, Miſſionnaire ou non Miſ-
» ſionnaire, n'affirme de parole ou
» par écrit, que les préceptes dont il
» eſt queſtion n'obligent point en
» conſcience.

» 2°. Qu'aucun deſdits Jéſuites ne
» s'oppoſe ou ne réſiſte directement
» ou indirectement, de parole ou
» par écrit, à la tranſmigration la
» plus effective & la plus prompte
» des Indiens aux terreins reſpectifs
» qui leur feront deſtinés.

» 3°. Que cette tranſmigration ne
» ſoit retardée en aucune maniere
» ſur le motif ou le prétexte d'em-
» pêchemens ou travaux commencés
» par les Indiens, ſi ce n'eſt de mon
» conſentement exprès.

» 4°. Que tous ceux qui ſe trouve-
» ront ou qui arriveront dans quel-
» qu'une des ſept Peuplades travail-
» lent efficacement pour la partie qui
» les concerne, & principalement les

» Curés & les Compagnons de ces
» Peuplades, à gagner ſur l'eſprit des
» Indiens qu'ils ſe ſoumettent promp-
» tement à cette tranſmigration &
» à ce changement, en leur faiſant
» enviſager les maux bien plus grands,
» auxquels ils s'expoſent, s'ils réſiſ-
» tent ou s'ils different.

» Enfin j'ordonne également, &
» ſous le même précepte de péché
» mortel, à tous & chacun des Peres
» Curés & Compagnons des Peupla-
» des qui ne doivent point changer,
» que s'ils reconnoiſſent dans leurs
» Indiens de l'inclination à favoriſer
» quelqu'un ou quelques-uns des In-
» diens des ſept Peuplades, dans le
» cas où ceux-ci ſeroient aſſez in-
» conſidérés pour ne pas ſe ſoumettre
» de bon gré à la reddition, ils faſſent
» tous leurs efforts pour les détourner
» d'un deſſein auſſi préjudiciable, qui
» ne ſerviroit qu'à les perdre eux &

» leurs Peuplades; au lieu qu'en obéiſ-
» ſant ils aſſurent, pour aujourd'hui
» & pour l'avenir, leur propre repos
» & celui de ces Peuplades, en ſe
» conciliant en même-tems la pro-
» tection & la bienveillance de notre
» Monarque Catholique.

» J'ai cru & je crois indiſpenſable
» de ſpécifier ces préceptes, & de ſi-
» gnifier que mon intention eſt qu'ils
» ſoient tous obſervés très ſtricte-
» ment, parceque ſi j'en omettois
» quelques-uns, je ſuis très convain-
» cu que je manquerois eſſentielle-
» ment à ce que je dois à la confian-
» ce dont le Roi, notre Maître &
» Notre Très Révérend Pere Géné-
» ral, m'ont honoré, ainſi qu'aux
» ordres très précis que m'a donnés
» ſa Paternité; ſavoir, qu'auſſi-tôt
» que je ſerois paſſé aux Miſſions,
» j'euſſe à impoſer, en ſon nom, les
» mêmes préceptes que ſa Paternité

» a imposés dans ses Lettres de 1751;
» & au mien tous les préceptes quel-
» conques que j'estimerois utiles ou
» convenables : *afin que* (je me sers
» de ses propres expressions) *sur le*
» *champ & le plutôt possible la remise*
» *s'effectue, sans qu'elle puisse souf-*
» *frir le plus léger retardement par*
» *aucune espece d'excuses, de tergi-*
» *versations ou de prétextes de la part*
» *des Indiens ou des Missionnaires.*
» C'est ainsi que s'explique notre P.
» Général, dont les expressions ex-
» trêmement vives & pressantes,
» prouvent non-seulement l'inquié-
» tude qu'il a que les Indiens ne dif-
» ferent l'évacuation de leurs Peu-
» plades, mais encore l'obligation
» indispensable que m'impose sa Pa-
» ternité, d'employer tous les moyens
» possibles pour accélérer & effectuer
» cette évacuation. C'est à quoi je
» me conformerai à la premiere ré-

» quisition des Commissaires du Roi,
» parcequ'il m'est ordonné d'en agir
» ainsi, & que notre P. Général me
» prévient & me menace que si je
» ne remplis pas exactement toutes
» ses instructions, j'encourrai sa jus-
» te indignation & celle de toute la
» Compagnie; expression dont se sert
» également sa Paternité dans les
» susdites Lettres au P. Provincial,
» & qui doit me faire trembler, ain-
» si que tous les Jésuites de ces saintes
» Doctrines, qui se glorifient si juste-
» ment du titre de fils zélés & obéis-
» sans de la Compagnie, mais qui
» en même tems doit les encourager
» & les déterminer à s'appliquer avec
» autant de zele que d'efficacité, à
» ce travail, d'autant plus glorieux,
» qu'il est plus désagréable & plus
» pénible. C'est ce que sent bien no-
» tre P. Général, lorsqu'il dit que tel
» d'entre nous autres qui aura coopé-

» ré, par ses efforts, sa fermeté & » sa constance, à l'évacuation & à » la remise effective des Peuplades, » rendra à la Compagnie le service » le plus agréable qu'il puisse lui » rendre en aucun tems, puisque sa » Paternité ne desire rien tant au » monde que la prompte exécution » de cette évacuation, dont dépend » tout l'honneur de la Compagnie, » & qui est la sorte de soumission la » plus flatteuse que cette Compagnie » puisse témoigner au Roi Catholi- » que. Ce sont les propres termes de » sa Lettre..... &c. «

Si le Révérend Pere Général de cette Compagnie s'est servi, en écrivant au P. Provincial Barreda, des mêmes expressions que nous venons de voir dans sa Lettre au P. Commissaire Altamirano, comment les effets produits par ces Lettres dans les deux Jésuites, sont-ils aussi diffé-

rens qu'on le remarque dans cette derniere Lettre d'Altamirano, & dans celles que Barreda a écrites au Marquis de Valdélirios, ainſi qu'aux Peres des Miſſions, & qu'on a données dans le Chapitre précédent? C'eſt que le Révérend Pere Général poſſede le ſublime ſecret de faire naître, comme je l'ai déja dit, deux partis différens dans de pareilles affaires; & dans l'eſpece préſente, il adhéroit publiquement à celui de ſon Commiſſaire, tandis qu'il tenoit ſecretement pour celui de ſon Provincial que ſans doute il favoriſoit ſous main; mais encore Barreda n'étoit pas le ſeul dans la confidence. Le P. Général, avec ſa ſagacité accoutumée, en avoit auſſi fait participant Altamirano lui-même; c'eſt ce qu'il eſt aiſé de voir ſi l'on compare le P. Altamirano écrivant des Lettres pleines de chaleur, d'onction & de preuves de la fidélité

la plus active, avec le même P. Altamirano, dissimulant les délits & les désobéissances de ses Freres, sans oser infliger les châtimens que portoient ses pouvoirs publics; & c'est ce dont on se convaincra encore mieux par les faits, qui, pour faire juger des dispositions intérieures des hommes, valent mieux que les paroles.

Qu'est-il résulté de ces ordres datés de S. Borgia, & de beaucoup d'autres, que donna de vive voix & par écrit le même P. Commissaire de la Peuplade voisine de Santo Thomé, où il fit son séjour & sa résidence? Le voici, le P. Mathias Strobel, Supérieur des Missions, se souleva ouvertement, en déclamant contre les préceptes & les ordres donnés dans une affaire qui ne présentoit que les plus fâcheux inconvéniens, & qui étoit contraire à la Bulle du Pape de 1741. Ecoutons là-dessus un témoin pris du

Corps Jésuitique, le Frere Francisco Sama, résidant au College de Santa-Fé ; & rapportons ce que, dans une Lettre du 27 Janvier 1754, il écrivoit au Pere Pedro Arroyo, Procureur Général de cette Province, aux Cours de Madrid & de Rome : » Depuis l'établissement de la Compagnie, jamais les Jésuites n'ont » été autant menacés de préceptes & » d'excommunications qu'ils le sont » aujourd'hui. Jésus ! Quel chagrin » pour des ames timorées ! Le Pere » Commissaire tire des Missions le » Pere qui en est Supérieur, & le fait » venir à Buenos-Ayres, où celui-ci » s'achemine déja. On regarde ceci » comme un déshonneur & un discrédit pour la Province, & l'on a » eu recours au P. Provincial, que » l'on a prié de se montrer & d'intervenir sur ce point, pour rétablir notre honneur. Le P. Com-

» missaire a désigné pour Vice-Su-
» périeur le Pere Félix Urbina. Nous
» ne savons autre chose du P. Supé-
» rieur, sinon, qu'il a fait ses obser-
» vations au P. Commissaire, au su-
» jet de tant de préceptes & d'ex-
» communications, & qu'il lui a dit
» que ce n'étoit pas ainsi que notre
» Compagnie gouvernoit ses Enfans.
» Le P. Commissaire a répliqué au
» P. Supérieur, que la Bulle du Pape
» actuel ne s'étendoit point à ce cas;
» & le P. Supérieur lui demande de
» qui il tient que ce cas n'est pas com-
» pris dans ladite Bulle qui nous lie
» évidemment; qu'il n'y a point d'é-
» chapatoire, & que tel est l'avis de
» tous les Jésuites, ainsi que de ceux
» qui ne le sont pas. Vous pourrez voir
» cette Bulle dans le lieu où vous êtes:
» elle se trouve dans le premier Tome
» des Bulles du Pape régnant. Je ré-
» pete ce que j'entens dire aux au-

» tres; car je ne prétens pas expli-
» quer la Bulle. Ce qui pourroit arri-
» ver de plus fâcheux, ce feroit que
» quelques-uns des nôtres, ainfi que
» cela fe dit déja, euffent recours au
» Pape pour qu'il décidât fur l'auto-
» rité de fa Bulle. Que Dieu puiffe
» les éclairer & les remettre dans le
» droit chemin avant qu'on en vien-
» ne à cette extrémité! mais pour
» cela il faudroit que le P. Commif-
» faire fût moins ardent & plus mo-
» déré dans fes opérations; car fa vi-
» vacité donne déja beaucoup de
» chagrin aux Miffionnaires & aux
» autres. Je vous ai marqué que le
» P. Commiffaire avoit mandé le P.
» Supérieur à Buenos-Ayres : mais
» jufqu'à préfent, il me paroît que
» celui-ci ne s'en remue pas davan-
» tage, & qu'il n'eft point dans la
» difpofition de quitter. L'on dit
» même que fi le P. Commiffaire
» infifte,

» insiste, le P. Supérieur en appellera » au Tribunal de notre Pere Général, & qu'il ne cédera pas. Il est » certain cependant que cette résistance deviendra un grand sujet » de scandale, en ce que cela fera » voir qu'on n'obéit point aux Ordres du Roi; & les Séculiers seront autorisés à dire: *Si le Supérieur n'obéit pas, que feront les Inférieurs?* «

Le Pere Joseph Cardiel, fils d'un Médecin de Victoria, se déclara encore plus ouvertement contre le Commissaire, & témoigna plus de hardiesse & de désobéissance. Le même Frere Francisco Sama nous rapporte le fait dans sa Lettre du 23 Avril 1753, au P. Pedro Arroyo; & voici ce qu'il dit: » Le P. Cardiel, qui a » été nommé parmi les Sujets désignés pour travailler à la transmigration, a répondu au P. Commis-

ral devoit lui avoir donné sous-main l'antidote dont il se sert ordinairement dans ses Lettres secretes, ainsi qu'on l'a vû dans l'article précédent.

Les Peres de ces Missions & même ceux de la Province, non initiés dans le secret de l'affaire, regardoient pour la plûpart avec horreur le P. Commissaire; c'est ce dont on peut se convaincre par plusieurs de leurs Lettres familieres, ainsi que par les Ephémérides du P. Thadéo Enis. Ils lui prodiguoient les plus injurieuses épithetes; & attendu ses prétentions, en apparence si contraires aux intérêts de la Compagnie, ils s'amusoient à mettre en question s'il étoit ou n'étoit pas Jésuite. Cette plaisanterie étant venue aux oreilles des Indiens, l'un d'eux s'avisa de dire pour flatter son Curé, qu'Altamirano étoit un Séculier Portugais qui avoit endossé la robe; qu'il l'avoit vû à Rio-Grande

comme il s'enfuyoit des Miſſions. Il ſoutint hardiment cette aſſertion vis-à-vis de tout le monde, & elle prit d'autant plus de faveur, que les Peres virent que Raphaël de Cordova, ſon Compagnon, étoit le premier à ſe déchaîner contre la vivacité des procédés du P. Altamirano, le qualifiant d'ennemi de la ſainte & Apoſtolique Province de Paraguay; & que ce Pere Raphaël de Cordova diſoit à tous ceux de cette Province, qu'il étoit bien ridicule que le zele du P. Commiſſaire eût pour objet une affaire que le Roi lui-même & le Miniſtere Eſpagnol avoient en horreur, & qui n'étoit pouſſée ſi vivement que pour complaire à la Reine, qui, étant Portugaiſe, favoriſoit la cauſe de ſa Nation. Le P. Raphaël de Cordova ajoutoit qu'il ſavoit tout cela de très bonne part, & qu'il étoit sûr que la Cour de Madrid faiſoit les vœux les plus

ardens pour que l'on rencontrât des difficultés inſurmontables dans l'exécution de ce Traité. Ce ſyſtême s'accrédita aiſément dans toute la Province; les eſprits s'échaufferent, & l'on ne fit plus que ſotiſes ſur ſotiſes.

Entre diverſes fauſſes démarches que fit le P. Commiſſaire dans les Miſſions, une qui lui coûta bien cher fut de placer pour Curé dans la Peuplade de San-Miguel le P. Lorenzo Balda, & dans l'habitation de la même Peuplade, le P. Thadeo Enis. Ceux-ci, cherchant à captiver la bienveillance de leurs Paroiſſiens, parurent travailler de concert avec eux à l'affaire de l'évacuation, tandis que ſous-main ils les encouragerent à s'y oppoſer de toutes leurs forces. Le P. Balda ſavoit bien que la premiere partie de la ligne de Démarcation ne pouvoit être achevée avant un certain tems, & qu'elle ſe dirigeoit à l'habitation

de ſa Peuplade, qui, en vertu du Traité, devoit ſervir de limite aux deux Couronnes; d'ailleurs, il n'ignoroit pas que toute cette fermeté extérieure, dont le P. Commiſſaire faiſoit paradè & dans ſes propos & dans ſes écrits, n'empêchoit point qu'intérieurement il n'eût une frayeur extrême que les Indiens animés par les Peres n'attentaſſent à ſa vie. C'eſt pourquoi, déterminé, non pas à faire perdre la vie à Altamirano, mais à en venir aux mains avec les Officiers de la Démarcation qui s'approchoient eſcortés de quelques gens de guerre, il leva dans ſa Peuplade 600 hommes de troupes, dont il donna le commandement au célebre Sepé de San-Miguel; & ſur-le-champ, il en fit part au P. Thadeo Enis, placé dans la Chapelle de S. Antonio el Nuevo comme en vedette, pour guetter les Officiers de la Démarcation, lui pro-

mettant de lui envoyer cette troupe aussi-tôt qu'il apprendroit leur arrivée. Il dépêcha aussi en deux ou trois jours au P. Commissaire cinq couriers, qui lui donnerent avis que s'il ne cherchoit pas à se mettre en sûreté dans quelque ville Espagnole, il s'exposoit infailliblement à perdre la vie dans les Peuplades des Missions, attendu que les Habitans irrités de ses exhortations continuelles sur l'article de leur transmigration, & persuadés que tout cela ne se faisoit qu'à l'instigation du P. Altamirano lui-même, s'étoient assemblés au nombre de six cens, qu'ils avoient pris les armes & qu'ils marchoient déja à Santo Thomé, dont les Habitans de concert avec eux, avoient projetté de se défaire de lui ou de le chasser des Missions.

Il n'en fallut pas davantage pour déterminer le P. Commissaire à se retirer promptement à Santa-Fé.

Craignant même d'y être insulté, tremblant de frayeur, & ayant, pour ainsi-dire, le pied dans l'étrier, il écrivit une Lettre aux Indiens de S. Miguel à dessein de les calmer; & dans cette Lettre il répete mille fois qu'il ne desire pas que la trasmigration ait lieu, qu'ils n'ont qu'à rester tranquilles dans leurs Peuplades, qu'ils peuvent vivre en paix & avec la certitude qu'on ne les chagrinera pas davantage à l'avenir. A-peine l'eût-il signée & remise au Chasqui ou Courier qui devoit la porter à S. Miguel, qu'il partit en toute diligence accompagné du P. Cordova, & avec l'escorte que lui donna le P. Phelipe Ferdeo. Celui-ci m'a raconté depuis, dans la chambre même où Altamirano avoit écrit la Lettre, que peu s'en fallut qu'il n'eût éclaté de rire, en voyant combien le P. Commissaire avoit peur de ces pauvres Indiens qui

n'avoient jamais eu la pensée de lui faire le moindre mal. Arrivé à Yapeyu, il lui fallut une escorte plus nombreuse & plus sûre : tremblant de frayeur à l'aspect de tout Indien, il fit venir de Santa-Fé des Soldats Espagnols pour l'y conduire, & il entra avec eux dans cette Ville. Delà il gagna Buenos-Ayres où il s'arrêta, & dont il n'eût garde de sortir que pour passer en Espagne; de même que le P. Barreda, qui demeura toujours à Cordova jusqu'au moment qu'il partit pour sa Province du Pérou.



CHAPITRE II.

Les Peres tirent du venin même de leur délit précédent un antidote contre ce poison, en imputant le soulevement des Indiens au P. Altamirano & aux autres Commissaires Royaux.

Les Peres sont très bons Chymistes, & ils savent extraire du venin même de leurs plus grands crimes la quintessence du contre-poison pour se tirer d'affaire & nuire à leurs ennemis. C'est ce qu'il est facile de juger par le passage suivant de la Lettre que le Pere Provincial Barreda écrit sur l'événement rapporté ci-dessus au Pere Pedro Arroyo, son Procureur à Madrid. Elle est datée de Cordova le 4 Mai 1753 : » Son Excellence » (Don Carvajal) est trop éloignée

» pour qu'il lui ait été possible d'ap-
» percevoir l'objet du Traité; mais
» nous qui sommes sur les lieux, nous
» le voyons bien clairement dans les
» pertes considérables qui en doivent
» résulter pour la Couronne d'Espa-
» gne, & dans celles que souffrent
» déja nos Missions; du moins j'ai
» cru qu'il étoit de mon devoir d'é-
» crire au Roi & au P. Général; &
» en les assurant que prêts à leur
» donner les témoignages les plus
» prompts de notre obéissance, nous
» étions entierement résignés à exé-
» cuter les Ordres de Sa Majesté, je
» n'ai pu m'empêcher de leur repré-
» senter que le moyen le plus pro-
» pre à remplir leurs vûes, n'étoit
» pas de procéder avec une précipi-
» tation inconsidérée; qu'il falloit
» du tems pour donner un peu d'ac-
» tivité à la lenteur naturelle des In-
» diens, & pour inculquer dans l'es-

» prit de ces êtres, encore bruts,
» ces sentimens d'obéissance & de fi-
» délité gravés dans nos cœurs. Le
» Roi & le P. Général reconnoîtront
» par les mauvais effets qu'a produit
» la pétulance déplacée du P. Com-
» missaire Lope Luis Altamirano,
» que mes représentations n'ont point
» eu pour objet d'apporter du délai
» à la remise des Peuplades, mais
» uniquement de l'effectuer avec la
» douceur & la tranquillité conve-
» nables aux religieuses intentions
» de Sa Majesté.

» J'ai prévenu de tout ceci le Pere
» Pedro Ignacio, & j'en ai informé
» également le P. Altamirano, qui,
» chargé des embarras d'une trans-
» migration aussi considérable, a
» demandé au Marquis de Valdéli-
» rios & aux autres Commissaires un
» terme de trois ans au moins. Mais
» ceux-ci impatiens de retourner à

» la Cour pour y recevoir la récompense de leur Commission, & d'ailleurs aiguillonnés par les Portugais, ont mené cette affaire avec tant de vivacité, qu'actuellement elle se trouve dans une situation très épineuse. Et le fait est que le Pere Altamirano ayant passé aux Missions, a ordonné expressément aux Curés, à titre de préceptes & sous peine d'excommunication, de travailler efficacement à cette transmigration; & les Peres empressés de lui obéir, ont été obligés de presser les Indiens de telle sorte, que plusieurs de ces Peuplades ont montré une résistance ouverte; elles ont même porté l'insolence jusqu'à manquer de respect à leurs Curés, leur disant qu'elles ne vouloient point s'en aller, & que le Roi n'avoit pas le pouvoir de leur ôter ce qui leur appartient. . .

» Quelques jours après, les Indiens » de San Miguel ont levé six cents » hommes de Troupes pour aller à » l'enquête du P. Commissaire & lui » ôter la vie, assurant que ce n'étoit » certainement pas un Jésuite, mais » quelque Portugais qui avoit endossé la robbe pour les forcer d'abandonner leurs Peuplades. Après que » le Curé eût fait tous les efforts possibles pour les retenir par cinq différentes fois, reconnoissant qu'ils » avoient intention de le tromper, & » de s'en aller à la Peuplade de Santo » Thomé, où étoit le P. Commissaire, il lui en a donné avis à diverses reprises pour qu'il se mît sur ses « gardes. Ledit Commissaire ayant » reconnu que l'acharnement des Indiens croissoit de jour en jour, il a » pris le parti de se retirer à Yapeyu, » où il a demandé une escorte d'Espagnols pour Santa-Fé, avec la-

» quelle il eſt venu à Buenos-Ayres «.

Telle eſt la politique de ces Peres, & je l'ai éprouvée plus d'une fois. Pour parvenir à leurs fins, ils ont l'art de tramer un tiſſu qu'ils n'ourdiſſent d'abord que confuſément, & ſur lequel ils ne réfléchiſſent, pour ainſi-dire, qu'en gros ; mais à ce tiſſu ils laiſſent pendre pluſieurs fils déliés & forts, auxquels ils s'accrochent enſuite, ſelon que leurs intérêts & les circonſtances le requierent. Voici donc de quelle maniere ils ont raiſonné. Avançons, ont dit ces Peres, que ſi l'on ne procéde pas avec la plus grande lenteur à l'affaire de la tranſmigration, on finira par tout perdre. Qu'en arrivera-t-il ? On nous croira, ou bien on ne nous croira pas. Si l'on nous croit, nous avons gain de cauſe, c'eſt-à-dire, nous reculerons l'affaire juſqu'à ce que le laps & les viciſſi-

nouer le fil de ce tiſſu d'artifices, & de le produire contre les Jéſuites eux-mêmes.

Premierement, je fais cette queſtion : ſi l'on a donné des ordres trop preſſans, à qui doit-on en attribuer la premiere cauſe ? Avant que le Marquis de Valdélirios & le P. Altamirano fuſſent nommés pour cette commiſſion le 21 Juillet 1751, le Révérend Pere Général écrivoit aux Peuplades & aux Peres » de diſpoſer les » choſes de façon que cette remiſe » s'effectuât ſur-le-champ & le plu-» tôt poſſible, ſans qu'elle pût ſouf-» frir le plus léger retardement par » aucune eſpece d'excuſes, de ter-» giverſations ou de prétextes de la » part des Indiens ou des Miſſionnai-» res «. Les ordres preſſants & réitérés des Commiſſaires Royaux & du Pere Altamirano n'auroient donc pas beaucoup influé ſur le ſoulevement des

Indiens vers la fin de 1752, si les Peres de cette Province eussent fait quelque cas des ordres de leur Révérend Pere Général.

En second lieu, étoit-ce donner des ordres trop pressans, que d'accorder six mois pour l'exécution d'une chose qui, ainsi qu'il est notoire, & comme on le verra par la suite, eût pu s'effectuer en six semaines si les Peres eussent agi de bonne foi?

Troisiemement, lorsque le Pere Commissaire se rendit aux Missions, deux des sept Peuplades s'étoient déja révoltées, & avoient refusé d'obéir aux ordres du Roi relativement à leur transmigration, comme l'assure le même Pere Commissaire dans la Lettre qu'on a rapportée plus haut, écrite à S. Borgia le 22 Septembre 1752. Par conséquent, les instances & la persévérance effective de ce Pere n'avoient pas influé sur le souleve-

ment & la résistance des Indiens. Enfin, on prouvera par la suite que cette désobéissance a été l'ouvrage de ces mêmes Peres; & c'est ce que l'on démontrera si clairement & si victorieusement, qu'il ne restera aucun doute sur cette matiere.

Cependant le P. Provincial pour se mettre plus à couvert, & pour donner plus de solidité au fond de cette nouvelle manœuvre, à laquelle les Peres vouloient attribuer l'origine de la résistance des Indiens, s'expliqua de la maniere suivante en écrivant au Roi, au sujet de quelques cédules royales qui arriverent peu de tems après la fuite du Pere Commissaire, lesquelles étoient relatives à la situation où la Cour supposoit les choses, & dont le Pere Provincial força le sens pour en tourner les expressions à son avantage : » Depuis la derniere » Lettre du 19 Juillet, dans laquelle

» je me suis malheureusement trouvé » obligé de rendre compte à Votre » Majesté du mauvais succès qu'a- » voit eu l'affaire de la remise des » sept Peuplades, par l'obstination » cruelle des Indiens, & par la vio- » lence & la rigidité des ordres des » Commissaires, qui, en se condui- » sant ainsi, même dans les choses » qui ne sont pas de leur compéten- » ce, ont irrité l'humeur lente & pa- » resseuse des Indiens, j'ai reçu les » quatre cédules de Votre Majesté, » dans lesquelles, non-seulement elle » compâtit aux peines & aux chagrins » de ces pauvres Néophytes, relati- » vement aux difficultés qu'ils doi- » vent éprouver pour leur transmi- » gration, mais même elle leur ac- » corde, par une magnificence roya- » le, toute exemption de tributs pour » dix ans, ainsi que le tems nécessai- » re pour transporter leurs effets &

» leurs troupeaux; ſans quoi, on re-
» gardoit, comme impoſſible pour
» eux, de les enlever «.

Dans ce peu de mots que le Pere Provincial écrit au Roi, il avance deux fauſſetés qui paroiſſent évidentes à la ſeule lecture de la Lettre & des cédules qu'il cite. Le premier menſonge, c'eſt qu'il dit au Roi que dans ſa Lettre du 19 Juillet, il avoit fait ſavoir à Sa Majeſté que le ſoulévement avoit été occaſionné » par la
» violence & la rigidité des ordres
» des Commiſſaires, qui avoient irité
» l'humeur lente & pareſſeuſe des
» Indiens «; au lieu que dans cette ſuſdite Lettre, il ne parle point ainſi; & qu'au contraire, il attribue la réſiſtance des Indiens » à ce qu'il n'y
» avoit pas moyen de ſe perſuader
» que la volonté du Roi fût qu'on
» les chaſſât de leurs Peuplades, ſans
» qu'ils euſſent commis aucune fau-

» te, & après tant de ſervices par eux
» rendus «.

La ſeconde impoſture, c'eſt lorſqu'il dit au Roi que dans ſes cédules
» Sa Majeſté accorde aux Indiens,
» avec une magnificence royale, le
» tems néceſſaire pour tranſporter
» leurs effets, ſans quoi on regardoit
» comme impoſſible pour eux de les
» enlever «; tandis qu'après avoir lû leſdites quatre cédules en original, on n'y trouve pas un ſeul mot d'une ſemblable conceſſion de tems pour cela ni pour aucun autre objet, & qu'il n'y eſt point fait mention de délai limité ou illimité pour cette évacuation. On ne peut au contraire trop remarquer la politique du Roi relativement à cette particularité; car après tant d'inſtances réitérées de la part de ces Peres à ce ſujet, Sa Majeſté ne ſe ſert d'aucune expreſſion qui tende à accorder des retardemens,

des délais ou des termes, quoique d'ailleurs elle leur accordât par ces quatre cédules beaucoup de graces, que ne méritoient certainement pas ceux qui les reçurent.

CHAPITRE III.

Les Peres des Missions se soulevent, & chassent du pays les Commissaires Royaux occupés à tirer la ligne qui devoit marquer les limites.

DANS le même tems que les Peres des Missions en chassoient le Pere Commissaire, les Démarcateurs de la premiere division y entroient par un côté opposé. Cette division étoit composée, du côté des Espagnols, de D. Juan de Echavarria, Capitaine de Vaisseau des Armées Navales du Roi, premier Commissaire; de D. Ignacio

Mendizabal, Lieutenant de Vaiſſeau, ſecond Commiſſaire, & Aſtronome; de D. Alonzo Pacheco, Enſeigne de Vaiſſeau, Géographe; du P. Franciſco Fabra, Jéſuite de la Province du Paraguay, Aumônier; de D. Manuel Feu, Chirurgien; de D. Joſeph Tarragona, Aide-Chirurgien; & de cinquante Dragons aux ordres des Capitaines D. Joſeph Martenez Fontes & D. Franciſco Bruno de Zavala, & du Lieutenant D. Franciſco Piera. Du côté des Portugais, il y avoit le Colonel Franciſco Antonio Cardoſo, premier Commiſſaire; le P. Bartholomé Paniguay, Jéſuite Vénitien, Aſtronome; Alexandre Cardoſo, Géographe; un Chapelain, un Chirurgien, & cinquante Dragons, commandés par le Lieutenant-Colonel Joſeph Ignacio Almeyda.

Ils étoient ſuivis de charrettes & de mules, qui portoient des vivres

& toutes ſortes de proviſions néceſſaires pour ſix mois ; & ils étoient munis de très ſages inſtructions données par écrit, & adreſſées aux Commiſſaires principaux, le Marquis de Valdélirios & Gomez Freyre de Andrada, aujourd'hui Comte de Bobadella, pour tous les événemens qui pourroient ſurvenir : car le projet étoit ou d'achever l'ouvrage commencé ſur la Côte de la Mer, juſqu'à l'embouchure de l'Ibicui dans l'Urugay, qui étoit ce que cette premiere diviſion devoit tracer, ou bien ſi les Peres s'y oppoſoient, de prendre acte de leur oppoſition, afin que le Roi sût de quelle façon il devoit ſe comporter ; & en effet, les principaux Chefs de cette expédition ne ſavoient encore rien de ce qui étoit arrivé au P. Commiſſaire. Le fait de cette éclatante réſiſtance des Peres, à l'entrée même de leur Royaume Jéſuitique,

dans le Poste ou la Chapelle de Santa Thecla, du district de l'habitation de San Miguel, est constaté par un procès-verbal en forme, que dressa sur les lieux le Commissaire D. Juan de Echavarria, & qui comprend tout ce qui est arrivé depuis le 26 Février, jusqu'au 5 Mars 1753. Comme il est fort long, je ne le donnerai pas en entier; j'en extrairai seulement, mot pour mot, ce qu'il y a de plus précis.

Le 26 Février, on arriva à la proximité du Port de Santa Thecla, où alors il n'y avoit que l'Econome, avec les Indiens ordinaires, au nombre de dix. Celui-ci dit que le Pere Curé étoit à la Chapelle de San Antonio el Nuevo, à deux journées de distance: c'étoit le P. Thadeo Ennis, Curé de cette grande Habitation, & de San Antonio, qui étoit plus qu'une Chapelle, c'est-à-dire, un gros Bourg. On demanda à l'Econome si quel-

qu'un pourroit ſe charger de porter au Curé une Lettre du Commiſſaire Echavarria. L'Econome ayant répondu qu'oui, on la lui remit le lendemain ; & ce même jour on campa ſur un côté de la Chapelle de Santa Thecla, en attendant que la réponſe arrivât, ou le P. Curé lui-même. Au lieu de lui, Sepé Tyaragu, Enſeigne Royal de San Miguel, arriva, ce jour-là 27, ſur le ſoir; & comme celui-ci avoit connu le Capitaine D. Franciſco Bruno de Zavala, avec lequel il avoit voyagé dans le pays des Miſſions précédemment & pour une autre affaire, l'Indien qui venoit de la part du P. Thadeo Enis, & dans l'eſprit duquel ce Curé avoit jetté des idées de hauteur & d'arrogance, eût l'inſolence de s'arrêter dans la Chapelle, & d'envoyer chercher Zavala. Comme on n'avoit pas le tems de diſputer ſur l'étiquette, le Commiſſaire Echavar-

ria lui ordonna de s'y rendre. Zavala y passa en effet, & il fut très mal reçu de Sepé & des principaux Indiens qui l'avoient accompagné : & Sepé lui demanda pourquoi il venoit sur leurs terres avec tant de monde. Zavala lui répondit qu'il venoit par ordre du Roi pour régler leurs limites; qu'au surplus, il n'avoit qu'à se rendre dans le camp où étoit le Commissaire, & qu'on l'instruiroit plus en détail de l'objet de leur arrivée.

» A cela, le procès-verbal rapporte que les Indiens répondirent tumultueusement, que le jour d'auparavant on avoit reçu à la grande Habitation de San Antonio, une Lettre adressée au P. Supérieur des Missions ; que cette Lettre étoit pour eux, & écrite par le Gouverneur de Buenos-Ayres ; que par cette Lettre on leur ordonnoit de défendre leurs terres, & de n'en

» permettre l'entrée à aucun Portu-
» gais; qu'ils avoient d'ailleurs une
» Lettre du Roi qui portoit le même
» ordre «. Ou le P. Supérieur a forgé lui-même ces Lettres, ou bien il en a donné d'anciennes pour fraîches & du jour même, ce qui est la même chose pour les Indiens, dont les Peres se jouent comme ils veulent; & c'est pour cela qu'ils ont si grand soin de les laisser dans leur état de rusticité & d'abrutissement.

Le 28 au matin Zavala retourna voir les Indiens, dont le nombre augmentoit toujours. Les propos s'échaufferent, & Zavala leur ayant représenté les dangers auxquels ils s'exposoient en désobéissant au Roi, la plûpart répondirent, selon le rapport du procès-verbal : » Le Roi ne veut pas
» ce que l'on nous dit; le Roi est
» très éloigné, il ne nous connoît
» pas, & il est trompé. Nous autres,

» nous ne devons faire que ce que
» nous ordonne le P. Supérieur dans
» la Lettre que nous avons entre les
» mains, & que le P. Curé nous a en-
» voyée de la Peuplade. Si tu veux
» passer outre, nous sommes bien fâ-
» chés que tu viennes avec eux, car
» tu perdras aussi la vie, parceque
» nous avons neuf mille Soldats prêts
» à défendre nos terres «. Zavala voyant une résistance aussi formelle, leur dit : » On voit bien que vous ne sa-
» vez pas à qui vous résistez. Le Roi
» a le pouvoir de se faire obéir; mais
» comme il nous a envoyés sur les ter-
» res de ses Sujets, il n'a pas cru devoir
» nous donner des forces capables de
» faire respecter ses volontés. Il n'y a
» qu'un Dieu & qu'un Roi. C'est le
» Roi qui, sur ses Vaisseaux, vous en-
» voie des Peres pour vous faire con-
» noître Dieu, & vous apprendre qu'il
» est votre Roi. Ce Roi est si bon, que,

» tandis que les autres Indiens lui » paient beaucoup plus de tributs, il » veut bien que chacun de vous ne » lui paie qu'une piaſtre : il en exemp- » te même une grande partie de vous » autres ; il vous conſerve vos Curés, » & vous permet d'emporter de vos » Bourgades tout ce qui vous ſera né- » ceſſaire.

» Ne penſez pas que les Peres ſoient » Rois ; car le Roi eſt ſeul Roi, & il y » a beaucoup de Peres : nous les reſ- » pectons en qualité de Prêtres ; mais » nous les regardons comme Sujets » qui n'ont rien à ordonner pour le » temporel, excepté pour ce qui re- » garde le bien particulier de cha- » cun d'eux. Vous ne devez donc » pas leur obéir quand ils vous diſent » de réſiſter au Roi, puiſque le Roi » vous en ſaura un très mauvais gré ; » & vous faites très mal de les con- » ſulter en cela, parcequ'ils n'ont en

» vue que leurs propres intérêts : » aussi voilà pourquoi ils ont voulu » que vous vécussiez toujours en » aveugles & comme des enfans, sans » permettre que vous acquissiez des » lumieres en communiquant avec » d'autres Peuples, & sans vous faire » connoître ce que nous savons, moi » & les autres Sujets du Roi, qui ne » sommes point sous les ordres de » vos Peres.

» Le Roi connoît parfaitement tout » ce que vous possédez, ce que vous » êtes, & ce que sont ces terres-ci : » il veut vous en donner d'autres bien » meilleures, pour vous dédommager de celles qu'il vous ordonne de » quitter, parceque c'est un arrangement qui convient à sa Couronne. » Il ne vous faudra pas beaucoup de » tems pour transporter avec vous vos » cabanes & emmener vos troupeaux, » en quelques lieux qu'ils soient. De » tous

» tous tant que vous êtes ici, il n'y en a
» peut-être pas un qui pourroit dire,
» ceci eſt à moi, cela eſt à lui. Tout
» ce que vous avez n'appartient-il pas
» aux Peres qui en diſpoſent en Maî-
» tres abſolus? Il y a plus de cent ans
» qu'ils vous menent à la liſiere, ainſi
» que des enfans; & comme tels,
» ils vous fouettent publiquement,
» hommes & femmes, dans la cour
» de leurs Maiſons; & vous n'igno-
» rez pas que j'en ai été témoin moi-
» même à San Miguel, votre Peu-
» plade. Les Indiens lui répondirent
» qu'il parloit juſte, & qu'il avoit rai-
» ſon : que les Eſpagnols n'avoient
» qu'à renvoyer les Portugais, &
» qu'ils les laiſſeroient paſſer «.

Une telle reſtriction étoit contraire à l'ordre du Roi; cependant on voit, par la réponſe de ces Indiens aux repréſentations de Zavala, qu'ils euſſent mieux aimé avoir dans leurs

Peuplades des Espagnols sans robe & sans bonnet, que ceux qui en portent. Ce jour-là même, 28, sur le soir, les principaux d'entr'eux se rendirent à la tente du Seigneur Commissaire, qui les accueillit & les traita très bien, leur offrant même de leur donner à tous des habits & d'autres présens d'Espagne. Le Commissaire leur ayant demandé (à ce que rapporte le Procès) » Qui est-ce qui » les envoyoit sur les lieux, & pour» quoi ils s'opposoient aux ordres du » Roi? L'Alcalde de San Miguel ré» pondit : Que c'étoit le P. Supé» rieur & le P. Curé de leur Peupla» de; que c'étoit Dieu & Saint Mi» chel qui leur avoient donné ces ter» res; que si lui, Commissaire, étoit » seul, ils le serviroient en tout, & » lui livreroient passage; mais que » pour les Portugais, ils ne passe» roient pas sur leurs terres, parce-

» que tel étoit l'ordre du Pere Supé-
» rieur «.

Le premier Mars on donna séparément au principal Cacique, à l'Alcalde Major, à l'Enseigne Royal & au Mestre-de-Camp, les présens qu'on leur avoit destinés : on en distribua aussi à proportion aux Indiens ordinaires qui arrivoient par douzaines ; l'affaire fut remise à différentes fois sur le tapis, mais les Indiens ne varierent point dans leurs réponses. Le 2, les Espagnols & les Portugais tinrent conseil ; & voyant que les Indiens persistoient dans leur obstination, & qu'il falloit agir selon les circonstances & d'après les instructions, on résolut de se retirer. Zavala ayant été trouver les Indiens pour leur en donner avis, ils lui montrerent la Lettre & l'ordre qu'ils avoient reçus du P. Supérieur des Missions pour les obliger à se conduire ainsi. Phelippe Subay, Secrétaire de

Peuplades des Espagnols sans robe & sans bonnet, que ceux qui en portent. Ce jour-là même, 28, sur le soir, les principaux d'entr'eux se rendirent à la tente du Seigneur Commissaire, qui les accueillit & les traita très bien, leur offrant même de leur donner à tous des habits & d'autres présens d'Espagne. Le Commissaire leur ayant demandé (à ce que rapporte le Procès) » Qui est-ce qui » les envoyoit sur les lieux, & pour» quoi ils s'opposoient aux ordres du » Roi? L'Alcalde de San Miguel ré» pondit: Que c'étoit le P. Supé» rieur & le P. Curé de leur Peupla» de; que c'étoit Dieu & Saint Mi» chel qui leur avoient donné ces ter» res; que si lui, Commissaire, étoit » seul, ils le serviroient en tout, & » lui livreroient passage; mais que » pour les Portugais, ils ne passe» roient pas sur leurs terres, parce-

» que tel étoit l'ordre du Pere Supé-
» rieur «.

Le premier Mars on donna séparément au principal Cacique, à l'Alcalde Major, à l'Enseigne Royal & au Mestre-de-Camp, les présens qu'on leur avoit destinés : on en distribua aussi à proportion aux Indiens ordinaires qui arrivoient par douzaines; l'affaire fut remise à différentes fois sur le tapis, mais les Indiens ne varierent point dans leurs réponses. Le 2, les Espagnols & les Portugais tinrent conseil; & voyant que les Indiens persistoient dans leur obstination, & qu'il falloit agir selon les circonstances & d'après les instructions, on résolut de se retirer. Zavala ayant été trouver les Indiens pour leur en donner avis, ils lui montrerent la Lettre & l'ordre qu'ils avoient reçus du P. Supérieur des Missions pour les obliger à se conduire ainsi. Phelippe Subay, Secrétaire du

la Peuplade de San Miguel, fit la lecture de cette Lettre, que les Interpretes traduisirent en Espagnol. Malheureusement il a été impossible d'avoir cette Lettre en original, ou du moins d'en prendre copie, parceque les Indiens ne voulurent simplement que la lire, & nous permettre d'en entendre la lecture. » Le même » jour, comme on commençoit à se » retirer (continue le Procès-verbal) » le Cacique, l'Enseigne Royal, & » l'Alcalde Major arriverent au Camp » avec le Secrétaire; & en présence » de tous les Assistans, D. Juan de » Echavarria remit aux trois Indiens » principaux une Lettre qui portoit » en substance, que forcé par les cir- » constances de partir, pour ne pas » pouvoir attendre plus long-tems » l'arrivée du P. Curé, il leur en » donnoit avis, afin qu'ils lui expli- » quassent les motifs pour lesquels

» lui, Commiſſaire, ne faiſoit pas
» ce qui lui étoit ordonné par le Roi,
» & pour ne pas demeurer reſponſa-
» ble des obſtacles qu'on avoit ap-
» portés à leur Démarcation. A cela,
» les Indiens dirent qu'ils ne pou-
» voient répondre pour le préſent,
» quoiqu'il y eût là leur Secrétaire
» Subay, & qu'on leur offrît tout
» ce qu'il falloit pour écrire; & l'En-
» ſeigne Royal les tira d'affaire, en
» repliquant qu'il falloit aller à San
» Antonio; que là on feroit la ré-
» ponſe, & qu'il les rejoindroit ſur
» le chemin avec cette réponſe «.
Qu'on juge ſi le P. Thadée, qui étoit l'oracle de San Antonio, avoit bien fait la leçon aux Indiens pour qu'ils ne laiſſaſſent aucune preuve par écrit aux Commiſſaires Royaux.

» Le 3 (continue le procès-verbal)
» on s'arrêta pour attendre la répon-
» ſe aux Lettres; & ſur les huit heu-

» res du matin, l'Alcalde Major & le
» Cacique arriverent au Camp. On
» prit celui-là à part, & on lui pro-
» mit, au nom du Roi, un titre de
» diſtinction s'il déclaroit les noms
» & les emplois des principaux d'en-
» tre ceux qui étoient venus s'oppoſer
» au paſſage, ainſi que d'autres cir-
» conſtances relatives à cette démar-
» che ; & en préſence des Officiers
» Eſpagnols qui ont ſigné ſa déclara-
» tion, il a dit : Que lui s'appelloit
» Miguel Taperucay, qu'il étoit Al-
» calde Major ; & un Aide qui étoit
» préſent, Ignacio Yepuci ; le Caci-
» que principal, Bernabé Pacharé ;
» l'Enſeigne Royal, Joſeph Thiaray,
» & qu'il étoit Corrégidor ſurnumé-
» raire de l'Habitation de San An-
» tonio ; que les Caciques des Peu-
» plades de San Nicolas, de San Luis,
» de San Angel, de San Lorenzo &
» de Santo Thomé y étoient auſſi ;

» & que ceux de San Borgia devoient » se joindre aux Minuanes & aux » Charruas Infideles qu'ils avoient » attirés à leur parti, pour garder, » avec cette Nation, l'un de ces trois » lieux, celui de Yacegua, le passage » de Tapes del Rio Negro, ou celui » de Santa Thecla; enfin, qu'un Pere » arrivé tout récemment de Buenos-» Ayres, & appellé le P. Lorenzo, » les avoit assemblés & les avoit » exhortés à venir défendre le pas-» sage.

» Le 5, l'Enseigne Royal, pour » donner lieu à des pourparlers arri-» va, avec son Secrétaire, dans le » même Camp où l'on avoit fait halte » depuis le 2, & comme il entroit » dans la tente du Commissaire Es-» pagnol, celui-ci y fit entrer aussi » tous ses Officiers, avec les deux » Peres Jésuites Bartholomé Panigay » & Francisco Fabra. A l'aspect des

» Jésuites, tous les Indiens qui étoient » assis se leverent, & ne voulurent » point se remettre sur leur siege, » quelques prieres & quelques ins- » tances qu'on leur fît, jusqu'à ce que » les Peres leur eussent ordonné de » s'asseoir. Lorsqu'ils furent tous assis, » à l'exception des Interpretes qui res- » terent debout, le Commissaire D. » Juan de Echavaria demanda solem- » nellement & pour la derniere fois » aux susdits deux Indiens, par ordre » de qui ils venoient s'opposer au pas- » sage, & pourquoi ils refusoient d'o- » béir aux ordres du Roi? Ils répon- » dirent que c'étoit par ordre du Pere » Supérieur & du P. Curé. En foi de » quoi, ont signé lesdits jours, mois » & an, Juan de Echavarria; Igna- » cio Mendizabal; Joseph Martinez » Fontes; Francisco Bruno de Zaba- » la; Francisco Ignacio de Ysasy. Je, » soussigné, affirme cette déclaration,

» comme ayant été présent à tout
» ce qui y est exposé BARTHOMÉ
» PANIGAY, de la Compagnie de
» Jésus.

» Les Officiers & le P. Francisco
» Fabra, qui, tous avoient été té-
» moins de la réponse des Indiens,
» s'étant approchés les uns des au-
» tres, ledit Pere Fabra dit qu'il ne
» figneroit point, parcequ'il n'avoit
» pas cette réponse bien présente à
» l'esprit; mais on lui fit sentir qu'il
» n'avoit été appellé-là, avec le Pere
» Panigay, que pour l'entendre &
» l'attester «.

Ainsi finit le procès-verbal qui fut dressé sur cette affaire; & comme on ne s'étoit arrêté aux environs de Santa Thecla que pour terminer, les Commissaires firent la retraite à plus grandes journées, les Portugais s'acheminant pour Rio Grande, & les Espagnols pour le blocus de la Colonie,

d'où l'on donna avis au Marquis de Valdélirios de tout ce qui s'étoit passé, & qui fut un grand sujet d'étonnement & de scandale pour tous ces pays.

CHAPITRE IV.

LES Peres veulent se disculper d'un délit aussi énorme, & ils en commettent encore de bien plus atroces.

QUI est-ce qui ne croiroit pas, qu'après une désobéissance aussi formelle, aussi éclatante, & constatée aussi juridiquement que nous l'avons vu dans l'article précédent, les Jésuites, honteux & n'osant se montrer ni ouvrir la bouche ni prendre la plume pour se défendre, n'auroient pas dit aux montagnes de les couvrir. Cependant tout le contraire arriva. A-

peine la nouvelle en fut répandue à Buenos-Ayres, au mois d'Avril, & delà à Cordova, au mois de Mai, que le P. Provincial, ſur ce premier bruit & ſans attendre au moins un détail de l'affaire de la part du P. Franciſco Fabra, qui en avoit été témoin oculaire, prend la plume le 13 Mai, & envoie au Roi lui-même la relation ſuivante, comme pour continuer de juſtifier les Peres ſur ce qui étoit arrivé au P. Commiſſaire Altamirano. Mais je préviens que pour ne pas répéter deux fois les mêmes choſes, je ferai mes obſervations chemin faiſant, en ſoulignant ſeulement le texte de la relation, & en enfermant entre deux parenthèſes mes réflexions que je ne ſoulignerai point; méthode dont je me ſervirai encore ailleurs quelquefois.

Dans ce même tems où déja les Indiens dans leurs Peuplades avoient

rompu le frein de l'obéiſſance dûe aux Peres, (premier menſonge; car au contraire, les Indiens pour obéir à ces Peres, même dans ce qu'ils ne devoient pas, ont rompu le frein de l'obéiſſance dûe au Roi.)

Ils commencerent à ſortir diſperſés; (ſecond menſonge, car ils ſont ſortis aſſemblés en corps par ordre du P. Supérieur & du P. Curé, même avec de l'artillerie & d'autres apprêts militaires.)

Et comme des Ouailles ſans Paſteur; (troiſieme menſonge, car le P. Thadeo Ennis n'étoit pas le ſeul Paſteur du troupeau de l'Habitation.)

S'enfuyant du parc & ſe retirant aux habitations les plus éloignées des Peuplades; (quatrieme menſonge, car ces brebis, loin de s'enfuir du parc, n'oſoient ſeulement ni bêler, ni donner une réponſe par écrit aux Com-

missaires de la Démarcation, sans aller dans leur parc de San Antonio consulter le P. Thadeo, leur Pasteur, sur cette réponse.)

Où unis avec d'autres Nations d'Infideles, contre lesquelles ils prirent les armes l'année derniere pour les chasser de leurs territoires; (voilà de belles Missions, où l'on ne s'unit avec les Infideles, que pour combattre contre le Roi Catholique!)

Ils devoient se joindre pour s'opposer au Commissaire qui venoit tracer les limites de la ligne. (On voit déja que les Peres & les Indiens sont disculpés de toute faute, & qu'elle est rejettée sur un petit nombre de fugitifs qui n'étoient pas sous la domination des Jésuites, & qui, de concert avec les Infideles, se sont opposés aux ordres du Roi: mais n'est-ce pas un mensonge & un faux témoignage, que de qualifier ainsi les princi-

paux Indiens des sept Peuplades dont il fait mention dans le procès ?)

Allant ainsi à sa rencontre, armés de fleches & de fusils, & se prévalant de la bonté du Roi Philippe V, qui, par sa cédule de 1743, leur avoit permis l'usage des armes, & assuré sa puissante protection contre les Nations qui voudroient entrer sur leurs terres ; promesse qui leur avoit été notifiée par le Gouverneur qui étoit alors à Buenos-Ayres : ils dirent au premier Officier de la Démarcation qui s'approcha d'eux, qu'ils n'avoient pas intention de faire la guerre à ceux qui étoient Sujets de leur propre Roi ; (cinquieme mensonge, car Zavala au contraire, fut obligé de leur apprendre que les Peres n'étoient pas leurs Rois, & que les Indiens étoient Sujets du Roi Catholique.)

Qu'au contraire, ils les escorteroient & leur procureroient des secours

pour la continuation de leur voyage ; que ſeulement ils s'étoient munis d'armes pour défendre leurs terres, & ne pas permettre qu'elles fuſſent limitées par les Portugais, parceque le Roi d'Eſpagne leur avoit promis le contraire ſur ſa parole royale, & qu'ainſi l'avoient déclaré les Gouverneurs & leurs Peres Curés, leſquels pour cet effet leur avoient apporté des armes à feu d'Eſpagne, afin qu'ils s'en ſerviſſent contre les attaques qu'ils eſſuyoient de la part des Portugais, & qu'ils défendiſſent les troupeaux que ces mêmes Portugais leur enlevoient. (Voilà encore un menſonge ou pour mieux dire des menſonges entaſſés les uns ſur les autres, puiſque je ne vois rien de tout cela dans le procès-verbal, où l'on a rapporté très exactement juſqu'à la moindre parole proférée, ſoit par les Eſpagnols, ſoit par les Indiens ; &

ſuppoſé que le Pere Provincial ait fabriqué ce tiſſu d'impoſtures, je voudrois bien ſavoir pourquoi il ſe donne tant de peine pour juſtifier une poignée d'Indiens diſperſés, & liés avec des Infideles.)

Dans cette circonſtance, le Député Eſpagnol demanda s'il y avoit-là des Peres pour conférer avec eux; (ſeptieme menſonge, car Zavala ne pouvoit pas faire une pareille queſtion, puiſqu'il étoit évident qu'il n'y avoit aucun Pere à Santa Thecla, attendu que l'Econome de ce poſte avoit dit, dès le commencement, que le Pere Curé de l'Habitation étoit à San Antonio.)

A quoi ils répondirent qu'il n'y avoit dans ce lieu qu'un ſeul Pere, qui étoit celui qui adminiſtroit les Sacremens aux Indiens Chrétiens qui gardoient les troupeaux des Peuplades; (huitieme menſonge,

mensonge, puisque les Indiens ont toujours dit que le P. Curé de l'Habitation étoit très loin de là.)

Ledit Pere est un étranger pusillanime; (neuvieme mensonge, car dans toute cette Province Jésuitique, il n'y en a pas d'aussi entreprenant & d'aussi hardi que le P. Thadeo Ennis, si l'on en excepte le P. Provincial, qui ose écrire au Roi tant de faussetés.)

Qui ne sait pas la langue Espagnole; (dixieme mensonge, car non-seulement il la parle, mais même il l'écrit, ainsi qu'on peut le voir par les Lettres qui lui ont été surprises.)

Et qui d'un naturel timide; (onzieme mensonge : il y a peu de gens qui aient l'air aussi dégagé & aussi effronté que le P. Ennis.)

Et toujours sur ses gardes; (douzieme mensonge : on a vu dans l'assaut qu'il a donné au Fort Portugais

del Rio Pardo, qu'il n'eſt rien moins qu'un poltron, même dans le fort d'un combat contre des Européens, & au milieu des feux de l'Artillerie.)

Tenoit la porte de ſa chambre fermée ; (treiſieme menſonge : il n'y avoit pas de raiſon pour la fermer, & on ne peut pas dire que ce fût à cauſe du froid, car il faiſoit très chaud.)

Et ne voulut point l'ouvrir à ceux qui l'appelloient de dehors ; (quatorzieme menſonge : il ſuppoſe que ceux qui étoient à vingt-cinq lieues de-là frappoient à la porte du P. Ennis.)

Le Commiſſaire qui étoit à la tête de cette diviſion, informé de ces circonſtances, tint un Conſeil de Guerre, & réſolut de s'en retourner pour donner avis de ce qui s'étoit paſſé aux Commiſſaires principaux des deux Couronnes, qui juſtement irrités de la déſobéiſſance des Indiens ; (quinzieme

mensonge: l'indignation de ces Commissaires, qui, tous étoient très éclairés, tomba sur ceux qui faisoient agir les Indiens, & non pas sur ces malheureux qui sont élevés à obéir respectueusement à tout ce que les Peres leur ordonnent.)

Au lieu d'employer la force des armes contr'eux, ont commencé par attaquer & blesser dans leurs propos & par écrit, l'honneur des Jésuites de cette Province; (seizieme mensonge: un Commissaire n'attaque ni ne blesse personne, lorsqu'il rend au Roi un compte fidele des événemens qui ont rapport à sa commission.)

Attribuant aux intrigues de ces Peres la résolution & le procédé des Indiens fugitifs de la Peuplade; (dix-septieme mensonge: ce ne sont pas les Commissaires, mais les Indiens eux-mêmes, qui ont attribué unanime-

ment & conſtamment ce procédé au pouvoir des Jéſuites.)

C'eſt une vérité connue du Gouverneur de Buenos-Ayres qui a pris connoiſſance du fait, & il en eſt reſté convaincu. (Le Seigneur Andoanegui avoit un bon avaloir pour que les Jéſuites y fiſſent paſſer de ſi fortes pilules.)

Mais à préſent les Commiſſaires irrités de cette déſobéiſſance des Indiens, & informés que ceux qui ſe ſont enfui des Peuplades, ſe ſont joints aux Infideles, preſument que cette perfidie eſt l'ouvrage des Jéſuites; & comme ces Commiſſaires ont déja donné la choſe pour certaine à Buenos-Ayres, je ne doute point qu'ils ne cherchent auſſi à vouloir la perſuader à Votre Majeſté, pour appuyer les plaintes injuſtes & les calomnies atroces par leſquelles ils voudroient

faire entendre que les Jésuites ont participé à la rebellion des Indiens ; (dix-huitieme mensonge : les Commissaires ne desirent ni l'un ni l'autre ; ils souhaitent seulement que la vérité soit éclaircie, ainsi qu'elle l'est dans le procès-verbal remis au Roi, pour que Sa Majesté ordonne ce que bon lui semblera.)





LIVRE III

Les Peres réfiftent aux armes du Roi avec les forces de leur Royaume Jéfuitique.

CHAPITRE PREMIER.

La Guerre fe déclare; préparatifs qui fe font de part & d'autre.

Les deux Commiffaires, le P. Lope Altamirano & D. Juan de Echavarria, arriverent à Buenos-Ayres à-peu-près dans le même tems, les objets de leurs commiffions refpectives étant trop embarraffés, par la rebellion que les Peres avoient fufcitée dans le pays des Miffions. Ces deux événemens fi fcandaleux rendoient la Guerre inévitable; mais comme elle avoit été préparée d'avance, & le plus fecre-

tement possible, le Marquis de Valdélirios communiqua au Gouverneur D. Joseph Andoanegui les ordres du Roi, en conséquence desquels la Guerre fut déclarée sur-le-champ, & le Gouverneur reçut les ordres les plus précis de faire les préparatifs nécessaires avec la plus grande célérité.

Les Peres voyant les choses dans cet état firent usage de leur artifice ordinaire. On les vit aussi-tôt se partager en différentes opinions; les uns assurant que la Guerre devenoit nécessaire, parceque tous les autres moyens de réduire les Indiens étoient absolument insuffisans; les autres déclarant que cette résolution étoit condamnable, à cause d'une infinité de circonstances que le Roi ne pouvoit pas avoir prévues. De cette maniere, ils vouloient qu'on se formât un jugement confus de leurs idées, & que tandis qu'ils étoient réellement infi-

deles, on les crût fideles & bons Sujets. En effet, en soutenant que le seul moyen de soumettre les Indiens étoit celui de la Guerre, ils visoient à se mettre à couvert de l'imputation qu'on pourroit leur faire d'avoir rendu la Guerre indispensable; & en disant que la Guerre étoit injuste & illicite, à cause des mauvais effets qu'elle produiroit, & qu'on n'avoit point prévus à la Cour, ils tâchoient de la différer ou de l'empêcher. Je vais donc débrouiller & développer le labyrinthe inextricable de leur politique.

Le P. Commissaire Altamirano de retour des Missions, fit entendre à Valdélirios, qu'après avoir fait inutilement tous ses efforts il n'avoit pû rien obtenir; qu'au contraire, les Indiens l'avoient forcé à se sauver: mais que cela pouvoit provenir de ce que le P. Général n'étoit pas accoutumé à envoyer des Commissaires

dans ce pays, & de ce que les Indiens ne l'ayant pas reconnu en cette qualité, parcequ'il n'étoit pas de leur Province, ils s'étoient persuadés qu'il étoit un Séculier Portugais travesti en Jésuite. Altamirano insinua encore au Marquis, que si quelque Pere de cette sainte Province étoit revêtu du caractere de Visiteur & de Vice-Commissaire Général, & principalement si ce choix tomboit sur le Pere Alonzo Fernandez, qui méritoit toute sa confiance par ses talens & par sa façon de penser sur cette affaire, il pourroit faire plus d'impression dans le pays & mieux réussir que lui; qu'au reste, il ne voyoit d'autre moyen de réduire les Indiens que celui des armes.

Le Marquis avoit trop de sagacité pour ne point découvrir que cette proposition étoit dictée par le seul amour que le P. Commissaire portoit

à la ſainte Robe; cependant, pour ne point faire croire qu'il s'opposât à quelque moyen pacifique ſuggéré par les Peres, qui n'auroient pas manqué de rejetter ſur lui tout ce qui en feroit réſulté de fâcheux, il condeſcendit à la propoſition du P. Commiſſaire, ſans être pour cela plus perſuadé que ce moyen dût être efficace; & voici les obſervations qu'il fit à ce ſujet au Jéſuite Commiſſaire.
» Le P. Alonzo ira aux Miſſions: il
» gagnera le délai que les Peres de-
» ſirent; il nous écrira que la choſe
» eſt impraticable; il confirmera ainſi
» la loyauté des Peres, & la troiſieme
» oppoſition des Indiens: il ſe ſauve-
» ra en diſant que ceux-ci auroient
» voulu le tuer; & il arrivera ici en
» aſſurant qu'il n'y a d'autre parti
» à prendre que celui des armes «.

Cette prophétie étoit toute ſimple, mais le Marquis auroit pû ajouter:

Le P. Alonzo qui eſt un homme à deux faces, & qui ſait compoſer ſon langage ſuivant celui des perſonnes avec leſquelles il traite, dit, à Votre Révérence, qu'il obtiendra dans les Miſſions ce que vous n'avez pû faire; & ſon unique ſoin ſera de régler tout le plan des opérations avec ſon grand ami le P. Diego Horbegoſo. Celui-ci reſtera dans les Miſſions, tandis que le P. Alonzo ne quittera point le vieux Gouverneur Andoanegui, dont il diſpoſe à ſon gré; & ainſi ils feront l'un & l'autre au ſervice du Roi une guerre plus terrible que celle que les armes de Sa Majeſté auront entrepriſe contre les Rebelles des Miſſions.

Le 13 Juin 1753, jour du départ du P. Alonzo Fernandez, le P. Altamirano écrivit à ces Rebelles la Lettre ſuivante, qu'il eſt néceſſaire de tranſcrire ici en entier.

» Mes PP. Supérieurs, Curés &

» Missionnaires de tous les Peuples
» Guaranis, *Pax Christi*, &c. La fi-
» délité que nous devons au Roi
» notre Souverain, notre amour sin-
» cere pour notre Mere la Société,
» qui doit l'emporter dans les cir-
» constances présentes où le crédit
» & la réputation de tout notre Or-
» dre sont dans le plus grand dan-
» ger, & enfin le bien temporel &
» spirituel de tous les Indiens nous
» commandent, comme nous l'or-
» donne notre P. Général, d'aban-
» donner ces Indiens pour ne plus
» les revoir dans le cas où ils feroient
» résistance; ce sont les justes motifs
» qui m'ont engagé & déterminé à
» ordonner à tous les PP. Curés &
» Missionnaires de toutes les Peu-
» plades les choses suivantes.

» Premierement, que les PP. Curés
» ou Missionnaires brûlent, ou détrui-
» sent sans délai toute la poudre qu'ils

» auront dans leurs Maisons ou dans » leurs Peuplades respectives, en la » jettant à l'eau; que l'on cesse d'en » fabriquer dans les Peuplades, & » qu'on n'en fasse plus sans mon » consentement exprès. Je vous or- » donne toutes ces choses, en vertu » de la sainte obéissance & sous peine » de péché mortel. J'ordonne aussi » aux Compagnons, ou aux Curés » des lieux où il n'y à point de Com- » pagnons, de donner promptement » avis au P. Vice-Commissaire, par » un Courier, que tous ces ordres » ont été exécutés.

» 2°. Qu'on ne fabrique plus de » lances, de fleches, ni aucunes autres » armes de fer défensives ou offen- » sives dans les forges des Peupla- » des, ni dans aucun autre endroit » des Missions.

» 3°. J'ordonne aussi, sous le même » précepte & sous peine de péché

» mortel, à tous les PP. Curés &
» Miſſionnaires des Peuplades que
» l'on ne fait point tranſplanter, en
» leur renouvellant les ordres que je
» leur ai déja donnés, de tâcher de
» maintenir les Indiens dans l'obéiſ-
» ſance; que s'ils reconnoiſſent quel-
» ques Indiens qui aient réſolu de
» ſe joindre aux Rebelles, ils les faſ-
» ſent arrêter & punir s'ils jugent
» que cette punition puiſſe leur ſer-
» vir de frein, ainſi qu'aux autres,
» & qu'elle ne les excite pas à ſe ſou-
» lever. Je leur ordonne pareillement,
» ſous le même précepte & ſous
» peine de péché mortel, de donner
» promptement avis au Pere Vice-
» Commiſſaire, par un Courier, de
» tout ce qui ſe paſſera de nouveau
» dans leurs Peuplades, afin que ce
» Pere puiſſe m'en informer, & que
» de mon côté je puiſſe prendre les
» meſures néceſſaires.

» 4°. En vertu de la sainte obéis-
» sance, j'ordonne aux Peres qui de-
» vront concourrir à faire effectuer
» la prompte transplantation des Peu-
» plades, de disposer les choses pour
» faire passer, en attendant, leurs
» Indiens aux Peuplades voisines de
» l'autre côté, de la maniere que le
» P. Bernard Nursdorffer avoit ima-
» ginée (à moins qu'on n'en ait trou-
» vé une meilleure), & dans les ter-
» mes que j'ai prescrits dans ma Let-
» tre circulaire du 9 Avril dernier
» aux PP. Supérieurs & Curés. Je
» leur ordonne, sous le même pré-
» cepte, d'apporter tous leurs soins
» pour déterminer les Indiens prin-
» cipalement ceux qui n'ont point
» élevé de cabanes dans les territoi-
» res qu'ils ont choisis, de prendre ce
» parti qui facilite si fort la prompte
» transplantation.

» J'ordonne aux Peres Missionnai-

» res des Peuplades Rebelles les cho-
» ſes ſuivantes.

» 1°. Si malgré tous les ſoins ex-
» traordinaires qu'ils ſe ſeront don-
» nés juſqu'au 15 du mois d'Août
» prochain, dernier terme de ri-
» gueur, ils n'ont pas pû obtenir des
» Indiens qu'ils ſortent avec eux de
» leurs Peuplades, pour s'établir en
» attendant dans les Peuplades voi-
» ſines, ou dans les nouveaux terri-
» toires qu'on a choiſis, ils conſom-
» meront le même jour le Saint Sa-
» crement; & après avoir détruit tou-
» tes les choſes deſtinées au culte ſa-
» cré, afin qu'on n'en puiſſe point fai-
» re un uſage profane, ils ſortiront de
» ces Peuplades avec leur Bréviaire,
» & ils ſe mettront ſans délai en mar-
» che pour ſe rendre à Buenos-Ayres,
» & ſe préſenter au Gouverneur de
» la Ville.

» 2°. Si quelque Pere Curé ou Miſ-
» ſionnaire

» ſionnaire ſait ou ſoupçonne que » les Indiens ne le laiſſeront point » ſortir de ſa Peuplade, il en partira » avant le jour aſſigné, & il ſe ren- » dra dans les Peuplades de l'autre » côté, d'où il pourra appeller ſes » Indiens par écrit; & s'ils ne l'ont » point joint le 15 ou le 16 Août, il » entreprendra le voyage de Buenos- » Ayres de la maniere que je l'ai dit » ci-deſſus.

» 3°. Si quelque P. Curé ou Com- » pagnon ſe trouve détenu par les In- » diens contre ſa volonté, ou de » quelqu'autre maniere que ce ſoit, » il tâchera de ſortir de leurs Peu- » plades & de paſſer dans celles de » l'autre côté, en faiſant pour cela la » même diligence extraordinaire, que » s'il avoit des notions certaines que » les Indiens fuſſent déterminés à le » tuer. J'ordonne, en vertu de la ſain- » te obéiſſance & ſous peine de pé-

» ché mortel, auxdits Peres Curés & » Compagnons, ainſi qu'à tout autre » Jéſuite qui ſe trouvera après le 15 » dans quelqu'une de ces Peuplades, » d'exécuter dans toutes les parties » les deux premiers ordres contenus » ſous les nos. 1 & 2.

» Ils effectueront de même le troi- » ſieme & le dernier ſous peine d'ex- » communication majeure à moi re- » ſervée, & ſous peine d'expulſion » de la Société, pour quiconque aura » négligé d'exécuter dans le cas ſuſ- » mentionné un ordre auſſi néceſſaire » & auſſi important, puiſque cette né- » gligence & par conſéquent leur ſé- » jour parmi les Indiens, feroit cauſe » qu'on diroit & qu'on croiroit qu'un » Jéſuite eſt reſté volontairement » avec eux, afin de leur montrer à » ſe défendre, & de fomenter leur » rebellion.

» Le deſir ardent que j'ai de préve-

» nir cette imputation, qui feroit le
» déshonneur éternel de notre Socié-
» té & de cette Province, m'a forcé
» de prendre des mesures aussi sérieu-
» ses; & faisant usage de tous les pou-
» voirs qui m'ont été conférés par
» notre P. Général, ainsi que de ceux
» qui m'ont été donnés par l'illustris-
» sime Evêque de cette Ville, je dé-
» clare vacantes toutes les Cures de
» ces Peuplades Rebelles, par con-
» séquent j'interdis les Curés, & je
» les dispense de toutes leurs obliga-
» tions. J'ordonne aussi, en vertu de
» la sainte obéissance & sous peine
» de péché mortel, à chacun de ces
» Peres, deux choses; savoir, 1°. que
» passé le 15 Août, jour auquel ces
» Peres doivent sortir desdites Peu-
» plades, ils n'y retournent plus sous
» quelque motif ou prétexte que ce
» soit.

» 2°. Que si ces Peres se trouvoient

» détenus dans lesdites Peuplades, » par quelqu'accident imprévu ou de » quelqu'autre maniere, ils n'administrent point les Sacremens aux Indiens Rebelles ; à l'effet de quoi, je » les prive de toute Jurisdiction, & » je suspends tous les Pouvoirs qu'ils » peuvent avoir en vertu de nos privileges dans lesdites Peuplades ou » Territoires des Rebelles.

» J'ai conféré, avec l'Evêque de ce » Diocèse, sur ces deux derniers préceptes & sur la privation de Jurisdiction relativement à la défense » d'administrer aucun des Saints Sacremens aux Indiens Rebelles dans » leurs Peuplades, Habitations ou » Territoires ; non-seulement il les » a approuvés à cause des raisons puissantes qui y ont donné lieu, mais » de son propre mouvement & de » son consentement exprès, il les a » étendus (quoiqu'avec la douleur

» que doit ressentir un Pasteur aussi
» attentif au bonheur de ses Ouailles)
» à tous ceux qui se trouveront alors
» dans lesdites Missions, ou qui s'y
» rendront à l'avenir, afin que per-
» sonne ne puisse administrer les Sa-
» cremens aux Rebelles dans leurs
» Peuplades ou Territoires.

» Ces dispositions, que je fais &
» que j'avoue être très dures, mes
» Révérends Peres, m'affligent infi-
» niment; mais elles sont indispen-
» sables par les raisons urgentes &
» justes que j'ai exposées au com-
» mencement de cette Lettre, & que
» je ne puis dissimuler sans manquer
» gravement au devoir de fidele Sujet
» du Roi, & de Fils, quoiqu'indigne,
» de notre Société. Je me recom-
» mande à vos suffrages & à vos
» Prieres. A Buenos-Ayres, le 12
» Juin 1753. Votre serviteur LOPE
» LOUIS DE ALTAMIRANO «.

Le P. Provincial Joſeph de Barreda, qui étoit inſtruit de tout cet artifice, qui connoiſſoit le vrai motif du voyage que le P. Alonzo Fernandez faiſoit aux Miſſions, & qui ſavoit que ce Pere devoit dire à ſon retour à Buenos-Ayres, que la Guerre étoit néceſſaire, commença à ſe mettre entre deux, & à ménager ce plan de conduite, de maniere que ſi on pouvoit accuſer les Peres d'avoir dit que la Guerre étoit néceſſaire, on ajoutât en même qu'ils penſoient auſſi que cette Guerre étoit illicite & préjudiciable. Son plan étoit de reculer un peu plus, par ce moyen, l'expédient de la Guerre, dont il croyoit que la mauvaiſe iſſue dépendoit de ce délai même.

Le P. Barreda, de concert avec le P. Commiſſaire Altamirano, & avec ſon approbation, envoya au Roi, au Marquis, au Gouverneur & à l'Evê-

que, des repréſentations très ſoumiſes, datées de Cordoue le 19 Juillet 1753, dont je vais donner le contenu, en laiſſant de côté les préambules inutiles.

» Si on force, diſoit-il, les Indiens » par les armes, il en réſultera que » non-ſeulement les trente mille » ames de l'Uraguay, mais auſſi les » ſoixante-dix mille du Parana apoſ» taſieront, parceque ces derniers » ſont très mécontens, & qu'ils ont » fait ſecretement un pacte avec ceux » de l'Uraguay pour les accompa» gner & les ſecourir, en cas que » l'on voulût leur ôter leurs Peupla» des avec violence; & nous ne pou» vons point nous perſuader dans les » circonſtances préſentes, qui n'ont » pas pû être prévues lorſque le Roi » notre Souverain & Sa Majeſté Por» tugaiſe ont ſigné leur Traité, que » la volonté de ces deux Monarques

» ſoit que l'on foule aux pieds la gloi-
» re de Dieu Notre Seigneur, & le
» reſpect qui eſt dû à ſon Egliſe ; au
» contraire, nous devons croire que
» Leurs Majeſtés regarderont com-
» me un ſervice ſignalé, que l'on
» ſuſpende l'exécution de la Guerre
» avant que nous pleurions la perte de
» cent mille ames, & que l'on envoie
» aux deux Cours une information
» vraie & exacte (*nous avons déja vu*
» *comme le P. Barreda les fait faire*),
» de l'extrémité où les Indiens ſe
» voient réduits (*par leurs Jéſuites.*)
» A l'acquit de ma conſcience & du
» compte que nous devons rendre à
» Dieu de la perte de cent mille
» ames, (*pour parler vrai, il faudroit*
» *dire la perte du Royaume Jéſuiti-*
» *que ; car pour l'autre, les Peres ne*
» *ſongeoient ſeulement pas qu'elle fût*
» *poſſible*), nous vous ſupplions de
» conſidérer que le Roi notre Sou-

» verain ne desire rien plus ardem-
» ment que la plus grande gloire de
» Dieu & la propagation de la Foi,
» & qu'ainsi il vous plaise de regar-
» der avec un zele Chrétien (*ce zele*
» *seroit très mal fondé*), le danger où
» sont (*danger qui n'est pas même*
» *probable*) ces pauvres Néophytes,
» (*reconnus depuis cent cinquante ans*
» *pour vieux Chrétiens*), afin d'in-
» prêter en leur faveur la volonté du
» Roi. (*Ce seroit une bonne interpré-*
» *tation de croire que le Roi voulût*
» *que sa Couronne conservât la tache*
» *de s'être laissé jouer par une poignée*
» *d'Indiens & de Moines.*) Je me
» prosterne aux pieds du Trône de
» Sa Majesté, & je vous supplie d'or-
» donner qu'il me soit délivré un
» certificat qui constate que j'ai pré-
» senté cette Requête pour être en-
» voyée à Sa Majesté, devant la-
» quelle je proteste qu'en tout ceci

» je n'ai d'autre but que de ſatisfaire » au compte que Dieu me fera ren- » dre de l'apoſtaſie de cent mille » ames; & je ne puis point m'ima- » giner que ce ſoit la volonté du » Roi, puiſqu'en ce point elle ſe- » roit contraire à la Charité & à la » Juſtice, &c: JOSEPH DE BAR- » REDA «.

Sa Majeſté avoit prévû dans la cédule royale qui ordonnoit cette Guerre, que les Peres ne manqueroient point d'oppoſer mille fantômes en prétextant des obſtacles ſpirituels ; & elle avoit ordonné de ne point la ſuſpendre. Voici même quelles ſont à ce ſujet ſes expreſſions, *quoique les Peres puſſent dire qu'il réſultera de cette Guerre quelques préjudices ſpirituels.* Dès que le P. Provincial fut informé de cette cédule, il en donna avis au P. Arroyo, Procureur de Madrid, par ſa Lettre du

22 Août, en disant: » Je vous répete » ceci à l'occasion des Mémoires que » j'ai présentés, & dont je vous ai » envoyé des copies dans mon der- » nier paquet, afin que vous les fis- » siez voir au P. Confesseur; ces Mé- » moires ont produit si peu d'effet, » qu'ils ont accéléré la ruine des » Missions par une Guerre qui sera » suivie indubitablement de l'aposta- » sie des trente mille ames des sept » Peuplades.

» Ce danger éminent m'a obligé » de présenter les Mémoires, pour » supplier qu'on suspendît la Guerre » jusqu'à ce que les deux Souverains » en fussent informés, puisque la per- » te de tant d'ames ne pourroit point » leur être agréable. Par ce moyen, » nous tâchions de gagner quelque » peu de tems, (*c'est la seule vérité* » *que j'aie trouvée dans tous les papiers* » *que j'ai de ce P. Provincial*), afin

» que l'animosité des Indiens étant
» calmée, ils rentrassent dans leur
» devoir.

» Tout cela étoit préparé avant
» l'arrivée de la cédule gracieuse du
» Roi, par laquelle Sa Majesté ac-
» corde plus de tems aux Indiens.
» (*Suite des mensonges, car le Roi*
» *n'accorde point du tems dans cette*
» *cédule ni dans aucune autre.*) Mais
» comme je n'ai point pû prévoir cela,
» (*autre mensonge, car il pouvoit &*
» *il devoit être à Buenos-Ayres &*
» *point à Cordoue*), ma Requête est
» arrivée à Buenos-Ayres presque
» dans le même tems que les cédu-
» les. Je présumai qu'en ce cas on
» auroit suspendu la présentation de
» ma Requête, parceque j'avois or-
» donné que préalablement on la
» soumît à l'examen du P. Commis-
» saire; mais celui-ci ayant approu-
» vé qu'on la présentât, (*cette notion*

» *est très importante, parceque nous*
» *voyons par-là que les deux partis,*
» *savoir, celui qui disoit que la Guerre*
» *étoit nécessaire, & l'autre qui pré-*
» *tendoit qu'elle étoit illicite, étoient*
» *secretement unis*), elle a eu l'effet
» que vous apprendrez du P. Confes-
» seur & du P. Pedro Ignacio Alta-
» mirano.

» J'écris aussi à notre P. Général
» & au P. Assistant, en chargeant le
» P. Castañeda de ma Lettre. (*Tous*
» *ces personnages agissoient à la fois*
» *contre les vues du Roi*). Je vous
» rends compte de tout cela, afin
» que veillant à la conservation du
» crédit de cette Province, vous in-
» formiez M. Caravajal de la bonne
» foi avec laquelle on vouloit seule-
» ment arrêter une ruine si considé-
» rable, à laquelle le Roi n'avoit
» point donné son approbation ex-
» presse; (*voilà une excellente théo-*

» *logie, tandis que ſi cette prétendue*
» *ruine & apoſtaſie euſſent été certai-*
» *nes, on ne devoit point permettre*
» *qu'elles euſſent lieu, quand même le*
» *Roi eût donné toutes les approba-*
» *tions imaginables*) ; car quoique
» Sa Majeſté ordonne dans une cé-
» dule que l'on vient de publier, &
» qui a été tenue ſecrete juſqu'à pré-
» ſent, (*on l'a tenue ſecrete pour mé-*
» *nager la réputation des Peres, &*
» *leur donner le tems de ſe repentir de*
» *leur rébellion*), qu'on faſſe la Guer-
» re, quoiqu'il doive s'en ſuivre quel-
» ques préjudices ſpirituels. (*C'eſt*
» *un menſonge abſurde & atroce. Sa*
» *Majeſté dit ſeulement, que* QUOI-
» QUE LES PERES PUSSENT DIRE
» QU'IL EN RÉSULTERA DES PRÉ-
» JUDICES SPIRITUELS *; ce qui*
» *eſt bien différent, puiſque Sa Ma-*
» *jeſté fait entendre par-là qu'elle a*
» *prévu leurs artifices*). Je ne penſe

» pas que Sa Majeſté entende le pré-
» judice le plus énorme, celui de
» la ruine de toute cette Chrétien-
» té «.

Si ce préjudice eût été bien avéré, j'ignore ce que Sa Majeſté auroit fait; mais les effets ont démontré que rien de ſemblable n'étoit à craindre, puiſque la Guerre s'eſt faite ſans qu'aucun Indien ait apoſtaſié. D'ailleurs, le Roi ne devoit point avoir cette appréhenſion, les Peres l'ayant aſſuré pluſieurs fois que cette Chrétienté étoit ſemblable à celle de l'Egliſe primitive, & qu'on ne devoit point craindre que les Indiens apoſtaſiaſſent, puiſque ſi on leur faiſoit quitter un mauvais terrein c'étoit pour leur en donner un meilleur. Mais ſuppoſons un inſtant que ce danger eût été certain, eſt-ce que l'on s'abſtiendroit de pendre un Criminel, qui diroit au pied de la potence, qu'il renoncera à la

Religion ſi on ne lui accorde point la vie ? Que le P. Barreda donne la ſolution de cette queſtion, & qu'il voie en même-tems la différence qu'il y a entre le motif qui fait condamner le Criminel au ſupplice, & celui pour lequel on faiſoit cette Guerre qu'il regardoit comme illicite.

Cependant le P. Alonzo Fernandez revint des Miſſions pour appuyer le P. Commiſſaire, en diſant que la Guerre étoit néceſſaire, & qu'il s'étoit ſauvé, parceque cent Indiens armés des Peuplades de l'Uraguay, accompagnés des Infideles, étoient venus juſqu'à la Candelaria pour l'enlever avec ſon Compagnon ; c'eſt ce qu'atteſte auſſi le Frere Franciſco Sama dans ſa Lettre au P. Arroyo du 27 Janvier 1754. C'eſt ainſi que la prophétie très naturelle du Marquis de Valdélirios au P. Commiſſaire s'eſt accomplie.

Toutes les autres prédictions ſe ſont

également

également vérifiées à la Lettre; & les Peres ont réussi à reculer, par ce nouveau délai, la conclusion de l'affaire, malgré l'activité de Valdélirios, qui ne cessa point de presser le vieux Gouverneur Andoanegui sur les préparatifs de la Guerre. Le voyage du P. Alonzo Fernandez aux Missions, n'eut d'autre but que de faire, avec le P. Diego Horbegoso, ses dispositions pour la résistance. En effet, tout ce que celui-ci opéra dans les Missions s'accorda parfaitement avec ce que le P. Fernandez trama auprès d'Andoanegui à Buenos-Ayres. On découvrit par la suite peu-à-peu ce plan caché d'opérations, non-seulement par ses effets, mais aussi par les papiers & les écrits qu'on intercepta.

Le principal dessein des Peres étoit de faire apporter de si grands délais à l'affaire de la Démarcation, que la Cour se lassât de faire inutilement

des dépenſes énormes pour cet objet; qu'elle reconnût de l'erreur qu'on prétendoit avoir été commiſe dans la ceſſion des ſept Peuplades, ou qu'elle ſe perſuadât que l'exécution de ce Traité étoit impoſſible. Il eſt certain qu'un ſeul des obſtacles que les Jéſuites faiſoient naître journellement ſuffiſoit pour renverſer le projet de la Cour. Les Peres ne doutoient point qu'ils n'y parvinſſent ſi on leur accordoit du tems. Ils avoient déja gagné deux années : ils ſe croyoient auſſi tous puiſſans dans les Cours, & ils étoient accoutumés à être crus comme des oracles infaillibles; enfin, ils s'imaginoient que le Roi n'avoit pas aſſez de fermeté pour pouſſer juſqu'au bout une entrepriſe contre laquelle on ſuſcitoit à chaque moment de nouveaux obſtacles.

Ils ne connoiſſoient donc point de meilleur expédient que la Guerre pour

gagner du tems & pour amener la Cour à leur façon de penſer. L'incertitude des événemens, la nature du pays où devoit ſe faire la Guerre, & l'entiere réſignation que leur avoit vouée celui qui devoit commander les Troupes Eſpagnoles, leur donnoient tout lieu de préſumer que cette Guerre ſeroit de longue durée, & qu'elle ne pourroit jamais ſe terminer ſans mettre en leurs mains aſſez de moyens dont ils pourroient ſe ſervir utilement dans la ſuite.

Le P. Alonzo Fernandez, qui étoit à Buenos-Ayres, devoit faire en ſorte que ſon ami le Gouverneur différât le plus qu'il lui ſeroit poſſible l'ouverture de la Campagne ſous différens prétextes; & qu'après avoir entrepris la Guerre dans la plus mauvaiſe ſaiſon de l'année, & par l'endroit le plus dangéreux, il fît ſa retraite dès la moitié du chemin. Pour cet effet, il

le flattoit que la Cour approuveroit sa conduite, parcequ'elle ne manqueroit pas de condamner une entreprise qu'elle avoit projettée légerement & imprudemment en faisant ce fatal Traité. Le P. Horbegoso, chargé de couvrir en quelque maniere l'honneur du Gouverneur, devoit envoyer vers le bas de la Riviere une espece d'Armée d'Indiens pour faire entendre qu'on craignoit de ce côté-là, tandis que l'on opposeroit toutes les forces des Peuplades aux Portugais qui venoient par un autre côté; & pendant que le P. Alonzo, à Buenos-Ayres, feroit usage de mille autres artifices semblables, le P. Horbegoso devoit disposer les affaires de maniere que les Indiens & tous ceux qui ne seroient pas dans le grand secret, crussent que la rebellion ne consistoit qu'en ce que les Indiens ne vouloient point se persuader que le Roi fût assez imbécille

pour les chasser de leurs terres, & pour les donner aux Portugais, ses mortels ennemis.

D'abord on ne devoit point permettre qu'aucun Pere qui ne seroit point dans le secret, ou qu'on n'auroit point jugé propre à remplir les vues préméditées, restât dans les Peuplades de l'Uraguay, cédées ou à céder, & principalement dans celles qui seroient exposées directement aux ravages de la Guerre.

2°. On devoit faire en sorte que ceux qui étoient instruits du secret, excitassent adroitement l'esprit de rebellion dans les Indiens, & principalement dans les Caciques, Magistrats & Officiers de Guerre, afin que ceux-ci répandissent eux-mêmes le poison parmi la multitude; & on devoit souffrir, en attendant que ceux qui ignoroient le secret, s'opposassent à ce plan de conduite, & qu'ils le

décriassent comme très criminel, & pernicieux dans ses conséquences.

3°. On devoit communiquer à tous, les Lettres publiques du P. Provincial, qui étoient conformes aux exhortations du Pere Commissaire, & confier sous main à ceux qui étoient dans le secret, celles que le Pere Provincial enverroit par des voies détournées pour détruire l'effet des autres.

4°. On devoit toujours garder le silence sur la Lettre que le P. Commissaire avoit écrite aux Peuplades Rebelles, le 12 Juin 1753; & dire aux Peres qui y demeuroient, qu'il ne falloit pour cela rien innover, tant pour ce qui regardoit leur retraite, l'administration des Sacremens, & les fonctions Curiales, que pour ce qui concernoit les armes & les munitions; qu'au contraire, il ne falloit point discontinuer d'exercer les In-

diens à la Guerre, lorſqu'ils pourroient le faire ſans que les Eſpagnols & les Portugais s'en apperçuſſent.

5°. Enfin, les Peres des Peuplades Rebelles devoient affecter de croire qu'ils étoient forcés par les Indiens d'y reſter, & qu'ils n'étoient que ſimples ſpectateurs de tout ce qui ſe paſſoit; mais en même tems ils devoient commander les Indiens auſſi deſpotiquement qu'auparavant, & forcer leur naturel pareſſeux & indolent, afin de les rendre propres aux marches & aux autres opérations de la Guerre.

Toutes ces diſpoſitions & quantité d'autres, ont été exécutées; & on en a trouvé la preuve & l'aveu dans les Lettres & Ecrits ſecrets, enlevés aux Peres, de différentes manieres & en différens endroits. C'eſt en conſéquence d'un plan ſemblable, qu'on a vu Andoanegui concourir à faire réuſſir ces idées avec tout l'art & le

ſecret poſſible, ſans ſe fier à perſonne qu'au P. Alonzo Fernandez, qui, de ſon côté, ne s'ouvroit qu'à ceux qu'il étoit indiſpenſable de mettre dans le ſecret, & encore en ne le faiſant qu'à demi. C'eſt ce ſecret impénétrable qui étoit la cauſe du ſilence d'une partie des Jéſuites, & qui excitoit les murmures des autres contre ceux qui favoriſoient le plus ces vues : quelques-uns porterent même dans leurs Lettres des coups très rudes à Andoanegui.

Parmi les Lettres nombreuſes de ces Peres, qui parlent des événemens ſurvenus avant l'ouverture de la Campagne de l'année 1754, le paſſage de la Lettre du Frere Franciſco Sama au P. Pedro Arroyo, datée de Santa-Fé le 27 Janvier 1754, mérite une attention particuliere, parcequ'elle fait mention d'un avis du Pere Geronimo Nunez, confident intime du P.

Arroyo, qui eſt fondé ſur la plus exacte vérité. C'eſt ce Frere qui parle. » Il
» y a trois jours qu'on a reçu une Lettre du P. Geronimo Nunez, par laquelle il dit que le Gouverneur avoit
» fait publier qu'il ſe mettroit en Campagne le 28 Décembre 1753, jour
» de la date de ſa Lettre; qu'enſuite
» le départ du Gouverneur avoit été
» différé juſqu'au 10 Janvier; & puis
» qu'on l'avoit remis au 28 Février,
» & qu'il y avoit apparence qu'il ſeroit différé juſqu'au 50 Février,
» c'eſt-à-dire, que ce jour n'arriveroit jamais. Que par-là on ne cherchoit qu'à obtenir des délais juſqu'à l'arrivée des réſultats de Madrid, parcequ'on n'attendoit que la
» déciſion de cette Cour pour entreprendre la Guerre ou en abandonner l'idée «.

Ces Peres ne s'étoient jamais ima-

giné que le Pere Confeſſeur ne ſeroit pas capable de détourner cet orage, ainſi qu'ils l'avoient fait croire au Gouverneur Andoanegui.

CHAPITRE II.

Campagne de l'année 1754 entre les Armées d'Eſpagne & de Portugal d'une part, & l'Armée du Royaume Jéſuitique de l'autre.

SI le Gouverneur Andoanegui eût rempli ſon devoir, s'il eût ſuivi l'avis des fideles Conſeillers qui l'entouroient, & qui étoient éclairés ſur l'état des affaires, la Guerre ayant été déclarée au mois de Mai 1753, il auroit tenu prête, pour la fin de Septembre, une Armée de deux mille hommes, avec tous les attirails de guerre, les vivres & les munitions;

& ſur le premier avis qu'il auroit reçu de Valdélirios, qui n'attendoit que la derniere confirmation des artifices des Peres (qui lui fut donnée vers la fin du mois de Mai par le P. Alonzo Fernandez, en diſant qu'il n'y avoit d'autre moyen de réduire les Indiens que celui de la Guerre), il auroit fait marcher cette Armée, au commencement d'Octobre, vers la rive occidentale de l'Uraguay, au lieu de la porter vers le poſte de Gullinas, dans le canton de Valdes. De cette maniere, il auroit obtenu deux avantages qu'il ne pouvoit pas trouver ſur la rive orientale; le premier conſiſtant en ce que les beſtiaux & les bêtes de ſomme qui devoient venir par Santa-Fé, n'auroient pas été obligées de paſſer l'Uraguay; & l'autre, en ce que les pâturages ſont en tout tems meilleurs & plus abondants ſur la rive occidentale, & qu'on y

Buenos-Ayres par eau, dans de grands canots, on auroit dû faire paſſer les bateaux du Roi ſur la grande cataracte, ce qui auroit pû ſe faire en trois ou quatre jours, ainſi que l'a fait depuis D. Juan de Echavarria, attendu qu'il n'y a que trois lieues de l'une à l'autre Cataracte. L'Armée auroit continué ſa marche, après avoir laiſſé à ce Magaſin un détachement de cent hommes pour le garder, & cinquante charrettes pour tranſporter aux bateaux tout ce que les canots apporteroient; de ſorte qu'à la fin de l'année 1753, on auroit été maître de la Bourgade de Yapeyu, où ſe ſeroit trouvé déja établi un magaſin général. En effet, comme nous le verrons par la ſuite, les Indiens de cette partie étoient encore fort tranquilles bien avant dans l'année 1754. Ils n'auroient fait aucune réſiſtance; & ils n'étoient même pas en état de

résister à nos forces, ainsi que l'expérience l'a prouvé.

Pendant que l'Armée auroit exécuté ces marches, on auroit tenu les conférences qui se sont tenues ensuite à l'Isle de Martin Garcia ; car le Général Portugais, qui étoit à Rio Grande, avec ses Troupes prêtes à marcher, demandoit ces conférences avec impatience. Ces Généraux, après être convenus de leurs opérations, auroient promptement rejoint leurs Armées respectives. Le Général Portugais auroit pris poste, au commencement de l'année 1754, sur la grande Montagne; & le Général Espagnol sur la Montagne de Yapeyu : ainsi il nous auroit été très facile d'arriver avant la moitié de Janvier à S. Borgia, & les Portugais à S. Angel. Ceux-ci se seroient rendus maîtres pendant les mois de Janvier & de Février des sept Bourgades, puisqu'elles n'avoient

aucune fortification, & que les Indiens n'étoient pas en état de se défendre, ainsi que cela s'est vérifié. Enfin, quand même l'Armée Portugaise ne fût pas arrivée, cet inconvénient n'auroit retardé la prise des sept Peuplades par l'Armée Espagnole, que jusqu'au mois de Mars suivant.

Mais Andoanegui, attentif à faire sa Cour aux Peres, ne pensoit aucunement au bien du service du Roi; au contraire, il prit des mesures si opposées, que l'année 1754 étoit déja très avancée, lorsqu'il commença à faire marcher quelques Troupes vers le petit pays de Valdes, sur la rive orientale de l'Uraguay; & il fut impossible d'arracher Son Excellence des bras de sa femme & d'auprès du Pere Alonzo, avant le mois de Mars, pour aller tenir les Conférences à l'Isle de Martin Garcia. Il auroit été juste qu'il se rendît delà à l'Armée,

qui s'ennuyoit de l'attendre à Valdes; mais il retourna chez lui, où il resta jusqu'à la moitié du mois de Mai, tems où l'on commençoit à sentir déja toutes les rigueurs de l'hiver, ce qui devoit lui servir de prétexte pour dire qu'il n'avoit rien pû faire, à cause des froids & du manque de pâturage. C'est ainsi qu'il a constitué le Roi dans des dépenses énormes pour une campagne que d'après sa résolution de servir les Jésuites, il vouloit rendre absolument infructueuse. En effet, au milieu du mois de Juillet, tems où l'hiver est le plus rude, Andoanegui, avec sa Troupe, n'étoit avancé que jusqu'à la grande Cataracte de l'Uraguay, c'est-à-dire, qu'il étoit encore éloigné de soixante lieues de la premiere des sept Bourgades.

Il commença alors à se servir du prétexte du manque de vivres, & de l'impossibilité qui en résulteroit de faire

faire le voyage par terre; & il ſe mit à couvert par les réſolutions du Conſeil de Guerre, compoſé de gens de qui l'avancement dépendoit de lui, & qu'il aſſembloit, non pour donner leur avis librement, mais pour approuver tout ce qu'il leur propoſoit. Il n'y en eut qu'un ſeul qui l'embarraſſa, parcequ'il n'attendoit rien de ſa part; & quand même il eût été dans ce cas, il n'auroit pas manqué de ſe ſacrifier mille fois pour le ſervice du Roi & pour l'honneur de la Couronne. C'étoit D. Juan de Echavarria, Capitaine de Vaiſſeau de la Flotte Royale : il ſervoit en qualité de Volontaire, & il commandoit treize Bâtimens de la Flotte : il les avoit fait remonter l'Uraguay pour ſecourir l'Armée de terre, & il ſe trouvoit alors à la proximité. Cet Officier, après avoir examiné les Récifs & les Cataractes, s'aſſura qu'il lui ſeroit très

aisé de faire passer les Vaisseaux de l'autre côté, si on vouloit lui prêter quelque secours, ainsi qu'il l'a fait depuis en peu d'heures, lorsqu'il n'y a plus eu un Andoanegui qui y portât obstacle.

Echavarria vit très bien que le Gouverneur vouloit en imposer par la prétendue impossibilité du voyage par terre. Il lui écrivit donc de la Cataracte de l'Uraguay au Ruisseau de Jésus, qui en étoit peu éloigné. Le 22 Juillet, il reçut une réponse d'Andoanegui, dans laquelle ce Gouverneur manifestoit son infidélité à chaque ligne par mille prétextes frivoles; & il ordonnoit à Echavarria de retourner à Buenos-Ayres, sans doute parcequ'un Officier, aussi fidele & aussi zélé, nuisoit trop à ses desseins d'infidélité & de trahison. Pour ne pas être prolixe, je me dispenserai de donner ici la copie des deux Lettres,

& je me contenterai de rapporter la réponse d'Echavarria.

» Monsieur, je vais avoir l'honneur
» de répondre à la Lettre que j'ai
» reçue de vous le 22 de ce mois.
» J'ai vû dans la précédente les rai-
» sons que vous m'avez alléguées fort
» au long, & dans celle-ci les ordres
» que vous me donnez de retourner
» à Buenos-Ayres, parceque vous
» jugez à propos de ne point enga-
» ger le Roi dans une si grande dé-
» pense pour la subsistance, jugeant,
» sur le rapport de l'Intendant, que
» les provisions ne suffisent pas pour
» l'Armée & les Bateaux. Je dois
» vous observer, que les mesures pri-
» ses pour la subsistance des Bateaux
» ne peuvent apporter aucun retar-
» dement aux opérations de l'Armée,
» parceque nous avons la facilité de
» pourvoir à l'un & à l'autre arme-
» ment, par les Bateaux qui se trou-

» vent prêts pour aller à Buenos-
» Ayres.

» Pour ce qui regarde les ordres que
» vous me donnez de retourner à
» Buenos-Ayres, à cause de l'impos-
» sibilité que vous dites que j'ai trou-
» vée à passer la Cataracte, permet-
» tez-moi de vous rappeller que cette
» impossibilité n'existe, que parceque
» je manque des secours que vous
» m'avez refusés absolument, quoi-
» que vous dussiez avoir de très bon-
» nes raisons pour m'en accorder.

» De mon côté, j'ai trouvé ce pas-
» sage aussi facile qu'il me paroît né-
» cessaire, parceque je pense que les
» Bateaux seront très utiles à l'Ar-
» mée dans les passages des Rivieres,
» particulierement de celle de l'Ibi-
» cuy, qui est plus dangereuse que
» toutes celles que l'Armée a passées
» jusqu'à présent, & qu'ils pourront
» servir dans toutes les autres cir-

» constances que la Guerre pourra
» faire naître. J'obéis donc à vos or-
» dres, quoiqu'avec le plus vif re-
» gret de ne pouvoir point continuer
» ce que j'ai entrepris par un excès
» de zéle pour le service du Roi, &
» par le desir de voir réussir les inten-
» tions de Sa Majesté. Dieu vous
» garde un grand nombre d'années.
» De la Grande Cataracte, le 23
» Juillet 1754. Votre très humble,
» & très dévoué serviteur, JUAN DE
» ECHAVARRIA. A D. JOSEPH DE
» ANDOANEGUI «.

Nonobstant ces ordres, Echavarria revint à la charge, & demanda avec instance, que, supposé qu'il fût à propos de renvoyer les Bateaux à Buenos-Ayres, il lui fût permis de servir dans l'Armée de terre avec son grade de Colonel. Mais pour faire voir qu'il n'y avoit que la personne seule d'Echavarria qui embarrassât

Andoanegui, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur la réponſe ſuivante de ce Gouverneur. » Comme vous êtes ve-
» nu, Monſieur, ſous les ordres du
» Marquis de Valdélirios, je ne puis
» accepter l'offre que vous me faites
» de m'accompagner dans cette ex-
» pédition, quoique je fuſſe très flat-
» té d'avoir avec moi un Officier de
» votre mérite; vous pourrez donc,
» Monſieur, vous adreſſer à M. le
» Marquis, afin qu'il en décide «.

Si Echavarria avoit ſuivi ce conſeil, il auroit commis une grande bévue; car avant qu'il fût arrivé à Buenos-Ayres pour informer le Marquis de cette réponſe, Andoanegui débarraſſé de lui, battoit déja la retraite pour la même Ville. En effet, ce Gouverneur étant arrivé le 28 Juillet à la Riviere d'Igarapuy, il dépêcha un Officier pour examiner les vivres & les pâturages, qui, pendant l'hiver, ſont

toujours très rares de ce côté de la Riviere, & très abondants de l'autre, où il étoit fort aisé de passer. Cet Officier fit son rapport qu'il n'y avoit ni vivres ni fourrages. Andoanegui ayant fait répéter ce rapport devant le Conseil de Guerre, il mit fin à cette Campagne, & fit aussi-tôt ordonner la retraite.

Les Peres ne s'étoient point imaginés que le Gouverneur seroit si honnête à leur égard; & dans l'appréhension qu'il ne manquât de prétextes, ils lui avoient opposé une Armée d'Indiens des Bourgades de Yapeyu & de la Cruz, qui devoit servir à masquer la grande confiance qu'ils avoient en lui; car ils avoient envoyé toutes leurs forces contre l'Armée Portugaise. Ces Indiens se firent voir de l'autre côté de l'Igarapey, & ils passerent cette Riviere voyant que notre Armée se retiroit: ils entamerent même notre

arriere-garde; mais ces malheureux n'exécutant pas trop bien les ordres des Peres, un corps de quatre cents d'entr'eux qui se porta sur la Riviere de Daymar, s'exposa trop vis à-vis des Espagnols.

Cependant le Gouverneur n'auroit point châtié cette insolence; mais D. Thomas Hilson, avec un piquet de cent hommes, les accueillit si bien, qu'il les immola presque tous à la vengeance de la Couronne, & il amena au Général le petit nombre que le fer avoit épargné, n'ayant perdu des siens qu'un seul homme qui fut tué par accident par nos propres gens. Andoanegui prit part à la vive douleur de ces Indiens, & il les renvoya à leurs Bourgades, pénétré de chagrin de ce qui s'étoit passé. Il est certain que si cet événement ne fut point arrivé, il seroit revenu chez lui sans avoir vu les Indiens, s'imaginant avoir mis

ſon honneur bien à couvert par les Lettres qu'il avoit écrites à Echavarria, & par les Conſeils de Guerre qu'il avoit tenus pour faire voir plutôt ſon infidélité que la néceſſité de la retraite.

Le Marquis de Valdélirios fut très mécontent de cette retraite, parcequ'il voyoit que l'objet du ſervice du Roi étoit par-là retardé pour long-tems ; & malgré la modération exceſſive de ce Miniſtre, le P. Thadeo Ennis dit dans ſes Ephémérides de la Guerre Guaranis, que la Lettre qu'il écrivit à cette occaſion à D. Joſeph Andoanegui, étoit une inſulte dure & piquante : *Marchio Vallisliliorum acrius in gubernatorem litteris invehebatur.* Mais le Général Portugais, D. Gomez Freyre de Andrade, lorſqu'il reçut à Yacuy la nouvelle de cette retraite, s'expliqua d'une maniere bien plus piquante contre Andoanegui, en préſence de ſes Officiers & de notre Co-

lonel D. Martin de Echauri, car il l'appella *Homme de mauvaiſe foi, traitre à ſon Roi, & Eſclave des Jéſuites.*

C'eſt le même P. Thadeo qui nous rend compte de cette anecdote, en diſant : *Lectis igitur Gomeziis litteris, mirum quantum in furias actus eſt, Hiſpanis ſuam fraudem, Indis ſuorum invaſionem exprobrans, ſibi etiam duodecim annorum labores fruſtratos lamentans.* Malgré cela, Gomez ne valoit pas mieux qu'Andoanegui ; car ſi celui-ci, en conſéquence des conventions faites à Martin Gurcia, eût attaqué le 15 Juillet les Indiens à S. Borgia, comment Gomez auroit-il pû les attaquer le même jour à San Angel, puiſqu'il étoit encore au mois de Novembre entouré des bois d'Yacuy, d'où il lui auroit été impoſſible de conduire en deux mois de tems ſon Armée ſur le lieu convenu ? La

trahiſon régnoit par-tout, & chacun tâchoit de couvrir ſes perfidies du voile de la fidélité, ſans avoir égard aux dépenſes énormes du Roi, & aux travaux des autres. Il eſt difficile d'imaginer les peines & les fatigues que le Général Portugais fit endurer inutilement à ſes Troupes; & quoique ſes vues fuſſent différentes, il travailla de la même maniere qu'Andoanegui, pour rendre inutile & faire avorter le Traité par des dépenſes & des délais qui devoient dégoûter & déſeſpérer les deux Cours.

Le P. Thadeo Ennis commence ſon Journal ou ſes Ephémérides de la Guerre Guaranis au mois de Janvier 1754. Mais comme je les ai déja traduites (1) ſéparément, en y joignant des Notes & des Remarques, je n'en

(1) Ces Ephémérides compoſent la derniere Partie du préſent Ouvrage.

rapporterai ici que des traits principaux sur la Campagne de 1754.

Premierement, on a sujet d'être surpris de ce qu'aucun des Peres n'a obéi à la fameuse Lettre du Pere Commissaire Altamirano, tant pour ce qui regarde leur retraite des Bourgades Rebelles, que relativement à l'administration des Sacremens. Rien n'est si commun dans les Ephémérides que de voir parler de Messes, de Confessions & de Communions; & je pense qu'il en aura été de même au sujet des Mariages, & des autres fonctions Curiales, parcequ'il ne cesse de qualifier les Peres de Curés, quoiqu'ils eussent été suspendus & privés de leurs Cures & de toute fonction spirituelle, tant par leurs propres Supérieurs, que par l'Evêque Diocésain. On voit le P. Ennis se charger même de toutes ces fonctions, ainsi qu'il le fait entendre par ces paroles. *Huic*

dum se expeditioni accingunt dominica septuagesimæ mane primo unus me auctor exercitus convenit, atque in exercitus curatorem spiritualemque medicum secum ire postulat. Excusavi hoc honoris ob notas quas nobis impingere consueverunt (nuper tam propriâ experienciâ edoctus) calumnias Lusitani Hispanique: at si fors unusquis de exercitu graviori decumberet in itinere morbo, aut prosterneretur vulnere, advolaturum me illico ad expiationem promisi, certam habens ac summam Christi Vicariam potestatem; hanc in me agnoscere ut à sacramentis ac salvatione vel una anima sine culpâ proportionata creatur. Consensere Duces, expeditionemque maturabant vinculis se internis peccatorum exuentes.

2°. Il est à remarquer que le Pere Ennis, qui usoit d'abord de tant de circonspection, secoua peu de semaines après ses scrupules, au point

qu'il accompagna les Indiens à l'expédition du Rio Pardo, & qu'il servit dans leur Armée en qualité de Curé, d'Ingénieur, de Directeur, & de Capitaine Général. En effet, quoique dans quelques endroits de ses Ephémérides, il parle à la troisieme personne du Jésuite qui accompagna les Indiens, dans plusieurs autres passages il se cite lui-même, & il a encore la témérité de dire qu'il marchoit à la tête de l'Armée : *Sequuta postea eum est armata cohors quamquam lento quidem satis gressu.* De sorte que de Prédicateur de Carême, il devint Capitaine Général : *Mox alii hoc in eodèm oppido inscripti sunt bellatores ; atque ne forte spirituali destituerentur medico eum, qui sub idem tempus quadragesimali ibidem functus est Missione in spiritualia evocant auxilia. Consensit his æquissimis postulatis, moxque ac suum populum tenuit, itineri se accinxit.*

Il eſt à obſerver que les Indiens ayant eu pendant leur marche quelques différends de Bourgade à Bourgade, le P. Ennis leur fit l'exhortation ſuivante, rapportée dans les Ephémérides, ainſi que le ſuccès important dont elle fut couronnée. *Actum eſt cum utriſque, cum his ſermone, cum illis ſcriptis, ut in concordiam revocentur, jungantque animos & arma, his fere rationum momentis: tempus non eſſe civilium diſſenſionum, cum alienus portas habet hoſtis: fratres indecore plerumque diſſidere cum commune urget malum etiam periculoſe: jungendas eſſe vires ne ſingulæ iterum frangantur, ſuperbiaque ac audacia creſcat hoſti victori ex turpi diſſidio: ſingulas ſagittas facile frangi, difficile faſces: proximus dum ardet ucalegon omnis dat ſuppetias civis; ita ſane ſingulos relictos populos ſibi perituros, ut una pereunte domo ac confla-*

grante in cinerem abituram urbem ſi vicini non tueantur; aliaque his ſimilia. Viſi ſunt coaleſcere animi. Addidit non parum ponderis è Joanneo oppido Curiæ allapſa littera, ſuadens jubenſque unione ac actu ducibus utriſque animi obedientiam.

Que les Jéſuites diſent après cela, qu'ils n'ont pas engagé les Indiens à unir leurs forces & leurs armes, quand nous voyons que cet objet coûte au P. Thadeo tant de Lettres & de Sermons; & que le Tribunal Jéſuitique, établi à la Candelaria, fait paſſer tout exprès, par S. Juan, les dépêches dans leſquelles il conſeille & ordonne à cette Nation la même choſe. Mais ſi ce que l'on vient de voir ne ſuffit pas, liſons l'exhortation que le même Pere Thadeo adreſſoit aux Indiens dans le tems qu'on attendoit le corps des Juaniſtes: *At neſcio quid iterum diſcordias mutuas reſſuſcitavit; nam altero*

altero Paschatis die impatientes Michaelipolitæ moræ, ac antiquarum dissentionum rememoratione stimulati, renuebant expectare, iterque versus hostes soli cum Aloisiopolitis arripere fixum habuere. Rationibus tum sacris tum politicis prohibitum est; nempe infirmas esse vires quas non roborat concordia; nunquam coituram hanc si novi discessus jaciuntur semina: non fidendum tantum viribus propriis contra hostem numero licet inferiorem, at statione armorum ignivomorum dexteritate, consiliorumque experientiâ superiorem. Vanas etiam esse quantascumque hominum vires, vanamque multitudinem quam non roborat Dominus exercituum, cuique is non est placatus, nullam ibi esse spem victoriæ; inimicitiis hunc esse implacabilem, discordiis fugari, diffidiis alienari. Ipse suam interposuit patientiam orator geminis jam mensibus sustinens: sustinerent igitur

& diem qui mensibus sustinebantur. Conticuere duces ac consensere in diem posterum expectaturi.

Le P. Thadeo fut bien autrement affecté qu'il ne l'étoit par ces dissensions, quand un des Officiers de l'Artillerie vint lui dire qu'il ne restoit plus de poudre pour charger les canons.

Eò etiam loci quidam è tormentorum Præfectis ecce adest omninò, & non amplius vicibus tormenta quatuor explodendu adesse pulveris proventionem. Non parum hoc nuntium causavit sollicitudinis, nam nunc primum ab oppidis pyrium petere centum omninò leucis dissitis impossibile tempore videbatur, cum jam prope inimicum staretur: ire sine animâ fistularum pudor erat, ac tormenta ostendere muta aut quæ non plus semel reboarent, &c.

Voilà donc ce bon Jésuite, que le P. Barreda disoit si recueilli, si timi-

de, qu'à la vue d'un Soldat il fermoit sa porte, & perdoit l'usage de la parole ! C'est pourtant ce même Pere que nous voyons très peu de tems après, au nombre de ceux qui s'étonnoient de la crûe extraordinaire de la Riviere Curutuy, à un pas du terme de leur expédition. *Mercurii vigesimâ quartâ die Aprilis nimbis licet & nebulis impedita cum amnis littora dispexissemus increvisse aquis inventus est*, &c.

Il nous apprend de cette même maniere, & plus d'une fois, que le P. Journaliste étoit de l'expédition ; & il auroit pu se dispenser de nous le dire, puisque ses Lettres le font assez connoître, ainsi que les réponses du P. Herber, le même à qui, au retour de la Campagne, il rendit compte de ses opérations, & qui lui adressa des complimens de condoléance sur ce

» donne du jugement, & à nous de » la patience « ! (Le P. Curé auroit dû dire plutôt, que Dieu leur donne de la patience, & à nous du jugement.) » Nous aurons de la peine à » empêcher les Espagnols de gagner » du terrein, & de se rendre maîtres » de tout l'autre côté de l'Yacuy, & » nous serons fort heureux si nous y » réussissons; car les Indiens ne se- » roient jamais capables de les en » chasser. Je leur ai déja dit que s'ils » ne veillent pas sur ces pays, ils les » perdront, & qu'ils perdront même » peu-à-peu les Habitations de ce » Canton. Mes complimens au Pere » Lorenzo & au Pere Adolfo. De S. » Louis, le 12 Mai 1754. De Vos » Révérences le très humble servi- » teur, INOCENTIO HERBER «.

On voit encore, par cette Lettre, le peu de cas que les Jésuites faisoient des ordres à eux adressés par le Pere

Commissaire Général, le 12 Juin 1753; & combien ils étoient éloignés de s'y conformer.

Un quatrieme objet doit fixer notre attention : c'est la connoissance que le P. Thadée nous donne d'une Lettre du P. François de Rabago, Confesseur du Roi. *Dum hæc ad limites Lusitanos minus feliciter geruntur, ex Hispanorum urbibus novæ minæ expediuntur. Advenerat navis Aurora portumque tenuit, obstinatum Satrapæ regii (el Senor Carjaval) annuntians animum, ac in tantis injustitiis obfirmatum. Conscientiæ etiam Monarchæ arbitrum quamquam perspicue iniquitatem conspiceret, conscientiâque propriâ ità stimularetur ut ad judicem supremum auctorem mali consiliarium evocare audiretur; metu tamen regiæ pusillanimitatis, ne forte animo linqueretur Princeps tam enorme facinus audiens, submetuentem, humanis que res-*

pectibus actum, rem Principi occulere, ac missionem potius ab Officio postulare iterum atque iterum, sed regii lachrymis teneri ac denique in manifestationem prope cogi rerum discrimine stimulisque conscientiæ nuntiabit: sic enim litteræ ab ipso coronati animi arbitro exaratæ ad emeriti Missionum moderatorem (le Pere Bernard Nursdorffer) habebat.

Cinquiemement. Enfin, nous devons noter ce qui suit, pour l'honneur du P. Provincial Joseph Barreda. *Ad Portum Montis videi navim ex Hispaniâ appulisse fama erat, sperabaturque fausta allaturam nuncia; sed illud infaustum interferebat rumor moderatorem Provinciæ ac strenuum afflictorum defensorem, suo jam triennio defunctum, ad suam qua advenerat Peruanam Provinciam parare regressum: nec deerant qui ALTAMIRANUM gubernacula capessurum asseverabant, sed*

fides dabatur nulla tam levi fabulæ.

Sa réflexion eſt juſte ; car, comme le tout dépendoit du P. Général qui avoit bien pris ſes précautions relativement à ce que l'un & l'autre avoient à faire, il ne devoit pas croire que cette machine pût s'arrêter par une cauſe ſi légere, & ſans que par leurs communs efforts, le traité des limites eût été totalement anéanti. Enfin, après avoir rapporté, avec le plus grand détail, tout ce qui s'étoit paſſé ſur la Riviere Yacuy dans l'Uruguay avec les Eſpagnols, & après avoir continué ſa relation juſqu'à la retraite des Armées, il conclut ainſi la relation de cette premiere Campagne. *Annus interim M. DCC. LIV in finem decurrebat perſecutionis hujus Provinciæ fere tertius ac belli primus.* Tout ceci nous fait voir avec quelle juſtice cette Province ſe donne elle-même le titre de *Province Sainte, Apoſtolique &*

Miſſionnaire du Paraguay. Convenons qu'elle pourra y ajouter celui de *perſécutée* avec tout autant de fondement.

CHAPITRE III.

RELATION de la Campagne de l'année 1756, où l'on rend compte de ce qui s'eſt paſſé entre les Troupes combinées Eſpagnoles & Portugaiſes & celles des Jéſuites.

LORSQUE les Troupes eurent une fois pris leurs quartiers d'hiver, ſavoir celles des Eſpagnols à Montevideo, après la retraite qu'elles avoient faite au mois d'Août 1754, & les Troupes Portugaiſes à Riogrande, on fit inutilement tous les efforts imaginables pour engager le perfide Andoanegui à ouvrir une autre Campagne. Il étoit réſolu à attendre patiemment l'effet

des promesses des Peres ; & il fermoit l'oreille aux instances reitérées du Marquis de Valdélirios, qui, de son côté, tâchoit de lui persuader que le Roi ne changeroit nullement de sentiment au sujet du Traité.

Il commença pourtant à sentir son erreur au mois d'Août 1755, à l'arrivée des Lettres de Madrid, que le Vaisseau le Coreador avoit apportées. Craignant de se précipiter dans un abime d'où il ne pourroit pas se tirer, il donna ses ordres pour une nouvelle Campagne, en proposant un plan différent du dernier, & qui étoit infiniment plus difficile à exécuter, sans doute pour que l'on crût qu'il avoit sérieusement regardé le premier comme impossible.

Suivant ce projet, les deux armées, après s'être mises en marche, chacune de son côté pour Yacegua, leur rendez-vous, devoient passer par l'Ha-

bitation de S. Michel & par le Montegrande, pour arriver dans les Peuplades. De cette maniere, Andoanegui éblouissoit d'un côté les Peres qui considéroient l'expédition dans cette partie-là comme impossible; & de l'autre, il gagnoit le tems nécessaire pour attendre la résolution que l'on prendroit à Madrid. Il voulut aussi par-là se justifier aux yeux des Portugais & du Marquis de Valdélirios, puisqu'effectivement il sortit enfin de son inaction, en se rendant au commencement du mois de Novembre de la même année à Montevideo.

Le Gouverneur de cette Place, D. Joseph Juaquin de Viana, homme très zélé pour le service du Roi, fut destiné par une Politique sage de Valdélirios, à accompagner Andoanegui & à l'aiguillonner dans les occasions. Cette précaution que le Vieillard ne pouvoit pas traverser sans se mettre

trop à découvert, allarma singulierement les Jésuites : ils firent jouer de nouveau leurs anciens ressorts, en envoyant, sous prétexte de faire une Mission à la Bourgade de la Madalena, au Sud de Buenos-Ayres, les Peres Manuel Garcia & Juan de Rocca, qui feignirent de chercher à fuir vers la Ville devant une armée innombrable d'Indiens, Pampas, Ancas & Serranos ou Montagnards, laquelle, suivant leur rapport, avoit résolu d'exterminer les Espagnols par la raison que ceux-ci alloient faire la Guerre aux Guaranis.

Mais comme ce mensonge ne pouvoit pas se soutenir long-tems, & que d'ailleurs les préparatifs de la Guerre ne s'interrompirent pas pour cela, ils s'aviserent aussi de répandre ce que le P. Thadeo Ennis nous raconte dans son Journal, en ces paroles.

» Que la Cour de Madrid étoit ex-

» trêmement agitée; que Carjaval,
» Auteur de tous ces maux, étoit
» mort ſubitement le 2 Avril de l'an-
» née précédente, pour aller rendre
» compte de ſes actions devant le
» Tribunal de Dieu, où le P. Burco,
» Recteur du College des Ecoſſois,
» & homme célebre par ſa ſainteté,
» l'avoit cité trois jours auparavant;
» que la Place de Carjaval avoit été
» donnée à un Irlandois, nommé
» Wall; qu'à la vérité, le P. Confeſ-
» ſeur avoit été renvoyé, mais qu'on
» attendoit dans peu un Vaiſſeau
» d'avis qui apporteroit de meilleu-
» res nouvelles.

» Le Marquis de Valdélirios (c'eſt
» toujours le Pere Journaliſte qui
» parle) continuoit à preſſer les pré-
» paratifs de la Guerre avec ardeur,
» en appellant à ſon ſecours les Ha-
» bitans du Paraguay; mais ils s'y

» prêtoient de fort mauvaiſe grace;
» & ceux de Santa Fé refuſoient les
» ſecours que leur Commandant leur
» demandoit; la Ville de Buenos-
» Ayres étoit même affligée de maux
» terribles, tels que la famine, la
» mortalité & la Guerre que les In-
» diens Pampas lui faiſoient; & mal-
» gré cela, elle ne vouloit pas ſe cor-
» riger & reconnoître la vengeance
» du Ciel qui prenoit viſiblement la
» défenſe de la Compagnie; au con-
» traire, elle s'aveugloit de plus en
» plus & oſoit regarder la Compa-
» gnie comme la ſource de ces mal-
» heurs. On apprenoit auſſi de Lis-
» bonne que le premier moteur de
» cette affaire du Traité, un Moine
» attaché à la Chapelle du Roi, nom-
» mé Fr. Gaſpar Moſeoſo, Favori de
» Sa Majeſté, étoit allé au même
» lieu que Carjaval; que la Cour étoit

» divisée, & qu'on ne doutoit pas
» que toute cette grande affaire ne
» s'en allât en fumée.

» Nos Peres accablés de tous ces
» sujets d'afflictions, & effrayés des
» calomnies qui se répandoient contre
» les Indiens recommandés à notre
» fidélité & à notre instruction, &
» conséquemment contre nous-mê-
» mes, les zélés défenseurs de leur
» juste cause, imploroient de jour en
» jour avec plus de ferveur la protec-
» tion de S. Jean de Népomucène,
» Avocat puissant contre les Calom-
» niateurs; & ils furent secondés par
» les prieres de plusieurs étrangers;
» quoique d'autres, pour faire recu-
» ler les Indiens, tâchassent de leur
» persuader que le P. Rabago, sur le-
» quel ils fondoient toutes leurs es-
» pérances humaines, avoit perdu
» les bonnes graces du Roi, & que
» le Roi l'avoit fait arrêter.

» Pendant ce même tems d'autres » avis plus consolans remplissoient de » joie tous nos Peres de la Province, » & nous ne doutâmes nullement » que la Cour, satisfaite de la fidélité » & de l'obéissance des Indiens, n'eût » annullé l'inique ouvrage du Traité; » qu'elle n'admît l'appel des Peu- » plades, & qu'elle n'ordonnât que » tout le monde se tînt tranquille. » Néanmoins comme elle n'envoyoit » pas d'ordres certains & précis sur » la suspension de la Guerre, les Mi- » nistres de ces pays-ci se préparerent » à sa continuation. La nouvelle de » ces préparatifs qui donnoit lieu de » craindre pour le pays des Missions » une attaque imprévue de la part de » nos Ennemis, & le retard du Vais- » seau d'avis, nous engagerent à nous » mettre en état de défense, à recon- » noître tous les chemins avec plus » d'exactitude, & à prendre la réso-

lution

» lution de brûler toutes les Cam-
» pagnes dans un cas de nécessité.

» On savoit déja assez positive-
» ment que l'Armée Espagnole étoit
» forte d'environ deux mille hommes;
» & que renforcée par les Portugais,
» elle monteroit à trois mille; que
» les Espagnols iroient en droiture de
» Montevideo à la source du Rio
» Negro; que de-là, ils poursui-
» vroient leur route par des détours
» immenses de ces pays deserts pour
» se joindre dans le Yacuy aux Por-
» tugais : on savoit que ce plan avoit
» été arrêté dans un Conseil de Guer-
» re des deux Nations; & quoique
» ces desseins parussent être d'une
» témérité insensée, & que ceux qui
» connoissoient le pays en jugeassent
» l'exécution impraticable, nous cru-
» mes pourtant devoir nous y oppo-
» ser, quoiqu'ils nous parussent si ab-
» surdes. «.

Cette expression du P. Thadée n'étoit pas trop forte, si les Troupes ennemies que les Espagnols avoient à combattre eussent été meilleures. Malgré cela, les espérances que les Peres donnoient à Andoanegui, l'arrêterent à Montevideo, d'où le Gouverneur Viana fit tous les efforts imaginables pour le faire partir. Ennuyé d'attendre le Vaisseau d'avis que les Peres annonçoient toujours comme devant incessamment arriver, avec un decret qui devoit finir la Guerre & casser le Traité, & pressé d'ailleurs par Viana, Andoanegui marcha enfin le 4 Décembre 1755, à la tête de 1500 hommes, qui se joignirent à un égal nombre de Portugais sur le Yazegua le 20 Janvier 1756.

De cette maniere toutes les ressources paroissoient évanouies pour les Jésuites; mais il leur restoit encore de l'espoir, parcequ'ils considéroient

l'exécution de cette entreprise comme impossible de ce côté-là, & qu'ils comptoient toujours sur la mauvaise volonté des deux Généraux, auxquels, à la vérité, il auroit été facile dans toutes les occasions de ne rien faire & de se justifier de leur inaction, s'ils n'avoient pas eu pour surveillant le Gouverneur de Montevideo, qui avoit, ainsi que toute l'armée, le plus grand desir de châtier les Peres rebelles & les Indiens. Mais laissons continuer le P. Thadée.

» Tandis que tous nos préparatifs » se réduisoient à délibérer; tandis » que de nouveaux avis confirmoient » journellement la marche de l'ennemi, un seul Curé se réveillant au » milieu de la léthargie générale, » commença à dire que ce n'étoit » pas le moment d'agir mollement » & de temporiser; qu'on devoit, » sans perte de tems, rassembler les

» Troupes, & les porter ſur la fron-
» tiere, ſi l'on ne vouloit point que
» l'ennemi s'emparât des Habitations
» & Vacheries, & qu'il les dévaſtât im-
» punément & ſans trouver le moin-
» dre obſtacle. Ce ne fut pas ſans
» peine qu'il fit gouter ſon avis, en
» apportant les raiſons ſuivantes: C'eſt
» s'y prendre trop tard que de lever
» des Troupes quand l'ennemi eſt
» entré dans votre pays, quand il
» faut traverſer un eſpace de cent
» lieues pour l'arrêter, quand il com-
» mence déja à recruter ſes Troupes
» de celles que nous aurions pû lui
» oppoſer, quand il peut enfin en-
» vahir tout le pays, & en ſe rendant
» maître des Habitations, couper les
» vivres que les Peuplades en reçoi-
» vent. Enfin, il vaut toujours mieux
» prévenir l'Ennemi, que de ſe laiſſer
» prévenir par lui.
» Ces exhortations ne furent pas

» ſans effet (ainſi que nous l'apprend le Pere Journaliſte, qui étoit lui-même le Curé qui parloit ſi bien.)
» On dépêcha auſſi-tot des Couriers
» aux Alliés. Le Capitaine de la Con-
» ception étoit déja dans ſon poſte,
» qui étoit voiſin de celui de S. Mi-
» chel, avec cent cinquante hom-
» mes, auxquels il s'en étoit joint
» ſoixante autres. Des Troupes Au-
» xiliaires marchoient du côté de
» l'Uruguay vers Sainte Anne, Saint
» Charles, S. Joſeph, les Apôtres,
» les Martyrs, S. Xavier & Sainte
» Marie.

» Quant aux auttres Peuplades, le
» Courier leur ayant dit que rien
» n'annonçoit des mouvemens de la
» part de l'Ennemi, elles différerent
» leur marche en attendant qu'elles
» fuſſent jointes par d'autres piquets;
» mais elles furent bien ſurpriſes de
» voir arriver, le 20 Janvier, un Cou-

» rier extraordinaire, avec la nouvelle
» que l'Armée Espagnole avoit paru
» inopinément, le 16 du même mois,
» à la source du Rio Negro; que leurs
» batteurs d'estrades avoient parlé
» avec cinq de nos Espions; & que
» ceux-ci assuroient que les Espa-
» gnols étoient au nombre de deux
» mille, & qu'ils alloient se joindre in-
» cessamment à autant de Portugais.

» L'Armée Espagnole marchoit sur
» quatre colonnes & formoit un quar-
» ré, ayant au centre quantité de
» chevaux, de bœufs & de voitures
» de bagage. Les Espagnols deman-
» derent aux Indiens s'il y avoit des
» P. Jésuites dans leur Armée? Les
» quels? Si Lorenzo Balda étoit du
» nombre? De quelle force étoit l'Ar-
» mée des Indiens? Ceux-ci répon-
» dirent que les PP. Jésuites n'étoient
» pas encore à l'Armée, mais qu'on
» les attendoit incessamment; que

» dans ce moment l'Armée n'étoit » forte que de deux mille hommes, » mais qu'elle formeroit un corps de » cinq mille quand elle seroit réunie. » C'est ainsi que les Indiens tâcherent » de tromper l'Ennemi dans un tems » qu'on n'avoit à lui opposer que cent » hommes, ou tout au plus trois cents, » en y comprenant la garnison de la » Conception qui n'étoit gueres éloi» gnée.

» Dès qu'on sût cette nouvelle, » on en informa au plus vîte toutes » les Peuplades. Le 21 de Janvier, » après que les Disciplinans eurent » fait la priere publique, & qu'on eût » chanté une Messe solemnelle & Vo» tive, *pro gravi necessitate*, trois cents » cinquante chevaux sortirent de S. » Miguel, & ils devoient passer le » nombre de quatre cents dès qu'ils » seroient réunis au poste avancé. Le » même jour un corps de deux cents

» hommes partit de San Miguel, cin-
» quante de San Lorenzo, cent de
» San Luis, deux cents de San Ni-
» colas, cent cinquante de San Juan
» & deux cents de la Conception.

» Dans ce tems-là (c'eſt toujours le Pere Journaliſte qui continue de parler) toutes les Lettres qui ve-
» noient des villes Eſpagnoles, c'eſt-
» à-dire, des Colleges de la Compa-
» gnie, s'accordoient à donner de
» grandes eſpérances; que d'un inſ-
» tant à l'autre, il arriveroit un Vaiſ-
» ſeau de haut bord, dont les ordres
» annulleroient tout le Traité; & elles
» diſoient toutes, qu'en attendant
» l'arrivée d'un avis ſi deſiré, le ſalut
» des Indiens conſiſtoit dans une fer-
» me réſiſtance; que puiſque les Of-
» ficiers du Roi dans ces Provinces
» faiſoient les plus grands efforts pour
» mettre les affaires, par la priſe de
» quelques Peuplades, dans un état

» d'où il n'y auroit plus à revenir, & » d'empêcher par-là les effets des bons » offices que les Jésuites à la Cour de » Madrid travailloient à rendre aux » Indiens, ceux-ci donneroient au » Roi une preuve bien agréable de » leur zele, en résistant à son Armée » avec toute la vigueur imaginable, » jusqu'à ce que les ordres nécessaires » eussent eû le tems d'arriver de l'Es- » pagne. Chose incroyable, que la si- » tuation de ces pauvres Indiens soit » telle aujourd'hui, & qu'on les pousse » à une si affreuse extrémité, qu'au » lieu de servir le Roi, comme ils le » doivent, ils se trouvent forcés par » leur fidélité même à lui faire la » guerre.

» Les Troupes en question étoient » déja en marche; mais elles faisoient » de si petites journées, suivant l'u- » sage des Indiens, que l'Ennemi au- » roit pû occuper toute l'étendue de

» pays, jusqu'à Monte-Grande, avant » que d'avoir vû les nôtres. Cependant les détours que les Espagnols » firent pour joindre les Portugais à » Santa Tecla, donnerent le tems au » Capitaine Sepé de se porter en avant » à la tête de cent Miguelistes qui » alloient plus à la légere «.

Ce n'est point mon intention de suivre le P. Journaliste dans son récit des opérations de son Armée d'Indiens, j'abrégerai, & je me bornerai à extraire ce qu'il y a de plus essentiel à mon objet.

Le fameux Indien Sepé, ou Joseph Thyarayu, se mit en marche entre Santa Tecla & Batovi avec environ cent Miguelistes: il tua quelques uns de nos bateurs d'estrade; mais peu de tems après le Gouverneur de Montevideo vint sur lui avec plus de forces, l'attaqua, le défit, & ôta de sa propre main la vie à ce Chef en le renversant

d'un coup de piſtolet. La perte de ce Capitaine, Supérieur au reſte des Indiens par ſa capacité, & dont la valeur & l'intrépidité auroient inconteſtablement rendu l'expédition plus difficile, découragea les autres. Néanmoins ils ſe réunirent près de Caybate au nombre de deux mille cinq cents, & reconnurent pour leur Chef Nicolas Nanguiru, Corrégidor de la Peuplade de la Conception.

Nos Armées arriverent dans cette partie le 10 Fevrier au matin par une chaleur exceſſive, qui, jointe à la ſoif, mit nos Eſpagnols aux abois. Les Indiens étoient en ordre de bataille, & fortifiés, non-ſeulement par un foſſé conſidérable que forme le lit d'un Ruiſſeau qui ſeul fournit de l'eau dans ce pays déſert & aride, mais auſſi par une tranchée antérieure qu'ils avoient creuſée, & à laquelle ils travailloient encore. Notre Armée combinée ſe

mit auſſi en ordre de bataille, les Troupes Portugaiſes auxiliaires formant l'aîle gauche. On marcha pendant plus d'une lieue de chemin, & on s'arrêta à-peu-près à une portée de canon de l'Ennemi, qui pour cela ne fit pas le moindre mouvement.

C'étoit-là un moment critique & terrible pour le bonhomme Andoanegui, qui étoit agité par la crainte de déplaire aux Jéſuites s'il attaquoit, & d'encourrir la diſgrace du Roi s'il n'attaquoit pas. Il étoit cependant indiſpenſable d'attaquer ſi les Indiens ne ſe décidoient pas à la retraite; car nos Troupes étoient excédées de fatigue & mouroient de ſoif, & il n'y avoit point d'autre eau que celle dont les Indiens étoient les maîtres.

Andoanegui leur envoya un Officier pour leur ordonner de ſe retirer, en leur faiſant dire qu'il ne vouloit point répandre le ſang de tant d'in-

nocents qui s'étoient laissés séduire. Les Indiens lui envoyerent des Députés qui demanderent dans de longues Harangues, dictées par les Peres, que notre Armée se retirât elle-même dans son pays, & qui représenterent que leur Nation ne faisoit que fermer l'entrée du sien. Andoanegui les laissa pérorer tant qu'ils voulurent, parcequ'il ne cherchoit qu'à gagner du tems, & un moyen de sortir de l'embarras où le mettoit sa pusillanimité. Il fit courir le bruit que les Indiens se disposoient à marcher, & il tâchoit de rendre ce bruit vraisemblable, en faisant observer des mouvements que quelques Cavaliers faisoient par hazard derriere le fossé; personne ne voulut le croire. Le Général Portugais qui étoit à la gauche, pénétroit bien la pensée d'Andoanegui; mais il dissimuloit en disant qu'il attendoit les ordres du Général Espagnol, qui, assûrément lui auroient

été agréables s'ils avoient été de ne rien entreprendre.

En effet, si D. Joseph Juaquin de Viana ne s'y étoit pas trouvé, il est certain que nous n'aurions pas livré la bataille : ainsi la Couronne Espagnole auroit été couverte d'ignominie en Amérique : les Jésuites auroient triomphé du Roi, & nos valeureuses Troupes, qui avoient eû tant de peine à se réunir, seroient péries par la faim, par leurs fatigues & par l'excès de leur misere. Mais ce brave Officier n'écoutant que son zele, & instruit d'ailleurs des circonstances, poussa son cheval à travers la plaine qui séparoit les deux camps ; & après avoir observé l'ennemi avec des lunettes d'approche, revint au galop à Andoanegui, & lui dit en le regardant fixement : » Les » Indiens au lieu de se retirer, comme » Votre Excellence le prétendoit, » continuent leurs travaux ; nos Trou-

» pes périssent de soif & de chaleur,
» & il n'y a d'eau que celle dont ces
» Rebelles, envoyés par les Peres,
» sont les maîtres. Qu'attend donc
» Votre Excellence pour commander
» l'attaque«? Le Vieillard confondu
& honteux, craignant de passer pour un traitre, résolut enfin de faire tirer le coup de canon qui étoit le signal convenu pour attaquer.

Dans l'instant même la Troupe de nos Blandengues, gens formidables à cheval, & originaires des villes Espagnoles, ayant tourné le fossé, tomba le sabre à la main sur la Cavalerie Indienne qui avoit déja pris la fuite, & elle en fit un carnage horrible sans donner de quartier. Cette Troupe attendoit depuis long-tems l'occasion de se venger des anciennes injures que les Indiens lui avoient faites, & elle en profita avec la plus vive ardeur; sans considérer que ce n'étoit pas de

leur propre mouvement, mais à l'inſtigation des Jéſuites que les Indiens les avoient offenſés.

L'Infanterie, qui formoit le plus grand nombre, voulut défendre le ruiſſeau; mais elle fut entierement détruite par le feu des Troupes Eſpagnoles & Portugaiſes, à quatre cents hommes près, qui furent faits priſonniers. Le combat fini, l'Armée des Alliés campa un peu plus loin que le champ-de-bataille, pour ne pas être infectée par les cadavres des Indiens; car de notre côté, nous n'eûmes pas un ſeul homme tué, & nos bleſſés, en très petit nombre, ne l'étoient que très légerement.

Le Pere Hiſtorien de cette Guerre Guaranique, qui, juſques ici, avoit vanté avec inſolence la valeur & la diſcipline militaire des Troupes Indiennes, commença de ce moment à parler ſur un autre ton.

Nec

Nec mirum victos sparsosque fuisse Indos, sicut neque gloriosa Iberis victoria; nam cum ter mille bene armati, ignicrepis armis exercitati etiam plurimi contra MCCC. fortassis arcu & sagittis, fundâ & lanceâ solùm munitos, nec disciplinæ patientes, nec Duces nisi nomine agnoscentes, dimicassent, ingens nomini Hispano dedecus intulissent si victi cessissent.

Mais je lui proposerai cette question à résoudre : Si les Espagnols étoient si forts & les Indiens si foibles, dequel crime les Peres Curés ne se sont-ils pas rendus coupables, en engageant ces malheureux Indiens par leurs exhortations, à se faire hacher par les Espagnols ? Que pense actuellement le P. Thadéo Ennis de toutes ces puissantes raisons pour lesquelles il a tiré les Indiens de leur engourdissement ? Que de sang innocent versé dans ces campagnes de

Caybaté, criera vengeance contre la Compagnie, qui seule, l'a fait répandre en si grande abondance ?

Andoanegui fut fort heureux qu'on l'eût forcé à combattre ; car le 6 Février 1756, c'est-à-dire, quatre jours avant la bataille de Caubaté, il étoit arrivé d'Espagne à Buenos-Ayres un Vaisseau d'avis, celui que les Peres & ce même Gouverneur avoient attendu avec tant d'impatience, & qui devoit apporter la nouvelle de la cassation du Traité & de la fin de la Guerre, suivant ce que le P. Thadée nous a appris plus haut. Mais écoutons ce Journaliste. Il nous fera voir quel cas il faut faire des paroles des Jésuites & des espérances par lesquelles ils savent leurer leurs partisans. Je rapporterai le texte original latin pour ne pas défigurer le sens de l'Auteur en le traduisant. Il dit donc :

Interim ab urbe Hispana ultima ful-

minatur sententia quam ut aiebant februario adremigans navis tulerat Decretoriam. Sic illa habebat : ex allegatis probatisque in hoc genere possibilibus, certum se habere Regem Societatis homines culpam habere unicos in hac Indorum resistentia : operam proinde darent ut rei complementum Regiusque tractatus deducatur ad calcem. Nec illa severitas cujuspiam, at Marchionis Vallisliliorum ad moderatorem Provinciæ data, cum hæc jam dicta enarrasset, mox districte omnem ultra appellationem inhibebat, ipsumque Provinciæ caput ad res componendas illico ad Missiones abire imperiose jubebat, sinque minus criminis Majestatis læsæ reos Patres declarabat, ac leges juxta utrasque supplicium inferendum crimini competens internunciabat. Noster etiam Commissarius renovavit omnes ante jam sæpe recensitas censuras præcepta & minas : Confessorem Regium licet pro

publico honorifice, privata tamen allocutione ſevere exauctoratum, ac totam Societatem indignationem incurriſſe Regiam; adfuturos Majo proximo mille veteranos, & ſi plures opus foret quanti poſtularentur ad perurgendum bellum. Hinc belli Ducibus ſevere mandatum proſequantur bellum, & ſin ob difficultates viarum nequeunt pertingere, hibernent, & muniant caſtra, dum auxilia expectata appellent. Cum hæc ſevera non minus ac INIQUA, *nec unquam expectata univerſæ Provinciæ atterunt animos, Indi, &c.*

Quelle expreſſion téméraire que celle qui, à la fin de cette phraſe, traite d'iniques des ordres ſi juſtes qui ſont émanés du Trône même, que le Roi a adreſſés à ſon Miniſtre d'Etat, & celui-ci au Marquis de Valdélirios ! Andoanegui, qui ne ſe doutoit nullement de cet orage, fit pourſuivre la marche le lendemain de

la bataille, & arriva à l'endroit où j'écris dans ce moment, c'eſt-à-dire, à Santa Catalina. Mais ſans le ſecours de D. Joſeph Juaquin de Viana, on alloit encore perdre le fruit de la victoire qu'on venoit de remporter ; car le Général Portugais vouloit engager malicieuſement le nôtre à employer toute l'Armée à la fortification du poſte de Yacuy: opération qui, ſuivant lui, étoit néceſſaire pour aſſurer & la retraite en cas de beſoin, & la communication des ſecours & des vivres.

Andoanegui n'étoit pas fâché d'avoir trouvé ce prétexte fatal qui devoit renverſer tout l'ouvrage. Il étoit clair qu'on ne ſortiroit pas de Yacuy avant l'hiver; & que par conſéquent on ne pourroit paſſer le Monte-Grande que l'année d'enſuite. Ceci étoit d'autant plus vrai, qu'il falloit franchir le pas inacceſſible, nommé de S. Mar-

tin, par la raiſon que celui de Santiago qui eſt très facile, & que depuis D. Eduardo Wall, Lieutenant de Dragons, paſſa le premier, étoit alors abſolument inconnu à notre Armée. Mais Viana qui pénétra la malice des deux Généraux, oppoſa des raiſons ſi fortes à leur deſſein, & les ſoutint avec tant d'efficacité, qu'ils n'auroient pû refuſer de s'y rendre, ſans découvrir clairement qu'ils n'avoient d'autre vue que celle de ſervir, avec l'armée, les Peres rebelles, & d'éterniſer les délais par le moyen de la guerre.

On envoya, pour complaire au Général Portugais, un petit détachement compoſé de troupes des deux Nations pour fortifier le paſſage de Yacuÿ, tandis que le gros de l'armée s'avança vers le bord de Guacacay Mini : elle s'arrêta à deux lieues & au pied de Monte-Grande & du pas de S. Martin.

Ce fut ici qu'on reçut, au mois de Mars, les Lettres d'Espagne. Quel coup de foudre pour Andoanegui, quand il vit qu'il n'y en avoit pas pour lui de la part de notre Ministere, puisque cela lui donna clairement à entendre qu'il étoit dans la plus grande disgrace à la Cour? Comment pouvoit-il reparer tant de honteuses fautes? Etoit-ce en faisant valoir la victoire de Caybaté, & le massacre des Indiens? Mais cette effusion même du sang humain révoltoit l'ame sensible du Roi, dont les volontés auroient pû être suivies sans qu'on en vînt à cette affreuse extrêmité, si Andoanegui avoit fait son devoir dans la premiere campagne, & s'il n'eut pas tout sacrifié aux Peres Jésuites.

Irrité apparemment par cette réflexion, le Vieillard conçoit tout-à-coup le dessein de leur faire éprouver sa colere impuissante, & il se met à

écrire des Lettres, dont le Pere Journaliste nous donne un extrait dans les termes suivants :

Litteræ à Præside Regni, Duceque exercitus ad oppida perlatæ sunt, in quibus (geminæ erant) Indis quidem blanditiis agebat, fratres eos appellitans, & amicos deceptos pravis consiliis ab animo lucri cupido adinventis; ne crederent proinde alteri quam sibi, jamque Patres suos gratiâ excidisse Regiâ; & signum datum in repudiato conscientiæ arbitro; mox plura daturum in reliquos severitatis argumenta Monarcham : noscerent amicum suum animum, ac fidere vellent, promti exequi quo demandatur, meliora omnia recepturi. Cum patribus vero nimis exagere cædem, ejusque culpam patribus adscribere, quod cum alias ab Indis omnia plagis obtineant, quæ apetescunt, hic cum regia fides, ac impensa tantum interest diffident : esse super Regiæ cle-

mentiæ accessum si mox Indis persuadebant ipsique in persona cum nobilitate Indica, ac Magistratibus ad se supplices, ac proni accedant, sin minus omnia se illico convulsurum.

Il est certain que personne ne pouvoit être aussi-bien au fait qu'Andoanegui de tout ce qui s'étoit passé, c'est-à-dire, de la conduite des Peres & de l'innocence des Indiens. Or, si ce Général parloit de la sorte, parcequ'il étoit piqué de ne pas avoir reçu de Lettre du Ministere, qu'auroit-il dit & fait si le Marquis de Valdélirios lui eût communiqué celle qu'il avoit reçue? Il seroit sans doute tombé mort sur la place. Mais le sage Marquis la garda pour la lui remettre dans un meilleur moment, se contentant pour lors de lui avoir fait connoître les véritables intentions du Roi, à lui & à l'armée.

Andoanegui brûloit du desir de

réparer ses torts: il s'appliqua donc de toutes ses forces à se rendre maître des Peuplades, dont il étoit encore éloigné de cinquante lieues, ce qu'il ne pouvoit effectuer qu'après avoir passé le Monte-Grande qui étoit inaccessible, & quelques autres postes très difficiles à franchir. Mais il n'avoit qu'à vouloir pour exécuter cette entreprise: il vint à bout en trois semaines, dans le mois d'Avril, de la premiere difficulté qui étoit prodigieuse; il surmonta les autres successivement dans sa marche, en sorte que le 6 de Mai, il parut à la vue de S. Miguel. Le feu prit à la ville: on ne sait si ce furent les Jésuites ou les Indiens qui le mirent; mais nos Troupes l'arrêterent, & eurent le bonheur de sauver la belle Eglise de cette Peuplade. Toutes les autres se rendirent ou furent prises dans l'espace d'une huitaine. Viana surprit la Peuplade de S. Lau-

rent, où se trouvoit notre Journaliste, qui étoit en même tems Chef des Rebelles, le bon P. Thadeo Ennis; mais ce qui rendit cet événement plus intéressant encore, ce fut la saisie des papiers des Jésuites, qui nous ont servi pour la composition de cet Ouvrage, & qui, en mettant sous nos yeux les paroles, les écrits & les actions des Peres du Paraguay, sont un monument éternel, qui, dans tous les tems, constatera l'existence de cette Royauté Jésuitique, qu'ils avoient eu si grand soin de nous cacher.



CHAPITRE IV.

LES Jésuites sont coupables d'un crime plus scandaleux & plus atroce que ceux de leur Royauté, de leur perfidie & de leur révolte contre l'Etat: ils sont convaincus d'avoir prévariqué contre l'Eglise, contre la Foi & contre leur Ordre.

RAPPELLONS-NOUS ici la Lettre du P. Commissaire Altamirano, datée de Buenos-Ayres, le 12 Juin de l'année 1753, que nous avons rapportée au Chap. I de ce Livre.

Je ne m'arrêterai point à prouver, quoique je le pusse avec la plus grande facilité, ainsi que je l'ai fait dans divers autres endroits de cet Ouvrage, qu'il n'y a point de commandement, même de ceux auxquels on ne peut contrevenir sans péché

mortel, que les Jésuites n'aient transgressé effrontément en pratiquant absolument le contraire. Je passerai aussi sous silence quantité d'autres infractions, qui, quoique très graves, sont légeres en comparaison de ce nouveau crime dont ils se sont rendus coupables; mais je vais démontrer que les Peres des Peuplades Rebelles, & tous ceux qui ont concouru avec eux dans leurs desseins, c'est-à-dire, la plus grande & la principale partie de la Province, doivent être réputés Hérétiques, parcequ'ils se sont fait une habitude de mépriser ce que Jésus-Christ a laissé de plus saint à l'Eglise, je veux dire ses Sacrements.

Il est évident que dans la Lettre susdite, tout le pouvoir spirituel qui étoit requis pour l'administration de ce pays leur étoit ôté, tant par l'autorité de l'Evêque Diocésain, que par celle de leur Ordre. Or, sans ce pou-

voir, tous les Sacremens, quoique administrés par des Prêtres, sont nuls & de nul effet; & il n'y a de cas exceptés que celui de péril de mort & celui du manque d'un autre Ministre revêtu de ce pouvoir: il est également constant que les Mariages qui ne se font pas *coram proprio Parocho* sont nuls. Enfin, on ne peut nier que les Peres du pays rebelle n'aient sû tout cela, puisque nous avons vû plus haut que leur Chef, Thadeo Ennis, en est convenu lui-même. Il est cependant avéré qu'ils ont continué à administrer les Sacremens, & à exercer les autres fonctions curiales, comme s'ils eussent été réellement Curés, & qu'il n'y eût pas eu la moindre innovation dans les Peuplades, soit pour le temporel, soit pour le spirituel; & que même ils n'y ont resté pour aucune autre raison, ainsi que l'écrit le Pere Consulteur Ladislas Oris au Pere

Confeſſeur de la Reine de Hongrie en ces termes.

» Si ces innocents Peres ſe ſont
» obſtinés à ne pas ſortir de ces Peu-
» plades, c'eſt qu'ils n'ont pas voulu
» que tant de pauvres enfans nou-
» veaux nés ou qui alloient naître,
» reſtaſſent ſans Baptême; c'eſt qu'ils
» avoient fort à cœur que le Sacre-
» ment de Pénitence fût adminiſ-
» tré, tant aux Indiens en ſanté,
» qu'aux malades «. Mais il y a plus, l'empreſſement des Indiens pour la participation des Sacremens étoit devenu plus grand par cette raiſon même, comme on peut le voir par ces paroles de la Lettre du Frere François Sama au P. Pedro Arroyo, & que nous avons citée ci-deſſus.

» Les Migueliſtes ont élevé des Cha-
» pelles à la Très Sainte Vierge & à
» S. Michel, en les choiſiſſant pour
» leurs Patrons dans cette Guerre;

dans sa Lettre du 30 Janvier de l'année 1754.

» Les Indiens de l'Uruguay se sont » soulevés, & ont déclaré qu'ils ne » quitteroient pas leurs Peuplades; » & comme les Curés ont voulu les » abandonner pour se conformer aux » ordres du P. Commissaire, ils ont » fermé tout d'un coup la communi- » cation avec les autres Peuplades » au point qu'aucune Lettre ne peut » passer, & ils font garder les Peres » jour & nuit. Voilà pourquoi on » n'a pas pû leur intimer l'ordre du » P. Commissaire, par lequel il les » a interdits & leur a défendu d'ad- » ministrer les Sacremens aux In- » diens «.

Je répons à cette objection, que la plus forte preuve que cette Lettre a été signifiée aux Peres, c'est que, suivant le P. Garcia même, les Indiens couperent la communication

par la raison que les Peres voulurent les abandonner en conséquence des ordres du P. Commissaire. Il est également certain que cette même Lettre, qui contenoit l'ordre aux Jésuites de quitter, portoit la suspension des droits curiaux & de toute jurisdiction Ecclésiastique nécessaire pour l'administration des Sacremens. La lettre & l'ordre ont donc été signifiés réellement aux Peres des sept Peuplades rebelles. D'ailleurs, si cela n'étoit pas ainsi, comment l'aurions-nous? comment auroit-on trouvé cette Lettre parmi les papiers que l'on a surpris à San Lorenzo, & qui étoient ceux du P. Thadée Ennis? «

On me dira que cette Lettre est peut-être parvenue au P. Thadée Ennis la veille du jour que ces papiers ont été surpris; & moi je dis qu'elle lui est parvenue, à lui & à tous les Peres, dans le tems que le P. Mathias Stro-

bel étoit Supérieur des Missions, & le P. Alanso Fernandez, Vice-Commissaire, c'est-à-dire, avant le mois de Septembre de l'année 1753 (1), puisque dès ce mois l'un cessoit d'être Supérieur & l'autre Vice-Commissaire; & le P. Thadeo dit dans sa déclaration:

» Mon Pere Supérieur des Missions, » Mathias Strobel, j'obéis en ce que » m'ordonne Votre Révérence au » nom du P. Visiteur & Vice-Com» missaire. Il est certain, & je le dis » aussi, *in Verbo Sacerdotis*, que les » Indiens scandalisés d'un pareil or» dre qui prive leurs ames de l'usage » des Sacremens nécessaires, ne veu» lent en aucune maniere nous laisser » aller «. Il nous répete la même chose à chaque instant dans son Journal;

(1) *N.B.* Elle fut trouvée dans les papiers des Jésuites, en Mai 1756.

conféré une infinité d'abſolutions nulles, & fait quantité de Mariages ſans valeur ; mais ce qui eſt bien plus abominable, de s'être moqués de l'Egliſe dans tout ce qu'elle a de plus ſacré.



LIVRE IV.

LE Général Portugais se ligue avec les Jésuites & leurs Adhérens, & il apporte de si grands obstacles à l'exécution du Traité, que l'Espagne est obligée de le rompre pour ne point s'exposer à une Guerre avec le Portugal.

CHAPITRE PREMIER.

LE Comte de Bobadella, de concert avec les autres ennemis du Traité, entreprend de le faire rompre, & il emploie toutes sortes d'artifices pour en arrêter l'exécution.

L'AFFAIRE de l'exécution du Traité Royal concernant les limites, sembloit être devenue plus certaine par la prise des Peuplades, & par la réduction des Peres Rebelles & de toute

la Province Jésuitique ; mais il en fut tout autrement. Les Peres trouverent dans ce même moment des moyens plus puissants que tous ceux qu'ils avoient employés jusqu'alors pour faire échouer ce Traité. Gomez Freyre de Andrade, créé depuis Comte de Bobadella (ce qui fut la récompense du service qu'il a rendu aux Jésuites dans cette occasion) n'avoit jamais goûté les cessions stipulées par le Traité, & bien moins encore quand il vit le pays aride & malheureux des sept Peuplades des Missions, qui, toutes ensemble, ne lui paroissoient pas valoir la Colonie du Sacrement. Mais tant que les Jésuites travailloient avec chaleur à faire réussir leur projet, il crut devoir les laisser agir seuls, & il se contenta du rôle de Spectateur. Ce ne fut que lorsqu'il vit les Peres à la veille de succomber & hors d'état de résister plus long tems, parcequ'ils

avoient déja épuisé toutes leurs ressources, qu'il jugea que le moment où il devoit se montrer étoit venu. Il commença donc à s'ouvrir un peu aux Peres & à se joindre à eux pour opposer une résistance vigoureuse à l'exécution du Traité qu'il cherchoit à renverser. Il eut grand soin cependant qu'on ne pût pas prouver au moins évidemment que le Portugal l'eût desiré, & il fit en sorte que l'on crût plutôt que les Espagnols, après avoir été dégoûtés de ce Traité par des délais, des travaux & des frais inutiles, parussent avoir été eux-mêmes les auteurs de son inexécution ou de son anéantissement.

Ce vieux Officier, qui étoit consommé dans l'art de la politique & maître presque absolu du Bresil, réunissoit toute l'habileté & tout le pouvoir nécessaire pour conduire avec succès une affaire de cette importance;

& comme, d'un autre côté, il avoit eû tout le tems de combiner ses moyens pour la réussite de son projet, la premiere démarche qu'il fit fut si heureuse, que celle-là seule a été presque suffisante.

Le P. Thadeo Ennis avoit été arrêté à San Lorenzo avec tous ses papiers, d'entre lesquels le Sieur Viana ne lui laissa qu'une petite carte du pays toute usée; & il le fit, par la raison qu'elle ne lui paroissoit pas d'une grande importance, & parceque le Pere Ennis l'avoit prié de lui permettre au moins d'en prendre une copie, d'autant que cette carte étant son propre Ouvrage, & que sans tirer à aucune conséquence, elle ne laissoit pas que d'avoir pour lui son utilité. Dès que cette nouvelle fut parvenue au Comte Bobadella, qui se trouvoit à San Miguel avec Andoanegui & les deux Armées, & n'étoit éloigné par consé-

traité le P. Thadeo, on commença à bien accueillir à S. Angel, où étoit le quartier Général des Portugais, le P. Diego Horbegoso, le P. Joseph Cardiel, & les autres principaux Peres des Missions, avec lesquels furent combinés tous les projets qui devoient être mis à exécution dans les tems & les lieux marqués. Ce bon accueil devoit être attribué à la parfaite conformité qu'il y avoit entre leurs vues & celles du Comte. En effet, celui-ci cherchoit, aussi-bien que les Peres, tous les moyens possibles de faire échouer le Traité.

Pendant que tout cela se tramoit ainsi dans les Missions, il arriva d'Espagne, à la grande satisfaction de ces nouveaux Confédérés, un troisieme personnage très important, avec lequel ils pouvoient en toute sûreté, former une triple Alliance. Il y a de puissants motifs de soupçonner que

ce même perſonnage, avant ſon départ d'Eſpagne, avoit déja été inſtruit de la conduite qu'il devoit tenir, par les Jéſuites & leurs Partiſans à la Cour, qui ſavoient mieux cacher leur jeu que les Peres dans les Miſſions. Voici comme cette affaire ſe paſſa. Le Roi trompé par la perfidie d'Andoanegui & par les ſupercheries des Jéſuites, ayant cru la priſe des ſept Peuplades beaucoup plus difficile qu'elle n'étoit en effet, prit le parti d'y envoyer, ſur quatre vaiſſeaux, mille ſoldats de vieilles Troupes aux ordres du Lieutenant Général D. Pedro Cevallos, qui venoit pour remplacer Andoanegui dans le Gouvernement, & qui étoit ami intime du Pere Franciſco Rabago.

D. Pedro Cevallos avoit sûrement fait voir à Madrid de l'averſion, ou au moins de l'indifférence pour les Peres; mais ceux-ci ſavoient à quoi

s'en tenir, & ils ne pouvoient pas douter qu'il ne fût un de leurs plus zélés Protecteurs, & qu'il ne dût réparer le tort qu'il avoit eû autrefois avec eux, dût-il même pour cela sacrifier l'honneur de l'innocent Marquis de Valdélirios, qui n'avoit fait qu'exécuter les ordres du Roi, mais qui étoit devenu l'objet de la haîne des Peres, parcequ'il ne les avoit pas soutenus dans le mépris qu'ils jugeoient à propos d'en faire. Il étoit aisé aux Peres d'attribuer à ses négligences, à ses fautes & à ses bévues, toutes les difficultés que les affaires avoient éprouvées, & toutes celles qu'elles pourroient encore éprouver, en fondant ces imputations sur des événements que tous les membres de la nouvelle ligue, qui paroissoit avoir été formée aussi de concert avec les Jésuites de Lisbonne, étoient convenus entr'eux d'alléguer pour cet objet.

Comte de Bobadella. Tout ce qu'il y avoit sur ce Vaisseau de gens dévoués à Cevallos, signerent l'acte qui devoit constater l'obligation où l'on avoit été de relâcher. Il n'y eût que le Lieutenant-Colonel de Dragons, D. Eduardo Wall, qui refusa de le signer, parcequ'il lui sembloit qu'il étoit indigne de son caractere qu'il attestât une nécessité qui n'avoit existé que dans l'esprit de ceux qui cherchoient à plaire au Général.

Cevallos, après avoir défendu à tout le monde d'aller à terre, envoya D. Benito Navarro au Gouverneur de l'Isle pour le saluer de sa part, & lui communiquer la nouvelle de la bataille de Caybaté & de la prise prochaine des Peuplades. Il dépêcha en même-tems un Courier au Comte de Bobadella, & envoya, huit jours après, D. Diego Cazares par terre, chargé d'autres dépêches pour le Mar-

quis de Valdélirios. Il ſavoit très bien que le Marquis étoit à Buenos-Ayres, mais il avoit ſes raiſons pour vouloir le croire dans les Miſſions, & pour dépêcher de ce côté-là, un ſecond Courier, qui, après avoir pris à Yacuy les réponſes du Comte Bobadella, fit enſuite un très grand tour, pour aller porter au Marquis des dépêches de nulle conſéquence. C'étoit aſſurément bien commencer. Mais nous allons voir que Cevallos, cet homme artificieux, n'a pas fait un pas ſans uſer de ruſes & de ſupercheries. En effet, comme il craignoit que les allées & venues de Navarro à l'Iſle, ne paruſſent ſuſpectes au Lieutenant-Colonel Wall, pour ôter tout ſoupçon à celui-ci, il imagina le ſtratagême ſuivant, de concert avec les perſonnes qui devoient jouer un perſonnage dans cette farce.

Navaro débuta par une imprudence groſſiere :

grossiere. Il dit crûment au Gouverneur Portugais, que les fortifications de l'Isle ne valoient rien; & que sans se servir du canon, il étoit aisé de s'en emparer à coups de pistolet. Le Gouverneur offensé vient à bord du vaisseau de Cevallos pour se plaindre de cette insolence. Cevallos entre en fureur & jure de punir Navarro. Celuici s'adresse à Wall, & le prie d'appaiser le Général, qui ne lui pardonne sa faute que par égard pour l'intercession de l'homme respectable que Navarro avoit employé auprès de lui. Cevallos ordonne en même-tems de lever l'ancre; sans doute parceque la néceſſité de relâcher à l'Isle de Santa Cathalina, étoit suffisamment satisfaite par le débarquement de Cazares & de Navarro, que le Général n'avoit envoyé dans cette Isle, qu'afin d'apprendre par leur moyen, avant de voir Valdélirios, le vrai état des choses,

& pour recevoir de la Colonie les réponses du Comte & celles des Peres des Missions.

On laissa ignorer entierement au Marquis de Valdélirios, jusqu'au premier Août, que les Peuplades fussent prises; & pendant qu'il se disposoit avec la plus grande diligence à faire le voyage de ces Peuplades, les trois Vaisseaux, dont nous avons parlé plus haut, arriverent d'Espagne, avec la nouvelle que dans le quatrieme, qu'ils avoient perdu de vue, venoit D. Pedro Cevallos en qualité de Général & de nouveau Gouverneur. Valdélirios, qui avoit jugé à propos de différer son départ, tant qu'il n'auroit pas vû le Général, l'attendit inutilement jusqu'à la fin d'Octobre; & Cevallos ne fit son entrée à Buenos-Ayres que le 4 Novembre 1756. Il ne fut pas plutôt arrivé qu'il affecta d'avoir autant d'attachement pour le Marquis, que

d'averſion pour les Peres; mais il ne tenoit cette conduite que le jour : il changeoit bien de langage la nuit dans les aſſemblées ſecretes des Peres, dont on avoit une connoiſſance parfaite, & dont j'ai eû des preuves indubitables.

Cependant il affectoit de vouloir ſe lier d'amitié avec le Marquis, pour pouvoir mieux ſonder ſa façon de penſer, comme ſi Valdélirios eût dû ſe tenir ſur la réſerve vis-à-vis d'un Commandant, que le Roi envoyoit pour corriger les erreurs de ſon Prédéceſſeur. Il fit un jour au Marquis cette queſtion : » Et que diſent à tout » cela les Peres «? Le Marquis lui répondit: » Ils voient que le Roi a pris » la ferme réſoluſion de terminer en- » tierement cette affaire par votre » Miniſtere & par le ſecours des Trou- » pes qu'il vous a confiées : ils trem- » blent de peur, parcequ'ils penſent,

» & avec raison, qu'ils ont mérité
» les châtimens les plus rigoureux;
» ils ignorent les ordres précis que
» Votre Excellence a reçus pour en-
» voyer en Espagne une partie d'en-
» tr'eux, & faire sortir tous les autres
» des Missions où ils se trouvent, en
» mettant ces mêmes Missions entre
» les mains de Prêtres Séculiers & de
» Religieux; mais tandis qu'ils occu-
» pent encore les Missions, nous se-
» rions bien de profiter de leur fra-
» yeur, & de nous assurer de tous les
» moyens qui pourroient nous man-
» quer, & qui peuvent conduire à
» la réussite de notre entreprise. Fi-
» nissons d'abord l'affaire du dehors
» avec les Portugais, en les mettant
» en possession du pays qui leur a été
» cédé pour leur Colonie du Sacre-
» ment : c'est un objet pour lequel
» les Peres peuvent nous être utiles
» pour le moment; nous prendrons

» ensuite, par raport à eux-mêmes &
» aux Missions qui nous resteront, les
» mesures que nous jugerons conve-
» nables «.

Le Marquis se mit ainsi à découvert vis-à-vis de Cevallos, qui ne faisoit que se jouer de lui. En effet, Cevallos fit en sorte que les Peres vinssent plusieurs fois rendre visite en sa présence au Marquis, à l'occasion de son prochain voyage pour les Missions, le priant de ménager l'honneur de la Compagnie & de leur laisser ses ordres. C'étoit-là assurément une démarche assez surprenante de la part de gens, qui, dans nombre d'autres occasions semblables, n'avoient jamais observé cette espece d'honnêteté avec le Marquis. Mais il faut savoir que l'objet de Cevallos, en occasionnant ces visites, étoit de faire croire à D. Eduardo Wall & aux autres personnes impartiales, que le Marquis étoit

lié avec les Jésuites, & de le rendre détestable aux yeux de ceux qui venoient d'arriver d'Espagne avec d'autres idées.

On mit à la voile pour l'Uruguay le 10 Janvier 1757. Cevallos ne fut pas plutôt entré dans la barque, qu'il leva le masque & changea de procédés envers le Marquis. Celui-ci ne pouvant pas deviner la cause de ce changement, chercha tous les moyens de regagner son esprit; mais loin d'y réussir, il ne fit que donner par-là plus d'assurance à Cevallos, qui, devenant de jour en jour plus réservé à l'égard du Marquis, en même tems qu'il s'ouvroit davantage à D. Eduardo Wall & à tous les autres qui étoient venus récemment d'Espagne, ne cessa pas de leur dire que Valdélirios étoit un ennemi déclaré de l'affaire pour laquelle il avoit été envoyé; & pour le prouver, il leur faisoit remar-

quer combien le Marquis étoit attaché aux Jésuites, à l'Eglise desquels il avoit toujours coutume d'aller de préférence; que le Marquis avoit fait des visites aux Peres, & que ceux-ci lui en avoient aussi rendu en mettant l'honneur de la Compagnie sous sa protection; qu'il avoit recommandé à lui-même Cevallos de bien traiter les Peres dans les Missions, sous prétexte qu'ils pourroient nous être utiles pour notre affaire; à quoi Cevallos ajoûta que la cause de la mélancolie & de la tristesse qui l'avoient accompagné depuis son départ, étoit de voir que le Marquis, après s'être conduit de façon à faire manquer l'affaire, cherchoit à présent à le rendre complice de sa faute; puisqu'il vouloit qu'on usât de ménagemens envers les Peres, tandis que le Roi avoit ordonné, à lui Cevallos, de fondre à main armée sur ces Rebelles; & enfin, que son

S iv

plus grand chagrin venoit de ce qu'il pressentoit la nécessité d'adhérer à la volonté du Marquis; puisque s'il s'y opposoit, il auroit à craindre qu'on ne voulût le perdre par des délations aussi méchantes que celles qui avoient causé la ruine de son Prédécesseur Andoanegui, le Marquis s'étant fait le plus grand crédit à la Cour par son faux air de modération.

En imputant à son adversaire la faute qu'il commettoit lui-même, Cevallos qui se servit plus d'une fois de cet artifice, comme nous le verrons encore dans la suite, trompa plusieurs personnes & nommément D. Eduardo Wall, qui m'a assuré qu'il avoit été très long-tems dans cette erreur, & qu'il n'en avoit été tiré que par les preuves du contraire.

A-peine fût-on débarqué à la petite Cataracte, d'où il falloit achever le voyage par terre, que Cevallos com-

mença à donner des ordres si absolus en tout genre, que le Marquis sembloit dépendre entierement de lui. Malgré cela, Cevallos persistant toujours dans le dessein d'imputer au Marquis opprimé le délit même par lequel il l'opprimoit, ne cessa pas de se plaindre que le Marquis empiétoit continuellement sur son autorité.

Cependant, après la prise des Peuplades qui avoient retenu par force les principaux Peres des Missions, le Comte de Bobadella, infiniment supérieur à tous ceux de son parti pour les ruses & les intrigues, en ce qu'il savoit les employer au moment qu'il en avoit besoin sans se lier les mains pour l'avenir, eut l'adresse d'attirer ces Peres à lui de mille manieres différentes. Il leur dit qu'il avoit lui-même travaillé constamment à ce grand ouvrage du Traité, dans lequel D. Joseph Carvajal avoit fait naître des dif-

ficultés pour n'avoir pas eû une connoiſſance ſuffiſante du pays qui en étoit l'objet; que c'étoit encore faute de n'avoir pas eû cette connoiſſance, que Carvajal avoit voulu faire paſſer la ligne par le Rio Negro; & que lui, Bobadella, ne conſultant que ſon zele & la droiture de ſes ſentimens, avoit fait remarquer à Carvajal le préjudice énorme qui réſulteroit pour l'Eſpagne de la fixation de cette ligne; qu'ainſi il étoit parvenu à la faire changer & à faire ſubſtituer au Rio Negro la riviere d'Ibicuy; qu'enfin, il étoit fâché de n'avoir pas pû reculer encore davantage cette ligne, & cela à cauſe des embarras & des frais qui étoient provenus de ce que les ſept Peuplades ſe trouvent ſituées entre la Riviere d'Ibicuy & celle d'Urugay.

Le Comte de Bobadella, auſſi heureux qu'adroit dans ſes impoſtures, eut d'autant moins de peine à trom-

per les Peres par celles que nous venons de rapporter, qu'ils étoient dans la ferme persuasion que Carvajal avoit tout sacrifié pour plaire à la Reine: ils crurent donc bonnement que le Comte leur avoit confié ses véritables idées; que sincerement fâché d'avoir donné lieu à ce Traité, son plus grand desir étoit de parvenir à le faire rompre, & qu'on ne pouvoit lui faire plus de plaisir qu'en lui prêtant secours pour y réussir. Pour cet effet, le Comte prépara deux principaux moyens, dont il devoit se servir lorsque le Marquis seroit arrivé avec Cevallos. Le premier, étoit la carte de son parent, le P. Thadeo Ennis, dans laquelle il y avoit deux Rivieres sous le nom d'Ibicuy Guazu & d'Ibicuy Mini, c'est-à-dire, d'Ibicuy le grand & d'Ibicuy le petit. Le Guazu étoit celle qui venoit de Santa Thecla, & le Mini celle

qui descendoit de la grande Montagne.

Comme la carte, dont les deux Cours s'étoient servies pour le Traité, ne faisoit mention que d'un seul Ibicuy, & que le Marquis avoit vû dans celles du P. Quiroga, que cette Riviere avoit deux bras, incertain si cette derniere carte étoit juste, il convint d'abord avec D. Gomez, qu'au cas que l'Ibicuy eût deux ou plusieurs bras, on choisiroit, pour servir de ligne, celui de ces bras qui formeroit, avec le cours principal de la Riviere, la ligne la plus droite de l'Ouest à l'Est, ou qui seroit le plus considérable. Mais comme l'Armée n'avoit pas trouvé d'autre Riviere sous le nom d'Ibicuy, que celle qui descend de la grande Montagne, le Comte gardant le silence sur celle de Santa Thecla, dont il avoit appris l'existence par la carte

du Pere Ennis, occaſionna par-là au Marquis le plus grand embarras, & le mit dans l'impoſſibilité de terminer avant pluſieurs années l'affaire de la ligne.

Cette même ruſe du Comte ſervit encore à reculer davantage l'affaire de l'échange des ſept Peuplades avec la Colonie du Sacrement. En effet, le Comte s'entendant avec les Peres & avec Cevallos, il leur étoit aiſé, ſous différens prétextes & ſans que le Marquis pût pénétrer leur artifice, de diſperſer un nombre d'Indiens aſſez conſidérable dans le pays dont la propriété étoit encore litigieuſe; & comme le Traité ordonnoit que le terrein fût donné ſans ſes Habitans, il ſuffiſoit que le Comte & ſes Partiſans puſſent rendre de nouveau cette entiere évacuation impoſſible, & ils parvenoient ainſi le plus adroitement du monde à juſtifier le motif qui faiſoit

rejetter le Traité, d'autant plus que l'enceinte des Peuplades devoit être remise dans l'état où elle se seroit trouvée à l'instant de l'arrangement; & enfin, on trouvoit encore un nouveau prétexte de délais & de désobéissance en ce qu'il falloit préparer la Colonie, & faire en sorte que les sept Peuplades ne restassent point dans l'état de désordre, où le séjour des Troupes & la négligence des Habitans mettent un pays, & qui étoit tel que les Peres étoient obligés de renouveller les Habitans tous les six ans.

Pour que la lenteur de ces opérations retombât sur Valdélirios qui en étoit innocent, plutôt que sur Bobadella à qui seul elle devoit être imputée, on jugea d'abord à propos de faire en sorte que lorsque le Marquis viendroit avec Cevallos, il ne pût pas amener avec lui les personnes nécessaires pour la fixation des limites, & que

ces mêmes personnes fussent retardées dans leur voyage, lorsqu'elles seroient appellées des Missions. De son côté, Cevallos remplit de Troupes tous les coins de ses barques; comme si dans un pays qui avoit déja été soumis par les armes à l'effet d'y fixer les limites, les Troupes eussent été encore plus nécessaires que les personnes nommées pour cette fixation.

On convint ensuite que quant aux instructions qu'Andoanegui avoit reçues du Marquis, & suivant lesquelles il devoit en attendant faire sortir des sept Peuplades les Indiens qui y étoient, & les envoyer s'établir dans la partie occidentale de l'Uruguay, les Peres demanderoient en grace au Marquis, que pour leur épargner l'embarras de recevoir tant de nouveaux hôtes, il permît au moins que les Habitans de San Miguel & de San Nicolas restassent dans leurs habitations

respectives, par la considération qu'ils occupoient un terrein appartenant à l'Espagne, ces deux Peuplades étant au Sud de l'Ibicuy, bien entendu qu'on n'expliqueroit pas de laquelle des deux Rivieres qui portent ce nom, il étoit question. En effet, sur ce qu'Andoanegui lui avoit écrit à ce sujet, & pressé en même-tems par le Pere Commissaire Altamirano, Valdélirios qui ignoroit les piéges qu'on lui tendoit, ne trouvant aucun inconvénient à la demande qui lui avoit été faite, l'avoit déja accordée, même avant d'entreprendre ce voyage des Missions, à condition cependant que le Commissaire Portugais y donneroit aussi son consentement.

On arrêta enfin, que, lorsque le Marquis, accompagné de Cevallos, arriveroit sur les frontieres des Peuplades, le Pere Vice-Supérieur Antonio Gutierrez, le P. Diego Horbegoso,

gofo, & plufieurs autres des principaux Peres, iroient au-devant d'eux pour les recevoir & les fêter; & que pour jouer le Marquis, on feroit ufage des ftratagêmes fuivants.

Malgré tous les obftacles dont ce voyage avoit été traverfé, ils arriverent enfin à la Chapelle appellée San Jofeph, à l'embouchure de l'Ibicuy, en face de la Riviere Yapeyu, où les Peres les attendoient, & où ils avoient fait tous les préparatifs convenables pour fêter leur nouveau & zélé Protecteur Cevallos, qui reçut ces marques d'attention de leur part, avec de grands témoignages de joie & de reconnoiffance, en proteftant néanmoins, vis-à-vis de ceux par rapport à qui cela étoit néceffaire, qu'il ne donnoit aux Jéfuites cette marque de fa fenfibilité que pour fe conformer aux inftructions du Marquis. Les arcs de triomphe, la Mufique, l'opéra d'O-

rontes, les danſes, les feſtins, tout fut magnifique. Au milieu de tous ces amuſemens le P. Vice-Supérieur tira le Marquis à part, & lui ayant montré une copie en parchemin de la carte du P. Thadeo, il lui fit remarquer qu'on perdroit la Peuplade de San Miguel ſi la ligne de diviſion n'étoit point cet Ibicuy qui deſcendoit de la grande Montagne ; mais il lui cacha que le Comte de Bobadella eût connoiſſance de cette carte.

Valdélirios lui répondit que c'étoit pour cette raiſon qu'il étoit convenu avec Bobadella, qu'on choiſiroit pour la ligne le bras de l'Ibicuy, qui ſe trouveroit le plus en direction avec le canal de la Riviere vis-à-vis de l'entrée de laquelle ce bras paſſoit. Sur cela, le P. Vice-Supérieur ne dit plus rien ; mais quelques jours après, lorſque toute la Caravanne ſortit de la Peuplade de San Borgia, il préſenta

à Cevallos un Mémoire que celui-ci remit sur-le-champ entre les mains du Marquis, lui demandant pour les Miguelistes la permission de rester dans leur Habitation. La réponse du Marquis fut: que si D. Gomez n'y trouvoit point d'inconvénient, ainsi que le P. Vice-Supérieur le disoit, il n'y en trouveroit pas non plus; & comme D. Gomez étoit disposé à n'y point consentir, on répandit aussi-tôt que le Mémoire avoit été agréé par le Marquis, qui permettoit aux Miguelistes de rester dans leur Peuplade.

Le Comte de Bobadella savoit très bien que le Marquis n'avoit pas amené avec lui les Officiers de Démarcation; malgré cela, quand la Caravanne fut arrivée à San Lorenzo, il envoya au Marquis le Capitaine Antonio Pinso Carneyro pour saluer de sa part les nouveaux venus, & il avoit fait en sorte que ce Capitaine se trou-

vât chargé de Lettres de tous les Officiers de la Caravanne Portugaiſe pour ceux de la Caravanne Eſpagnole, comme pour donner à entendre qu'on ne doutoit point qu'ils ne vinſſent avec le Marquis. C'étoit, il eſt vrai, une honnêteté qui devoit être ſuſpecte, car elle étoit ſans exemple de la part des Portugais; mais le Comte y trouvoit ſon intérêt, ainſi elle ne devoit avoir rien de ſurprenant.

On arriva enfin à la Peuplade de San Juan, où Andoanegui avoit établi ſon quartier général, éloigné ſeulement de quatre lieues de San Angel, qui étoit celui du Comte. L'entrévue ſe fit dans une Chapelle ſituée entre ces deux Peuplades. Les ennemis du Marquis ne manquerent pas de cacher leur mauvaiſe foi ſous le voile des honnêtetés. On ſe donna de part & d'autre des feſtins magnifiques à l'iſſue deſquels les deux Na-

tions retournerent chacune à leur quartier général respectif; tous ceux de la triple Alliance ayant bien concerté entr'eux les mesures nécessaires pour faire éclater au premier moment la mine qu'ils avoient préparée contre l'innocent Marquis qui ne se méfioit de rien.

CHAPITRE II.

LE Comte de Bobadella, avec l'aide de ses Confédérés, renouvelle tous ses efforts pour faire avorter le Traité en mettant de nouveaux obstacles à son exécution.

NOUS voilà arrivés au moment où Valdélirios se vit accablé des coups que les Alliés lui porterent de tous côtés. Le Commissaire Portugais Bobadella lui envoya de San Angel une quantité immense de papiers, par les-

quels il lui signifioit qu'il ne pouvoit prendre possession des Peuplades presque ruinées, tandis que le Traité portoit qu'elles devoient être remises en bon état : que le pays devoit se trouver évacué de tous les Indiens : & que cependant il y en àvoit encore beaucoup dans les campagnes & sur les montagnes & qu'il seroit difficile de réduire : que ceux des Indiens qui étoient passés dans la partie occidentale de l'Uruguay, étant si voisins des Portugais, ne servoient qu'à augmenter leurs inquiétudes, par la raison que ces Indiens, qui, ainsi que nous l'avons vû plus haut, ne reconnoissent point l'Espagne, n'observeroient pas davantage les articles de son Traité avec le Portugal, & que leur voisinage seroit une source continuelle de troubles pour les Portugais : que ces difficultés, ainsi que plusieurs autres, devoient être communiquées aux deux

Cours pour qu'elles en décidassent; mais qu'en attendant on perdoit le tems le plus favorable pour la Démarcation, parceque le Marquis étant venu sans amener avec lui les Espagnols nécessaires pour visiter l'Ibicuy & continuer la Démarcation, on ne pouvoit pas travailler à cette affaire, quoique lui, Bobadella, eût pris de son côté toutes les mesures qu'il falloit; & enfin que les vivres commençant à manquer à San Angel, il étoit obligé de se retirer avec sa Troupe à Rio Pardo pour ne point s'exposer à mourir de faim.

Valdélirios, qui avoit cru que les échanges mutuels se feroient tout de suite, découragé par ces difficultés inattendues, ne savoit presque plus quel parti prendre, quand Cevallos, d'un autre côté pour achever de le déconcerter, s'avisa de lui imputer toutes les fautes que lui-même & ses Con-

fédérés avoient commises à dessein. Il lui écrivoit les Lettres les plus insolentes : il cessa de manger avec lui & de le fréquenter, & maltraita tous ceux qui paroissoient vouloir prendre le parti du Marquis. Enfin, Valdélirios se vit réduit à n'avoir plus que son Aumônier & son Chirurgien à qui il put se fier ; & comme il éprouva encore des contradictions fort désagréables de la part de ses Domestiques même, la triple Alliance de Bobadella, de Cevallos & des Peres, croyoit toucher au moment qu'elle avoit tant souhaité, ou de le voir succomber sous le poids de ses chagrins, ou de lui voir prendre quelque parti violent qui lui feroit perdre pour jamais le crédit & la bonne réputation dont il jouissoit à la Cour.

En effet, tourmenté de tous côtés sans trouver ni secours ni conseil dans personne, le Marquis se vit presque

réduit à la même extrêmité que César, qui, aſſailli par la multitude de ſes Ennemis dans le Sénat, ſe couvrit de ſon manteau pour ne point voir d'où partoient les coups qui lui étoient portés. Cependant jamais le Marquis ne donna des preuves plus éclatantes de ſa magnanimité & de l'étendue de ſon génie, que dans ce moment-là même; puiſqu'au milieu de toutes les adverſités & de toutes les contradictions qu'il éprouvoit, il ne fit pas une ſeule démarche, ne donna aucune réponſe, & ne prit aucune réſolution qui pût n'être pas approuvée par la Cour, où néanmoins on ne conſidere ordinairement que les ſimples faits ſans examiner les circonſtances.

Dans ces entrefaites, le Comte de Bobadella s'en retourna à Rio Pardo, bien perſuadé que la ruine du Marquis & le renverſement du Traité

étoient suffisamment assurés, tant par les fautes que les Adversaires du Marquis croyoient lui avoir fait commettre, que par celles qu'ils comptoient lui faire commettre encore par la suite, & qu'ils supposoient devoir être jugées & punies par la Cour d'Espagne, quand elle résoudroit les difficultés qui lui avoient été malicieusement suscitées. Il eut soin avant de partir de lui envoyer encore quantité de consultations captieuses, & sur lesquelles il n'étoit pas possible de donner un avis qui n'eût un inconvénient. Enfin, en se retirant ainsi à Rio Pardo, il gagna par de petits présens, & amena avec lui plus de sept cents familles d'Indiens qu'il ne laissa point sortir du pays cédé. Il cherchoit par ce moyen à augmenter la difficulté de l'évacuation, & à faire rester, ainsi qu'on l'a vû depuis, ces mêmes Indiens sous la

domination du Portugal, nonobſtant ce même Traité qu'il vouloit paroître obſerver ſi ſcrupuleuſement.

Cevallos ſe retira à San Borgia avec ſon quartier général, afin que le Marquis, dans quelqu'autre de ces Peuplades, qu'il voulût fixer ſon ſéjour, ſe trouvât toujours entre deux feux, & qu'il ne pût recevoir aucune Lettre, ſur-tout de Buenos-Ayres, qui ne paſsât par l'inſpection tyrannique de ſes ennemis. En effet, le Marquis n'eut pas plutôt choiſi pour ſon ſéjour la Peuplade de San Nicolas, que le Capitaine D. Nicolas Neenguiru, Commandant de cette Peuplade, reçut ordre d'obſerver toutes ſes actions avec la plus grande exactitude.

Valdélirios crut s'être mis dans le lieu le plus convenable pour attendre les Officiers de Démarcation qu'il avoit mandés de Buenos-Ayres au mois d'Avril, ayant promis à D. Gomez que

ces Officiers se trouveroient prêts pour le mois de Septembre prochain, qui est le tems où le Printems commence dans ce pays-là. Mais Cevallos qui ne laissoit pas échapper une seule occasion de traverser les projets du Marquis, nomma Commandant de la petite Cataracte de l'Urugay, D. Joseph Nieto, à la place de D. Pedro Simoneti, qu'il savoit être trop attaché au Marquis, ce qui fut cause que ces Officiers de Démarcation, ayant été arrêtés un tems considérable à la petite Cataracte, Valdélirios ne reçut de leurs nouvelles qu'au milieu du mois de Novembre, & que nous n'arrivâmes à S. Nicolas que le 22 de ce même mois; tandis que nous n'avions pas perdu un seul moment par notre faute, & qu'au contraire, nous avions fait toutes les diligences possibles pour ne pas manquer à notre parole, que nous aurions pû remplir aisément, si

on ne nous eût pas fuscité tant de difficultés.

Nous ne fumes pas plutôt arrivés à San Nicolas, que le Marquis en donna avis au Comte de Bobadella, & qu'il envoya quelques-uns de nous à la Candelaria pour examiner dans les Archives de cette Peuplade, toutes les cartes & tous les plans qui s'y trouveroient. Dès qu'on sut cette nouvelle à San Borgia, où réfidoit Cevallos, avec fes deux oracles, le P. Diego Horbegofo & le P. Jofeph Cardiel, (car voilà comme il manifeftoit fa prétendue averfion pour les Jéfuites, & la complaifance qu'il avoit pour le Marquis quand il leur faifoit accueil,) il fit partir Cardiel pour recevoir & accompagner ceux qui étoient allés examiner les cartes; mais c'étoit plutôt pour nous impliquer dans la difpute fur les différentes Rivieres qui portent le nom d'Ibicuy: difpute fomentée par

le Comte, au moyen d'une carte dont ce P. Cardiel étoit porteur, qu'il di-ſoit lui appartenir, & qui étoit entie-rement oppoſée à celle du P. Thadeo Ennis, d'autant que dans la carte du P. Cardiel, la Riviere qui vient de Santa Thecla s'appelloit Taquarembo à ſa ſource, & qu'à une certaine diſ-tance elle prenoit le nom d'Yaguari, qu'elle conſervoit juſqu'à l'endroit où elle ſe joint à celle qui deſcend de la grande Montagne, & où ſeulement elle commençoit à prendre le nom d'Ibicuy.

Le P. Cardiel vint avec cette carte à San Nicolas; & nous trouvant tous aſſemblés dans l'appartement du Mar-quis, il nous fit voir ſa carte en diſant qu'elle étoit la ſeule véritable, parce-qu'il avoit levé le plan de tout le pays des Miſſions. Le Marquis lui ayant parlé de celle que le P. Vice-Supé-rieur lui avoit fait voir dans la Chapelle

de San Joseph, qu'on disoit être du Pere Thadeo, & dans laquelle la Riviere que lui, Cardiel, appelloit Taquarembo & Yaguari, avoit le nom d'Ibicuy Guazu, le Pere Cardiel répondit que cette carte étoit fausse; que le P. Thadeo n'avoit pas levé ce plan, & qu'il n'avoit pas été à Santa Thecla. Comme cette relation du Pere Cardiel avoit l'avantage d'être conforme à l'observation de l'Armée qui n'avoit trouvé d'autre Riviere sous le le nom d'Ibicuy, que celle qui descendoit de la grande Montagne; que d'un autre côté, elle se rapportoit bien avec la carte du P. Quiroga, laquelle n'appelloit aussi Ibicuy que ce même bras qui descend de la Montagne, sans donner aucun nom à l'autre; & comme d'ailleurs cette opinion étoit la plus favorable aux intérêts de l'Espagne, elle nous parut à tous la meilleure. Mais le Marquis envoya Don

Juan de Echavarria & D. Ignacio Mendizabal ſur les lieux pour examiner, avec la plus grande attention, la ſituation & la direction de ces deux bras, & pour s'informer de leurs noms, en attendant la réponſe du Comte de Bobadella.

Le rapport que ces deux Députés firent au Marquis, fut, que le bras qui venoit de Santa Thecla étoit fort large, mais peu profond; que ſa largeur actuelle pouvoit provenir de ce qu'il avoit beaucoup plû de ces côtés-là; qu'en effet, il ne couloit pas dans ſon lit, tandis que celui de la grande Montagne ſe trouvoit dans le ſien; que ce dernier bras étoit appellé par les Indiens Ibicuy, & que les noms de l'autre varioient beaucoup; que tantôt il étoit appellé Taquarembo, tantôt Yaguari, tantôt Ibicuy; & que l'endroit où le nom d'Ibicuy ne varioit pas, étoit celui où les deux principaux

cipaux bras réunis formoient le Canal.

Le Comte qui étoit parfaitement instruit de ces diligences par Cevallos & les Peres, & qui avoit dit auparavant que ses Officiers de Démarcation étoient tout prêts, donna pour défaite alors que les vivres qui devoient lui venir par la grande Riviere de Janeiro, ne lui étoient pas encore arrivés; mais son dessein étoit de laisser aux Miguelistes le tems de construire dans le territoire qu'ils occupoient une espece de Peuplade en paille, pour avoir un moyen de plus de rendre l'évacuation du pays cédé impossible, en prétendant par la suite, que cette nouvelle petite Peuplade étoit comprise dans le pays cédé.

Cependant la triple Alliance avoit fait du Marquis un juge de cas moraux, en le consultant sur ce qu'on feroit des Indiens de San Angel, qui

s'étoient refugiés dans les bois de Rio Pardo; si on les y laisseroit sans aucun secours spirituel, ou si on les égorgeroit tous, & en lui faisant cinquante autres questions & propositions captieuses pour lesquelles on lui envoyoit tous les jours des Mémoires & des couriers; en sorte que le Marquis, semblable à l'Idole de Canope, étoit chargé de titres & de pouvoirs qui lui lioient les mains pour tout ce qui concernoit sa commission.

Enfin, lorsqu'ils crurent que le tems qu'ils avoient attendu, étoit arrivé, (& alors ils avoient déja arrêté les affaires par leurs stratagêmes pendant deux années entieres après la prise des Peuplades) le Comte écrivit au Marquis que la premiere Démarcation seroit prête pour Pâques de l'année 1758, & que D. Juan de Echavarria n'avoit qu'à indiquer le lieu où Don Francisco Antonio devoit l'aller join-

dre avec ſon monde. Echavarria choiſit le pied de la Montagne, où l'Armée avoit paſſé & où campoit pour le moment Don Eduardo Wall avec cent Dragons & autant de Blandengues. Ce lieu lui ſembloit le plus convenable & le plus commode pour les deux Nations. En effet, le Comte étoit juſques-là demeuré d'accord avec le Marquis, tant de bouche que par écrit, qu'il n'étoit pas néceſſaire que cette diviſion entrât par l'embouchure de l'Ibicuy, ce qui étoit plus difficile que d'aller au confluent des deux principaux bras de cette Riviere pour choiſir le point le plus conforme au Traité, & il avoit écrit au Marquis que le mois de Mai étoit le plus favorable à la réuſſite de cette affaire, parceque les pluies étant moins fréquentes pendant ce mois, que dans tout autre tems, les Rivieres n'étoient pas ſujettes à déborder.

Mais le Comte qui n'étoit occupé que du ſuccès de ſes vues, & qui ne craignoit point d'être accuſé d'inconſéquence dans les moyens qu'il employoit pour s'en aſſurer, eut à peine appris que la premiere diviſion étoit partie de San Nicolas, que faiſant ſemblant d'avoir oublié tout ce qu'il avoit avancé, tant de bouche que par écrit, il déclara qu'il falloit que la diviſion allât à Santa Thecla pour continuer de tracer la ligne depuis l'endroit où on s'étoit arrêté au mois de Mars 1753, ajoutant que les inſtructions qui avoient été données dans ce tems-là à la premiere diviſion ne devoient plus ſervir, & qu'il ne falloit ſuivre que celles qui étoient exactement conformes au Traité, & que les deux Rois avoient données en général à toutes les trois Diviſions, parcequ'il ſavoit, à n'en pas douter, qu'il n'y avoit point d'autre Ibicuy que celui qui venoit de Santa Thecla.

Nous fumes tous très étonnés de l'inconféqunce du Comte, & particulierement le Marquis, qui, ne fe laiffant pas abandonner de fa prudence ordinaire, commanda à Echavarria d'écrire au Comte qu'il fe conformeroit à fes ordres & à fes difpofitions, mais de lui faire remarquer d'une maniere honnête, qu'on perdroit ainfi le tems le plus favorable de l'année pour reconnoître les deux branches de l'Ibicuy à leur confluent.

Les Commiffaires de l'une & de l'autre Nation, qui compofoient notre premiere divifion, fe trouvant affemblés à Guacacay Mini le premier de Mai, ils en partirent pour Santa Cathalina, où ils arriverent le cinq du même mois. C'eft-là qu'eft le Tertre qui partage les eaux & dont le Traité fait mention. Or, comme il étoit ordonné par l'article XXXI des Inftructions Royales, que dans le cas où

il se présenteroit quelque doute sur le terrein, on en leveroit le plan pour que les Souverains pussent décider la question; & comme nous nous trouvions précisément dans ce cas-là, quoique l'on se portât en droite ligne vers Santa Thecla, il falloit néanmoins exécuter ce qu'ordonnoit ledit article, parceque le plan en question pouvoit se lever, chemin faisant, moyennant quelques petites pauses qui n'auroient gueres retardé la marche.

On en fit la proposition aux Portugais; mais ils répondirent, que comme ils n'avoient point de doute, le cas énoncé dans ledit article n'avoit point lieu, & que par conséquent, sans faire le plan, comme nous le voulions, il falloit aller en droiture à Santa Thecla, & le lever-là en descendant la Riviere, par la raison que c'étoit, sans contredit, cette Riviere

qui devoit ſervir de ligne de diviſion.

On leur répliqua que de cette maniere l'article en queſtion ſe trouveroit inutile, puiſque tant que les uns & les autres diroient, à chaque fois qu'il ſurviendroit quelque différend, qu'ils n'avoient point de doute ſur ce qu'ils expoſeroient de leur côté, le cas que les Souverains avoient prévû comme très poſſible, & qui exiſtoit en effet pour le moment, ne pourroit jamais ſe préſenter.

Le Comte, pour retarder les affaires, trouva un moyen bien plus ſimple encore que toutes ces altercations: ce fut de prétexter la néceſſité de tenir des conférences à Yacuy. En conſéquence, il y appella Valdélirios qui s'y rendit auſſi-tôt malgré la rigueur de l'hiver, & l'embarras d'un voyage pénible de plus de quatre vingts lieues qu'il avoit à faire. Cevallos vint pareillement à Yacuy, diſant qu'il vouloit avoir

le plaiſir d'embraſſer le Comte; mais c'étoit plutôt pour l'aider à cauſer de nouveaux chagrins au Marquis.

Au fond, cette manœuvre avoit le même objet que toutes les précédentes, qui étoit d'arrêter les affaires, de leur faire éprouver de nouveaux obſtacles, & d'embarraſſer le Marquis par une alternative également épineuſe de côté & d'autre. En effet, le ſeul parti qu'il eût à prendre, étoit d'adhérer à la propoſition des Portugais s'il ne vouloit pas s'y oppoſer. En y conſentant, il ſe mettoit dans le cas de paſſer pour un Miniſtre peu zélé, qui par averſion pour le travail, ſacrifioit à ſa pareſſe les intérêts de l'Eſpagne, & cédoit une grand Province, & beaucoup de Terres & de Rivieres importantes, qui n'étoient point cédées par le Traité. En s'oppoſant, au contraire, à la volonté des Portugais, il riſquoit de paſſer pour opi-

niâtre & infracteur des Instructions Royales, qui ordonnoient qu'on évitât de faire naître des questions sur des bagatelles, comme une simple habitation, & qu'on n'importunât pas sans nécessité les Cours pour des décisions sur des objets qui ne valoient point la peine qu'elles s'en occupassent.

Le Marquis s'étant opposé au sentiment des Portugais, ils l'accablerent d'un tel fatras de papiers, que je ne sais pas comment il a pû résister au travail énorme que lui donnoient les réponses qu'il étoit toujours obligé de faire sur-le-champ à mille propositions & objections, étant encore on ne peut pas plus mal à son aise dans la petite maison de paille. Mais ce qu'il y avoit de plus particulier, c'étoit que le Comte de Bobadella y ajoûtoit à tout moment, que telle ou telle question lui étoit suscitée par Valdé-

lirios, qui cherchoit à maintenir la petite Peuplade de San Miguel; car il faut remarquer que le Comte ne convenoit déja plus qu'il eût permis aux Peres d'établir cette même Peuplade, & qu'il ne s'embarrassoit point d'avancer une chose un jour & de la désavouer le lendemain, se rejettant souvent sur son défaut de mémoire qu'il disoit être un effet de son grand âge, & en conséquence, il prenoit la liberté d'être inconséquent, & de manquer à la vérité toutes les fois que ses vues l'exigeoient.

Enfin, sous prétexte d'expédier la flotte que le Comte disoit devoir arriver incessamment, il demanda que nous l'attendissions tous à Santa Cathalina jusqu'à la fin de Septembre, promettant qu'alors il iroit avec le Marquis à Santa Thecla pour lui faire voir l'Ibicuy, comme s'il y eût eu à Santa Thecla quelqu'inscription Romaine

qui fixât le nom de cette Riviere, ou qu'on dût avoir la même vénération pour le témoignage de la carte du P. Thadeo, auquel le Comte s'en rapportoit entierement. Le Marquis y consentit, mais sous la condition qu'on leveroit, chemin faisant, un plan depuis Santa Cathalina jusqu'à Santa Thecla, ainsi que le prescrivoit l'article XXXI des Instructions Royales.

CHAPITRE III.

Le Comte de Bobadella parvient à faire effectuer la dissolution du Traité, & se moque ensuite de ses Confédérés qui l'avoient aidé dans cette entreprise.

Le Comte de Bobadella étant retourné de nouveau à Rio Pardo, & Cevallos à San Borgia, le Marquis vint

nous rejoindre à Santa Cathalina pour nous encourager à ſupporter les déſagrémens de ce deſert, & auſſi pour ſe délaſſer un peu lui-même de la fatigue que les deux Généraux lui avoient cauſée juſqu'alors en lui occaſionnant une infinité d'écritures; mais ſes vues lui réuſſirent bien mal. En effet, ſemblable à un Cerf, qui, pourſuivi par des Chaſſeurs, croit leur échapper en ſe réfugiant dans le bois, le Marquis ſe vit perſécuté par ſes ennemis juſque dans la chaumiere où ils l'avoient forcé de ſe retirer. Un jour c'étoit un paquet qu'on lui envoyoit de Rio Pardo; le lendemain c'en étoit un autre de San Borgia, & tous ces paquets contenoient de nouvelles difficultés relativement aux réponſes que le Marquis avoit faites précédemment à leurs propoſitions captieuſes; car on ne cherchoit qu'à l'embarraſſer & à le faire trouver en défaut.

Je me contenterai de rapporter ici un ſeul trait qui expliquera de quelle nature étoient toutes les expéditions que ces Généraux ont faites au Marquis à Santa Cathalina, & dont je ne ferai point mention pour éviter la prolixité. Le Gouverneur de la Colonie envoyoit à celui de Montevideo (choſe qu'il n'avoit jamais faite auparavant & qui ne lui eſt plus arrivée depuis) quelques paquets pour le Comte de Bobadella, & il pria ce Gouverneur de les faire paſſer juſqu'à la garde Portugaiſe de Chuy; en même tems il fit ſortir de la Colonie un Portugais avec un petit troupeau de mulets qui avoient été achetés dans les Habitations Eſpagnoles (car il ne s'en vend pas à la Colonie), & lui dit de meſurer ſes pas de maniere qu'il ſe rencontrât ſur la ligne de diviſion avec ceux que le Gouverneur de Montevideo auroit chargés de porter les paquets

en queftion à Chuy. Le Portugais rencontra, en effet, à l'endroit indiqué, huit Soldats & un Sergent Efpagnol, celui-ci l'interrogea fur fon troupeau, décida que c'étoit de la contrebande, & fit conduire, par quatre hommes de fon détachement, le Portugais & les mulets à Montevideo. Après cela, il continua fa route jufqu'à l'endroit où il devoit remettre les paquets dont il étoit chargé.

Le Gouverneur de Montevideo inftruit le procès, attaque celui de la Colonie, & envoie les piéces au Comte pour que celui-ci les faffe remettre au Marquis, en lui mandant de décider quel parti il faut prendre pour éviter d'un côté de bleffer les droits du Roi, & d'un autre pour empêcher que le Commiffaire Portugais ne porte la querelle à fa Cour, tandis qu'il eft ordonné par les Souverains refpectifs de faire régner une bonne har-

monie, & de ne point donner lieu à des différends entre les deux Nations. Si le Marquis prononce qu'il faut rendre au Portugais ſes mulets, le voilà coupable de négligence relativement aux intérêts de Sa Majeſté Catholique, & en même tems, il convient & prouve, d'une maniere inconteſtable, que les terres laiſſées au nord de la ligne tracée au commencement de l'année 1753, devoient déja être réputées appartenir, même pour la jouiſſance, à la Couronne de Portugal avant que celle-ci eût encore cédé la Colonie. Si, au contraire, il déclare que la marchandiſe en queſtion eſt de bonne priſe, il court les riſques de ſe faire reprocher que pour un chétif troupeau de beſtiaux, qui, dans le pays, ne valoit pas 300 piaſtres, il a troublé l'union & la bonne harmonie qu'il lui étoit ordonné d'entretenir avec la Nation Portugaiſe. Telles

étoient à-peu-près toutes les autres questions qui furent envoyées de l'Ibicuy au Marquis uniquement pour retarder les affaires.

Valdélirios qui s'apperçut du nouveau piége qu'on lui tendoit renvoya toutes les piéces à Cevallos, en lui mandant que, comme le Comte étoit probablement mieux au fait que lui de l'affaire dont il s'agissoit, il en remettoit la décision à son jugement, donnant par-là à entendre à l'un & à l'autre, que, comme c'étoient eux qui avoient tramé cette affaire, ils n'avoient aussi qu'à la terminer. Ils sentirent très bien ce que signifioit la réponse du Marquis; & comme ils étoient honteux du mauvais succès de leur entreprise, ils n'oserent faire aucune replique.

Peu de tems après ce stratagême, le Marquis, au milieu de ses afflictions, eut la consolation d'apprendre par

par une Lettre du mois de Juin 1758, que le Roi avoit approuvé entierement ſa conduite, ſur-tout relativement aux réponſes & aux déciſions qu'il avoit données au Comte de Bobadella dans la Peuplade de San Juan. Cette approbation de Sa Majeſté ne cauſa pas peu de chagrin au Comte & à Cevallos, & particulierement aux Peres qui ne deſiroient rien avec plus d'ardeur que la perte de ce Miniſtre. Dans la Lettre que le Marquis reçut de ſa Cour, on lui recommandoit l'union avec Cevallos : c'étoit-là auſſi tout ce que demandoit Valdélirios, & il cherchoit à y parvenir à quelque prix que ce fût dans la vue des avantages qui pourroient réſulter de cette union contre le Comte.

Mais il ne tenoit pas au Marquis de réuſſir dans ce point. Cevallos toujours également obſtiné ne s'y prêtoit nullement, quoiqu'il eût reçu de ſon

côté les mêmes exhortations; car on ſavoit très bien, à Madrid, que c'étoit le Comte de Bobadella, qui, ſans paroître, retardoit les affaires, & les embrouilloit de plus en plus en ſe mettant à couvert par de vains prétextes, pour qu'on ne lui en imputât pas la faute; & comme Cevallos fomentoit & multiplioit auſſi de ſon côté les moyens de favoriſer les Peres en perſécutant le Marquis, ſa conduite, qui devoit faire aſſurément un témoignage d'un grand poids à la Cour de Madrid, puiſqu'il étoit Eſpagnol, ſervoit au Comte & à ſes Partiſans à ſauver des apparences, qui, ſans le ſecours de Cevallos, ſe ſeroient bientôt diſſipées.

Malgré ce terrible obſtacle, le Marquis, toujours armé de ſa patience ordinaire, travailloit ſans relâche à ôter tout prétexte de délai au Comte de Bobadella, qui avoit donné parole de ſe rendre au mois de Septembre 1754

à Santa Cathalina, où, en attendant son arrivée, nous avions enduré toutes les incommodités que peut avoir un désert, étant logés dans des cabanes de paille, & manquant souvent de vivres, pendant que nous n'avions d'autre consolation que l'exemple de notre Chef, & la certitude que ce que nous faisions étoit nécessaire pour le service du Roi.

Nous étions déja à la moitié de Février 1759, & le Comte non-seulement n'arriva point, mais lassé enfin de toutes les perfidies & des Peres & de Cevallos, leur Protecteur, il recueillit tous les écrits qui avoient été imprimés jusqu'alors à Lisbonne contre les Jésuites, & en envoya un exemplaire à Cevallos & un autre au Marquis, en mandant en même tems à tous les deux, qu'il étoit sur le point d'aller à Janeiro, où il étoit appellé par des affaires de la plus grande im-

portance ; qu'il reviendroit dès que les deux Cours auroient prononcé ſur les doutes qui s'étoient élevés, & qu'il avoit laiſſé à Rio Pardo les Démarcateurs de la ſeconde diviſion pour terminer l'affaire de la ligne.

Par ce ſtratagême, il cherchoit à couvrir la preuve évidente qu'il nous donnoit, qu'il étoit déja aſſuré de faire manquer l'affaire du Traité, ce qui avoit toujours été ſon projet ; qu'étant parvenu, tant avec le ſecours de ſes Alliés, que par ſes propres intrigues, à détruire le Traité, il n'avoit plus que faire dans ce pays, & qu'il ſe moquoit de ceux qui avoient eû la foibleſſe de ſe laiſſer tromper par ſes artifices.

Le Marquis comprit tout cela dans l'inſtant : il auroit voulu que le Comte, en partant pour Janeiro, eût amené auſſi avec lui les Démarcateurs de la ſeconde diviſion, pour que tout le monde sût que ſi le Traité n'avoit

pas eu lieu, c'étoit parceque les Portugais ne l'avoient point voulu, ce qui étoit très vrai ; mais comme le Comte avoit cherché à faire échouer le Traité en question, de maniere que la faute en tombât sur l'Espagne, ou qu'au moins on pût toujours douter laquelle des deux Nations étoit cause de l'inexécution du Traité, il voulut agir d'une maniere équivoque dans cette seconde & si scandaleuse retraite.

Les Peres, ainsi que Cevallos qui vivoit dans la plus grande intimité avec deux des principaux d'entr'eux à San Borgia, voyant la maniere inattendue dont le Comte les jouoit, en devinrent furieux. Ils avoient été charmés de la retraite du Comte, en ce qu'elle ne leur laissoit plus de doute sur la réussite de l'entreprise de la triple Alliance, & sur la rupture de l'affaire du Traité; mais ils n'avoient pas cru que le Comte leur tournât

fée le mit hors de lui-même : sans appui, sans consolation, sans sómmeil, sans repos, il couroit comme un insensé, ne sachant de quel côté il dirigeoit ses pas & parlant tout seul. Il se couchoit à deux ou trois heures du matin, & se levoit une heure après, sans avoir dormi un instant : c'étoit un homme qui alloit perdre la tête. Mais heureusement sa frénésie fut calmée par l'arrivée du vaisseau *le Pilar* à Montevideo, où il apporta la nouvelle, également fâcheuse pour tout le monde, excepté pour les Peres & pour Cevallos, que le Roi étoit mort à Villaviciosa.

Cette nouvelle tranquillisa un peu Cevallos & ses Partisans; & de notre côté, nous conclumes peu de tems après l'affaire de la ligne, & nous attendimes les ordres de la Cour. Enfin, notre Ministere ayant examiné toute l'affaire avec la plus grande attention, & reconnoissant qu'elle

ne finiroit jamais, tant que de la part du Portugal elle seroit traitée par le Comte de Bobadella, homme intrigant, qui ne manqueroit pas de susciter sans cesse de nouvelles difficultés, & qu'elle pourroit occasionner plus de dépenses à l'Espagne, que ce Royaume ne retireroit d'avantages du Traité en question, il crut devoir dissoudre ce Traité. Il le rompit donc en ordonnant que les choses restassent dans le même état où elles avoient été avant qu'il se fut agi du Traité, vû que c'étoit le meilleur parti à prendre pour maintenir la paix entre les deux Couronnes: il ordonna en même tems que nous, qui avions travaillé en vain à l'exécution du Traité, nous retournerions en Espagne, ce que nous ferons aussi dès qu'il se présentera un batiment sur lequel nous puissions nous embarquer.

FIN de la seconde partie.









